Asters
Conservatoire
d'espaces naturels
Haute-Savoie

Réserve Naturelle
BOUT DU LAC D'ANNECY

Evaluation du plan de gestion 2010 – 2017

Bilan final en 2018

Asters
84 route du Viéran - P.A.E de Pré-Mairy - PRINGY - 74370 ANNECY

Réalisation : Aubrée FLAMMIER
Collaboration : Bernard BAL, Carole BIRCK, Daniel GERFAUD-VALENTIN, Frank HORON, Anne-Laurence MAZENQ, François PANCHAUD, Rémy PERIN, Jules SOUQUET-BASIEGE
Coordination & Suivi : Frank HORON

Crédits photos Première de couverture : Rémy PERIN

SOMMAIRE

INTRODUCTION 7

I. Méthode d'évaluation 9

II. Evaluation à mi-parcours du plan de gestion 10

II.1. Rappel de l'arborescence 10
II.2. Évaluation des opérations 19
II.2. Évaluation des objectifs opérationnels 87
II.3. Evaluation du fonctionnement administratif et financier 101
II.3.1. Les moyens matériels 101
II.3.2. Les moyens humains 102
II.3.3. Suivi des ETP et du budget 103
II.4. Bilan et perspectives 106

IV. Proposition de la nouvelle arborescence 107

V. Détail du nouveau plan d'actions 112

INTRODUCTION

L'objectif prioritaire de l'ensemble des réserves naturelles est de contribuer, à l'échelle nationale et internationale, à la conservation du patrimoine naturel et, en particulier, à la diversité biologique. Individuellement, chaque réserve se doit de préserver ce qui a justifié son classement. Le gestionnaire doit donc mettre en œuvre des mesures de gestion pour conserver, voire augmenter la valeur patrimoniale du site.

Afin de mener à bien sa mission, le gestionnaire de réserve naturelle se dote d'un plan de gestion. Faisant figurer l'ensemble du diagnostic du territoire (informations générales, caractéristiques environnementales et socio-économiques et vocation à accueillir le public), le plan de gestion s'attache à identifier les principaux enjeux du site et les facteurs influençant sur ces éléments. De là, les objectifs à long terme (valables sur plusieurs périodes de plans de gestion), les objectifs opérationnels (valables sur la durée du plan de gestion) et les opérations (ponctuelles ou récurrentes, plus ou moins étalées dans le temps du plan de gestion) sont définis et organisés suivant un plan de travail à 5 ans.

Au fil des ans, le contexte de la gestion évolue (socio-économique, équipe de gestion, statuts de protection, etc.), le site évolue (modifications induites par la gestion, par les autres activités humaines, évolutions spontanées du milieu naturel ou effets des « catastrophes naturelles », etc.), l'état des connaissances progresse. Il faut donc vérifier, à intervalles réguliers, que les choix stratégiques, techniques, biologiques, etc. de la gestion sont pertinents, efficaces, et que les résultats de la gestion répondent aux objectifs que l'on s'est fixés. Par voie de conséquence, a minima le plan de travail, mais aussi les choix et les objectifs de gestion nécessitent d'être réadaptés, et les sections descriptives et analytiques doivent être actualisées.

Les évaluations se déroulent en 2 étapes :
- La première consiste à faire un bilan à mi-parcours des actions réalisées, leur pertinence, les résultats observés mais aussi la cohérence entre les moyens prévus et ceux réellement nécessaires. Cette première évaluation analyse les actions au sein des objectifs opérationnels et les remets en question. Elles ont vocation à être modifiées, réorientées, supprimées ou prolongées. Dans cette première étape, les objectifs opérationnels sont le plus souvent conservés sauf s'ils ne sont plus d'actualité (actions réalisées, contexte modifié…) ou si de nouveaux doivent être intégrés. Les éléments de diagnostic ne sont pas remis à jours.
- La deuxième consiste à faire une évaluation plus poussée des actions mais aussi des objectifs opérationnels et objectifs à long terme si nécessaire. Ici les éléments de diagnostic sont aussi remis à jours.

Avec l'accord de la DREAL, l'évaluation à mi-parcours du plan de gestion 2010 – 2019 de la réserve naturelle du Bout du lac d'Annecy a été décalée en 2016, puis finalement 2017.

Suite à l'établissement d'un nouveau calendrier pour l'évaluation finale et la réactualisation des plans de gestion des trois RNN lacustres de Haute-Savoie, il a été validé par les services de l'Etat que celle-ci fasse office d'évaluation finale. L'évaluation qui vous est proposée ici concerne donc la période 2010 – 2017 et abordera l'évaluation des actions principalement puis des objectifs opérationnels, avant de conclure sur un bilan global et présenter les perspectives pour les 5 prochaines années du plan de gestion 2019 – 2023.

I. Méthode d'évaluation

L'évaluation à mi-parcours du plan de gestion de la réserve naturelle du Bout du lac d'Annecy a été menée, en interne, par la conservatrice adjointe de la réserve, arrivée depuis six ans dans la structure. Le regard porté sur ces 6 premières années de gestion tente néanmoins de rester le plus objectif possible.
Il a été convenu avec les services de l'Etat (DREAL/DDT) que celle-ci faisait office d'évaluation finale du plan de gestion en cours, en vue de la réactualisation de celui-ci entre 2018-2019, le nouveau plan de gestion s'appliquera sur 2019-2028 avec un plan d'actions sur 2019-2023.

En parallèle, des groupes de travail se sont réunis en interne avec les équipe expertise et sensibilisation de la structure pour étayer les conclusions et les perspectives proposées.

Le document proposé ici constitue une proposition du gestionnaire pour les 5 années de gestion à venir, dans la continuité des objectifs validés précédemment.

La réactualisation du plan de gestion menée courant 2018 et sur le premier trimestre 2019, en suivant la nouvelle méthodologie des plans de gestion RNF-AFB, viendra affiner le plan de gestion des 5 prochaines années.

II. Evaluation à mi-parcours du plan de gestion

II.1. Rappel de l'arborescence

Objectifs à long terme	Objectifs opérationnels	Facteurs pouvant influencer la gestion	Opérations	Priorité
1) Freiner les dynamiques d'évolution banalisantes	**Obj.1.1.** : Stabilisation et réhabilitation des surfaces herbacées.	- dynamique naturelle d'embroussaillement - dispersion de la propriété foncière - absence de baux de location entre propriétaires et exploitant - absence de garantie de pérennité des pratiques actuelles	**AD01** : obtention de la maîtrise foncière ou d'usage sur les secteurs nécessitant une gestion active.	**2**
			TE01 *: fauche manuelle hivernale avec exportation sur la tourbière alcaline et les milieux environnants.*	**1**
			SE01 *: suivi des résultats de la gestion sur la tourbière basse alcaline et les milieux environnants.*	**1**
			TE02 : broyage de restauration de milieux herbacés embroussaillés.	**2**
			SE02 *: suivi des résultats du broyage de restauration de milieux herbacés embroussaillés.*	**2**
			TE03 : élimination manuelle des ligneux dans les roselières terrestres et d'autres milieux non-destinés à une gestion agricole.	**1**
			SE03 : Suivi des résultats de l'élimination des ligneux dans les roselières terrestres et autres milieux non-destinés à une gestion agricole	**1**

1) Freiner les dynamiques d'évolution banalisantes			***AD02*** *: Suivi de la mise en oeuvre avec les agriculteurs locaux d'un retour à des pratiques favorables sur les secteurs restaurés.*	**2**
			TE04 *: fauche (ou broyage) estivale tardive des milieux herbacés restaurés.*	**1**
			SE04 *: suivi des résultats de la gestion agricole des milieux d'intérêt et enregistrement des pratiques.*	**1**
			SE05 : suivi des résultats de la gestion agricole des milieux d'intérêt et enregistrement des pratiques.	**1**
	Obj.1.2. : Préservation de la roselière lacustre	- stabilisation du niveau du lac - topographie du fond - bois et épaves flottants - fréquentation par les embarcations et les baigneurs - accessibilité au site réduite	**PO01** : sensibilisation à l'application des réglementations propres aux roselières lacustres.	**2**
			TE05 : élimination des épaves et bois flottants dans la roselière lacustre.	**1**
			TE06 Mise en œuvre et suivi de méthodes de gestion de la roselière lacustre proposées par l'étude SILA.	**2**
			AD03 *: recherche de solutions pour modifier la régulation du niveau du lac*	**3**

Objectifs à long terme	Objectifs opérationnels	Facteurs pouvant influencer la gestion	Opérations	Priorité
2) Maintenir ou orienter les modes de fonctionnement naturels	**Obj.2.1.** : Accompagner l'évolution des milieux dynamiques ou fonctionnels autonomes.	- origine de certains problèmes extérieure à la réserve - volontés locales de stabilisation des cours d'eau - dispersion de la propriété foncière et maîtrise incomplète	***AD04*** *: accompagnement des procédures de définition et réalisation des travaux indispensables sur les cours de l'Ire et de l'Eau Morte.*	**3**
			SE06 : surveillance des embâcles sur l'Eau Morte et l'Ire	**1**
			SE07 : surveillance des activités humaines dans les zones où le gestionnaire n'intervient pas activement.	**3**

Objectifs à long terme	Objectifs opérationnels	Facteurs pouvant influencer la gestion	Opérations	Priorité
3) Améliorer l'état de conservation des autres milieux et espèces d'intérêt	**Obj.3.1.** : Améliorer les capacités d'accueil des points d'eau libre	- défaut de maîtrise foncière - méconnaissance des points d'eau - dynamique de la végétation - accessibilité aux sites	**SE08** : réaliser un inventaire et une notice de gestion des points d'eau libre et drains de la réserve	**1**
			TE07 : réaliser les travaux d'amélioration des points d'eau libre et drains	**2**
	Obj.3.2. : Préserver le crapaud commun durant ses migrations entre la réserve et les versants	- nécessité d'agir hors des limites de la réserve naturelle - coût élevé des diverses solutions - déficit d'image de l'espèce visée	**TE08** : sauvetage des crapauds lors de la migration prénuptiale printanière	**1**
			AD05 : Accompagnement de la mise en place du passage à petite faune	**1**

		- projet de piste cyclable	**SE09 :** Suivi de la migration prénuptiale du crapaud suite à la mise en place du passage à petite faune.	**1**
	Obj.3.3. : Lutter contre les espèces invasives	- nécessité d'agir hors des limites de la réserve naturelle - main d'oeuvre - problématique à réfléchir à une échelle plus globale	**SE10** : Réaliser un inventaire des zones à renouée du Japon, buddléia et solidage verge d'or	**2**
			AD06 : Intégrer la problématique des espèces invasives aux travaux de gestion des milieux	**2**
			TE09 : Réaliser des travaux d'élimination / arrachage des espèces invasives	**2**
			SE11 : Suivre l'évolution des secteurs où des travaux d'arrachage ont été réalisés	**2**
	Obj.3.4. : Préserver la zone de flou juridique (berges du lac d'Annecy**)**	- volonté des partenaires	**AD07** : Mise en place d'un périmètre de protection sur la zone de flou juridique (berges du lac)	**2**
			PO02 *: Faire appliquer la réglementation de ce nouveau périmètre de protection*	**2**

Objectifs à long terme	Objectifs opérationnels	Facteurs pouvant influencer la gestion	Opérations	Priorité
4) Améliorer la connaissance et anticiper l'évolution de la Réserve Naturelle	**Obj.4.1.** : Affiner la connaissance des espèces et des habitats en établissant ou complétant les inventaires	- rareté des naturalistes compétents dans certains domaines - formation interne difficile du fait de l'absence d'ouvrage de référence - technicité ou coût élevé du recueil des données - fragilité de certains milieux au passage ou de certaines espèces au dérangement	**SE12** : définir les priorités d'inventaires et les modalités de recueil de données	**1**
			SE13 : réaliser les inventaires ou compléments d'inventaires sur les espèces	**3**
			SE14 : Poursuivre le suivi des habitats	**1**
			AD08 : développer le partenariat avec les naturalistes spécialisés	**3**
			AD09 : accroître les compétences internes par la formation	**3**
	Obj.4.2. : Comprendre les dynamiques fonctionnelles de la réserve	- forte technicité des études, les mettant souvent hors de portée du gestionnaire - lourdeur des protocoles ou durée des phases de recueil de données - difficulté d'interprétation des séries de données - conséquences éventuelles d'erreurs ou de retards d'analyse	**SE15** : accompagner la réalisation d'une étude sur le fonctionnement hydrogéologique du bassin versant	**2**
			SE16 : Réaliser une étude hydrogéomorphologique de l'Ire et de l'Eau Morte	**2**
			TU01 : Mettre en œuvre les actions préconisées dans les conclusions des études SE15 et SE 16	**2**

Objectifs à long terme	Objectifs opérationnels	Facteurs pouvant influencer la gestion	Opérations	Priorité
4) Améliorer la connaissance et anticiper l'évolution de la Réserve Naturelle	**Obj.4.3** : Analyser la fréquentation du site et la rendre compatible avec les objectifs de conservation	- multiplicité des accès à la réserve naturelle - difficulté d'interprétation des croisements de données issues des questionnaires qualitatifs	**SE17** : intégrer les résultats de l'étude de fréquentation dans la gestion de la fréquentation	**1**
			SE18 : Renouveler l'étude de fréquentation	**2**
	Obj.4.4 : Mettre en place un observatoire : outil de surveillance de l'évolution des milieux naturels, de mesure de l'évolution des pratiques humaines et de leurs influences	- grande variété des habitats à suivre et lourdeur des méthodes "classiques" de suivi - absence de données quantitatives fiables sur les activités humaines - manque d'expérience du gestionnaire quant aux méthodes de suivi de ces activités	***SE19** : mettre en place le suivi de l'Ire*	**2**
			SE20 : définir une stratégie globale de suivi des habitats et des espèces	**1**
			SE21 : définir les éléments à intégrer à l'observatoire des activités humaines et les modalités de leur suivi	**1**
	Obj.4.5. : accompagner les activités de recherche, solliciter et animer le comité scientifique	- compatibilité avec la conservation des espèces et habitats - connaissance imprécise des programmes indépendants en cours - faible mobilisation actuelle du comité scientifique sur les réserves péri-lacustres	**RE01** : poursuite des programmes de recherche du comité scientifique	**2**
			AD10 : intégration de demandes ponctuelles	**2**
			AD11 : organisation du travail du Comité Scientifique à partir des objectifs de conservation des espèces et des milieux	**1**

Objectifs à long terme	Objectifs opérationnels	Facteurs pouvant influencer la gestion	Opérations	Priorité
5) Accueillir et sensibiliser le public dans un objectif de compatibilité avec la conservation du patrimoine de la Réserve Naturelle	**Obj.5.1.** : Aménagement du sentier pour l'accueil du public handicapé	- nature des terrains - multiplicité des usages - morcellement de la propriété	**AD12** : Animation du comité de pilotage	**1**
			AD13 : Suivi de la réalisation du sentier pour tous	**1**
			TE10 : entretien des infrastructures de la réserve	**1**
	Obj.5.2. : Aménagement de la Tour de Beauvivier et de ses abords	- méconnaissance de la nature des éléments exploitables - coût et contraintes élevés de l'acquisition de connaissances historiques - conflit entre l'usage "observatoire" et la valorisation "culturelle" - fréquentation nocturne incontrôlée et destructrice.	**PI01** : Réalisation d'une étude des éléments architecturaux aux abords de la tour	**2**
			PI02 : définition d'un plan de valorisation et d'aménagement de la tour et des éléments liés	**2**
	Obj.5.3. : Gestion de l'aire de stationnement des véhicules	- contexte réglementaire - usages dérivés (accès à la plage, stationnement de campeurs itinérants ou de nomades) - Intégration paysagère	**TE10** : entretien des infrastructures de la réserve	**1**

Objectifs à long terme	Objectifs opérationnels	Facteurs pouvant influencer la gestion	Opérations	Priorité
5) Accueillir et sensibiliser le public dans un objectif de compatibilité avec la conservation du patrimoine de la Réserve Naturelle	**Obj.5.4.** : Animation dans et autour de la réserve	- aides nécessaires pour équilibrer le poste budgétaire - "culture" de la gratuité de l'accès à la nature - "interférences" avec des initiatives locales (accompagnateurs, campings, hôtels…)	**PI03** : organisation et gestion des activités d'animation	**1**
			PI04 : organisation et gestion des activités De sensibilisation	**1**
			AD14 : Implication dans la vie de l'association d'amis de la réserve	**1**
			TE10 : entretien des infrastructures de la réserve	**1**
			SE22 : Renouveler le plan d'interprétation	**2**
	Obj.5.5. : Gestion de la surveillance et de la garderie	- multiplicité des points d'accès à la réserve - fréquentation quasi permanente - risques inhérents à la mission et à certains publics - diversité des corps de police susceptibles d'intervenir et cohérence des actions	**PO03** : activité de garderie	**1**
			PO04 : développer et structurer les tournées de surveillance du territoire	**1**

Objectifs à long terme	Objectifs opérationnels	Facteurs pouvant influencer la gestion	Opérations	Priorité
6) Favoriser l'intégration de la Réserve dans l'environnement socio-économique local	**Obj.6.1**. : Renforcement du rôle de la réserve comme intégrateur de partenariat		**AD15** : association des acteurs aux différentes actions les concernant	**1**
			AD16 : intégration des objectifs des acteurs locaux à la gestion du territoire dans la mesure où ils restent compatibles avec les objectifs de protection	**2**
			AD17 *: participation à l'animation de la politique Natura 2000 sur la Cluse d'Annecy*	**2**
			AD18 : Renforcer le rôle de la réserve comme territoire support à des programmes internationaux	**2**
	Obj.6.2. : Gestion des problèmes posés par les espèces issues de la réserve	- légitimité du gestionnaire variable et moyens limités, s'agissant pour l'essentiel d'espaces situés hors réserve ou d'espèces non visées par la gestion	**AD18 :** assistance technique pour la résolution des problèmes de collision du sanglier sur la RN 508.	**1**
	Obj.6.3. : Mener à bien l'application du plan de gestion		**AD19 :** Travail administratif	**1**
			AD20 : évaluation annuelle du plan de gestion	**1**
			AD21 : évaluation quinquennale du plan de gestion	**1**
			AD22 : Rédaction du nouveau plan de gestion	**2**
			AD23 : développement de l'équipe du gestionnaire (formation, moyens,…)	**2**

II.2. Évaluation des opérations

Les opérations de gestion sont évaluées selon les critères préconisés par le guide « Évaluer le plan de gestion : méthode et expérience des réserves naturelles françaises » réalisé par E. Champion, à savoir :

Critères « indispensables » :
- Pertinence : par rapport à l'objectif opérationnel
- Formulation : claire, précise ?
- État d'avancement : correspond au niveau de réalisation
- Résultats obtenus : description du travail réalisé sur les années du plan de gestion, efficacité, etc.
- Coût : investissement et fonctionnement
- Perspectives : quelles suites ?

Critères « pour aller plus loin » :
- Respect du phasage
- Temps réel passé / temps prévu.

Le gestionnaire a fait le choix de traiter l'ensemble des critères indispensables et pour aller plus loin. Le coût a été mêlé au temps passé / temps prévu car ces éléments sont directement liés lorsque l'on parle de fonctionnement et, sur un grand nombre d'opérations, seul du fonctionnement était prévu.

Les critères choisis répondent également à la méthodologie proposée dans la partie C. Evaluation du « Guide méthodologique des plans de gestion de réserves naturelles » de l'ATEN.

Pour chacune des opérations, une synthèse de l'ensemble des critères est formulée sous forme d'un smiley évocateur :

Opération réalisée / Résultats satisfaisants

Opération en cours de réalisation / Résultats moyennement satisfaisants

Opération non réalisée / Résultats insatisfaisants

Un ou des critères d'évaluation des opérations avaient été formulés dans le plan de gestion de la réserve. Les opérations seront donc évaluées aussi en fonction de ce critère. Les opérations seront évaluées de manière globale, principalement sur la notion « réalisée » ou « non réalisée », mais une évaluation plus qualitative de l'opération est néanmoins nécessaire et doit être menée en fonction de l'évolution des milieux et des espèces. Pour cette évaluation, nous tenterons donc de nous baser sur les données récoltées au cours des différents suivis et études afin de donner une tendance de réussite ou d'échec vis-à-vis de la mesure engagée ou bien, de dire que nous manquons d'éléments pour juger ce point.

- ***Objectif à long terme : 1. Freiner les dynamiques d'évolution banalisantes***

  - ***Objectif opérationnel : 1.1 Stabilisation et réhabilitation des surfaces herbacées***

AD01 : obtention de la maîtrise foncière ou d'usage sur les secteurs nécessitant une gestion active.

Critère d'évaluation : Acquisition ou signature de conventions d'usage
Facteurs influençant : Négociation avec les propriétaires fonciers,
Description de l'opération : La carte 16 est issue d'une analyse croisée entre les priorités de gestion et les parcelles sur lesquelles Asters ne possède pas de conventions d'usage. Les parcelles concernées étant identifiées, il s'agit de réaliser l'animation foncière auprès des propriétaires privés, de concrétiser les acquisitions ou conventions par des actes officiels. Développer les politiques contractuelles en s'appuyant sur les outils dédiés à Natura 2000. Une convention avec la commune de Doussard a été signée en 2002, qui porte Asters gestionnaire de l'ensemble des parcelles communales situées dans la réserve naturelle pour une durée de 10 ans. Cette convention sera ainsi à renouveler en 2012.
Réalisation : ASTERS (C) et (CE) : La maîtrise foncière est réalisé par Asters pour le compte du CELRL (politique d'achat des terrains par le CELRL, qui donne par la suite la gestion à Asters).
Coût : 10 369 € *dont 352 € financé par Natura 2000 en 2010*

Réponse au critère d'évaluation : Oui

Pertinence : Bonne.

Formulation : Bonne

État d'avancement : En cours.

Respect du phasage : Oui, du temps est consacré chaque année à cette action.

Résultats obtenus : Entre 2010 et 2017, ce sont environ 6 hectares qui ont été achetés par la Conservatoire du Littoral et mis en délégation de gestion à Asters. La collaboration est fructueuse, les échanges réguliers.

Tps réel passé / tps prévu et coût réel : Plutôt juste

Perspectives : Poursuivre cette action

TE01 : fauche manuelle hivernale avec exportation sur la tourbière alcaline et les milieux environnants.

Critère d'évaluation : Suivi des résultats de la gestion
Facteurs influençant :
Description de l'opération : poursuivre la gestion entreprise en 1994. L'extension à certains secteurs proches susceptibles de présenter un intérêt doit être recherchée (2.3 ha environ).
Réalisation : ASTERS (CM) encadrement et préparation chantier + Ecole de Poisy-Chavanod (450€/an)
Coût : 1 667 € + 2365 € de prestation

Réponse au critère d'évaluation : Oui, des suivis faits en 2012 et en 2014

Pertinence : Bonne.

Formulation : Bonne mais la technique d'entretien a été modifiée au fil des années pour une fauche mécanisée, des placettes d'étrépage ont également été mise en place et des essais de modification des apports hydriques ont également été réalisés pour tester de nouvelles méthodes de gestion. A modifier donc dans le prochain programme d'actions.

État d'avancement : En cours

Respect du phasage : Oui

Résultats obtenus : La tourbière reste bien ouverte mais on observe une végétation de moins en moins hygrophile malgré les travaux réalisés. Un problème d'alimentation en eau en est sans doute la cause. Des actions sont donc entreprises dans le cadre du contrat de bassin Fier et lac pour tenter de comprendre les dysfonctionnements hydriques et les corriger. Les travaux sont néanmoins utiles pour lutter contre l'embroussaillement de ce milieu.

3 placettes test avaient été installées pour mettre en place un étrépage superficiel, en plus de la fauche. Sur ces parcelles les résultats sont plus encourageants. Cette technique pourrait être généralisée à une zone plus large.

Des modifications sur les apports en eau ont également été testées sur ces dernières années. Des petits drains ont en effet été comblés en aval de la zone pour tenter de garder plus d'eau dans la tourbière en amont. Nous n'avons pas encore formulé de conclusions sur cette méthode.

Tps réel passé / tps prévu et coût réel : Plutôt juste pour le volet fauche. Néanmoins, des jours supplémentaires ont été nécessaires sur les actions d'étrépage (1j/an) et de modifications hydriques (2j/an).

Perspectives : Reconduire cette action dans le futur plan de gestion, en modifiant son intitulé au vue des nouvelles techniques de gestion à appliquer en fonction de l'évolution du milieu : « Restaurer et entretenir la tourbière alcaline »

SE01 : suivi des résultats de la gestion sur la tourbière basse alcaline et les milieux environnants.

Critère d'évaluation : Analyse des résultats – état de conservation de la tourbière
Facteurs influençant :
Description de l'opération : évaluer les résultats des sept premières années de suivi et les moyens nécessaires, afin d'optimiser la méthode mise en œuvre et l'appliquer.
Réalisation : ASTERS (CM)
Coût : 1 388 €

Réponse au critère d'évaluation : Oui, une analyse a été produite en 2014, suite au dernier suivi effectué lors de l'actualisation de la cartographie de végétation de la réserve

Pertinence : Bonne. Il parait néanmoins nécessaire d'essayer d'optimiser les suivis.

Formulation : Correcte

État d'avancement : En cours

Respect du phasage : Pas tout à fait, des suivis ont eu lieu tous les 2 à 3 ans et pas annuellement (manque de temps)

Résultats obtenus : Les deux derniers suivis, comparés à ceux effectués régulièrement entre 1999 et 2005, montrent une modification de la végétation : d'une magnocaricaie basse et peu dense à jonc subnoduleux sous un couvert de roseaux à une formation plus dense de magnocaricaie/jonchaie avec beaucoup de molinie, directement liée à l'observation directe d'une baisse de la nappe (20 à 30 cm). Des suivis devront donc se poursuivre et des actions mises en place pour améliorer les résultats obtenus (actions sur les apports en eau).

Des suivis ont également été réalisés sur les placettes test, avec des résultats plus intéressants.

Tps réel passé / tps prévu et coût réel : Moins de temps que prévu a été passé sur ce suivi, faute de disponibilité de la mission 3. Un suivi bisannuel pourrait suffire en routine. A renforcer néanmoins en cas de travaux majeurs.

Perspectives : Poursuivre ce suivi et également sur les placettes test. Reformuler une action générique pour le suivi des zones gérées : « Mettre en place un suivi des zones gérées »

TE02 : broyage de restauration de milieux herbacés embroussaillés.

Critère d'évaluation : Suivi des résultats de broyage de restauration

Facteurs influençant :

Description de l'opération : broyage estival tardif de divers secteurs présentant un embroussaillement avancé et dont le maintien du secteur en zone ouverte a été jugé nécessaire (2.7 ha environ soit 0.54 ha par an) à 3 000€/ha. Le broyage de restauration sera suivi d'un entretien par broyage (qui n'est pas chiffré). Des travaux ponctuels de restauration sur la zone traitée en 2007 sont également à programmer : travaux non chiffrés car le coût dépendra de la surface à traiter, non déterminée.

Réalisation : ASTERS (CE) encadrement et préparation chantiers + prestataire (3 000 €/ha)

Coût : 1404 € + 8 515 € de prestation

Réponse au critère d'évaluation : Oui, dans le cadre de l'actualisation de la cartographie de végétation de la réserve en 2014

Pertinence : Bonne, néanmoins il n'apparait plus utile aujourd'hui de faire la distinction entre travaux de restauration ou d'entretien, suivant les zones et la fréquence de réalisation les 2 types de travaux sont nécessaires et s'alternent.

Formulation : Bonne, néanmoins il n'apparait plus utile aujourd'hui de faire la distinction entre travaux de restauration ou d'entretien, suivant les zones et la fréquence de réalisation les 2 types de travaux sont nécessaires et s'alternent.

État d'avancement : En cours

Respect du phasage : Oui.

Résultats obtenus : Chaque année des travaux de restauration ont eu lieu et plusieurs hectares sont restaurés. Les milieux apparaissent ainsi ouverts.

Tps réel passé / tps prévu et coût réel : Plutôt juste

Perspectives : Poursuivre cette action en la renommant : « Restaurer et entretenir les milieux herbacés ».

SE02 : suivi des résultats du broyage de restauration de milieux herbacés embroussaillés.

Critère d'évaluation : Analyse des résultats – état de conservation des milieux herbacés
Facteurs influençant :
Description de l'opération : poursuivre les évaluations entreprises et affiner la gestion en fonction des résultats obtenus. Une réflexion préalable sur la méthode la plus adaptée est nécessaire.
Réalisation : ASTERS (CM)
Coût : 2 775 €

Réponse au critère d'évaluation : Oui, une analyse a été produite en 2014, suite au dernier suivi effectué lors de l'actualisation de la cartographie de végétation de la réserve.

Pertinence : Bonne. Il parait néanmoins nécessaire d'essayer d'optimiser les suivis.

Formulation : Correcte

État d'avancement : En cours

Respect du phasage : Oui pour le suivi photo qui est fait chaque année.
Pour le suivi qualitatif, seul un suivi général a été réalisé en 2014, dans le cadre de l'actualisation de la cartographie de végétation de la réserve.

Résultats obtenus : Globalement le milieu tend à se refermer et à s'assécher à l'échelle de la réserve. Sur les zones restaurées, les milieux retrouvés sont plus intéressants, mais ce faciès plus sec prédomine de partout.

Tps réel passé / tps prévu et coût réel : Moins de temps que prévu a été passé sur ce suivi, faute de disponibilité de la mission 3.

Perspectives : Poursuivre ce suivi et également sur les placettes test. Reformuler une action générique pour le suivi des zones gérées : « Mettre en place un suivi des zones gérées »

TE03 : élimination manuelle des ligneux dans les roselières terrestres et d'autres milieux non-destinés à une gestion agricole.

Critère d'évaluation : état de la roselière après travaux
Facteurs influençant : Degré d'implication des bénévoles
Description de l'opération : élimination hivernale des arbres et arbustes, avec coupe estivale des rejets, destinée à bloquer le processus de boisement de ces milieux, notamment sur les lisières. Une définition préalable des surfaces traitables est nécessaire. Surface maximale à traiter : 5 ha. 1 passage/ secteur sur la durée du plan de gestion (3j/an sur 5 ans).
Réalisation : ASTERS (CE) encadrement et préparation chantiers + prestataire, scolaire ou bénévole (700€/j pendant 15j)
Coût : 1 404 € + 11 038 € de prestation

Réponse au critère d'évaluation : Oui, pour l'aspect visuel, un suivi photo des roselières terrestres est réalisé chaque année, et pour l'aspect plus qualitatif, un suivi a été fait sur ces zones dans le cadre de l'actualisation de la cartographie de végétation de la réserve en 2014

Pertinence : Bonne mais les techniques de restauration ou d'entretien sont plus diversifiées que la seule élimination des ligneux. A modifier donc dans le prochain programme d'actions.

Formulation : Bonne mais les techniques de restauration ou d'entretien sont plus diversifiées que la seule élimination des ligneux. A modifier donc dans le prochain programme d'actions.

État d'avancement : En cours

Respect du phasage : Les actions sur les roselières terrestres sont espacées de 4 à 5 ans sur chacune des zones, mais pas toutes les zones ne sont traitées chaque année. Globalement respect du phasage.

Résultats obtenus : Chaque année des travaux d'élimination des ligneux dans les roselières ont eu lieu et plusieurs hectares sont restaurés. Les milieux apparaissent ainsi ouverts.

Tps réel passé / tps prévu et coût réel : Plutôt juste

Perspectives : Poursuivre cette action en la renommant : « Restaurer et entretenir les roselières terrestres ».

SE03 : Suivi des résultats de l'élimination des ligneux dans la roselière terrestre et autres milieux non destinés à une gestion agricole

Critère d'évaluation : Analyse des résultats – état de conservation de la roselière terrestre
Facteurs influençant : Dynamique de recolonisation forestière
Description de l'opération : Evaluer la dynamique de recolonisation végétale, en suivant de près la problématique des espèces invasives (solidage, buddléia)
Réalisation : ASTERS (CM)
Coût : 1 624 €

Réponse au critère d'évaluation : Oui, une analyse a été produite en 2014, suite au dernier suivi effectué lors de l'actualisation de la cartographie de végétation de la réserve.

Pertinence : Bonne. Il parait néanmoins nécessaire d'essayer d'optimiser les suivis.

Formulation : Correcte

État d'avancement : En cours

Respect du phasage : Oui pour le suivi photo qui est fait chaque année.
Pour le suivi qualitatif, seul un suivi général a été réalisé en 2014, dans le cadre de l'actualisation de la cartographie de végétation de la réserve.

Résultats obtenus : Globalement le milieu tend à se refermer et à s'assécher à l'échelle de la réserve. Sur les zones restaurées, les milieux retrouvés sont plus intéressants, mais ce faciès plus sec prédomine de partout. Le solidage envahi également peu à peu ces zones.

Tps réel passé / tps prévu et coût réel : Moins de temps que prévu a été passé sur ce suivi, faute de disponibilité de la mission 3.

Perspectives : Poursuivre ce suivi. Reformuler une action générique pour le suivi des zones gérées : « Mettre en place un suivi des zones gérées »

AD02 : Suivi de la mise en œuvre avec les agriculteurs locaux d'un retour à des pratiques favorables sur les secteurs restaurés.

Critère d'évaluation convention avec les exploitants
Facteurs influençant : Qualité du discours, arguments
Description de l'opération : Dans le cadre de l'animation de la politique Natura 2000, des mesures agri-environnementales ont été contractualisées avec les agriculteurs pour une durée de 5 ans (jusqu'en 2013). La mission consiste donc à surveiller l'application du contrat et, en fin de contrat adapter les mesures en fonction des attentes des agriculteurs.
Réalisation : ASTERS (CE), en lien avec les techniciens agricoles.
Coût : 1022 €

Réponse au critère d'évaluation : Oui

Pertinence : Bonne

Formulation : Correcte

État d'avancement : En cours, les contrats ont été renouvelés en 2015

Respect du phasage : Oui

Résultats obtenus : Les milieux sont entretenus et les cortèges floristiques se maintiennent globalement, même si un faciès plus sec est observé.

Tps réel passé / tps prévu et coût réel : RAS

Perspectives : Action à poursuivre

TE04 : fauche (ou broyage) estivale tardive des milieux herbacés restaurés.

Critère d'évaluation : Etat de conservation des milieux herbacés
Facteurs influençant :
Description de l'opération : gestion estivale tardive de divers secteurs présentant une végétation de type prairies à molinie, jonçaies ou cariçaies, restaurés pour bénéficier d'une gestion agricole adaptée. Surface à traiter de 6.3 ha à 380€/ha soit 2 400€/an.
Réalisation : ASTERS (CE) encadrement et préparation chantier + agriculteurs locaux ou prestataire
Coût : 2 808 € + 12 615 € de prestation

Réponse au critère d'évaluation : Oui, dans le cadre de l'actualisation de la cartographie de végétation de la réserve en 2014

Pertinence : Bonne, néanmoins il n'apparait plus utile aujourd'hui de faire la distinction entre travaux de restauration ou d'entretien, suivant les zones et la fréquence de réalisation les 2 types de travaux sont nécessaires et s'alternent.

Formulation : Bonne, néanmoins il n'apparait plus utile aujourd'hui de faire la distinction entre travaux de restauration ou d'entretien, suivant les zones et la fréquence de réalisation les 2 types de travaux sont nécessaires et s'alternent.

État d'avancement : En cours

Respect du phasage : Oui.

Résultats obtenus : Chaque année des travaux de restauration ont eu lieu et plusieurs hectares sont restaurés. Les milieux apparaissent ainsi ouverts.

Tps réel passé / tps prévu et coût réel : Plutôt juste

Perspectives : Poursuivre cette action en la regroupant avec TE02 et la formuler ainsi « Restaurer et entretenir les milieux herbacés ».

SE04: suivi des résultats de la gestion agricole des milieux d'intérêt et enregistrement des pratiques.
Critère d'évaluation : Analyse des résultats – état de conservation des milieux d'intérêt
Facteurs influençant :
Description de l'opération : évaluer les résultats de la gestion proposée sur les parcelles contractualisées dans le cadre de Natura 2000. (Dates de fauche, éventuellement fertilisation ou dates et charge de pâturage…).
Réalisation : ASTERS (CE)
Coût : 930 €

Réponse au critère d'évaluation : Oui, une analyse a été produite en 2014, suite au dernier suivi effectué lors de l'actualisation de la cartographie de végétation de la réserve.

Pertinence : Bonne. Il parait néanmoins nécessaire d'essayer d'optimiser les suivis.

Formulation : Correcte

État d'avancement : En cours

Respect du phasage : Oui pour le suivi photo qui est fait chaque année.
Pour le suivi qualitatif, seul un suivi général a été réalisé en 2014, dans le cadre de l'actualisation de la cartographie de végétation de la réserve.

Résultats obtenus : Globalement le milieu tend à se refermer et à s'assécher à l'échelle de la réserve. Sur les zones restaurées, les milieux retrouvés sont plus intéressants, mais ce faciès plus sec prédomine de partout. Le solidage envahi également peu à peu ces zones.

Tps réel passé / tps prévu et coût réel : Moins de temps que prévu a été passé sur ce suivi, faute de disponibilité de la mission 3.

Perspectives : Poursuivre ce suivi. Reformuler une action générique pour le suivi des zones gérées : « Mettre en place un suivi des zones gérées »

SE05: Suivi des résultats de la gestion agricole des autres milieux et enregistrement des pratiques
Critère d'évaluation : Analyse des résultats – état de conservation des autres milieux
Facteurs influençant :
Description de l'opération : évaluer les résultats de la gestion proposée sur les parcelles non contractualisées dans le cadre de Natura 2000. (Dates de fauche, éventuellement fertilisation ou dates et charge de pâturage…).
Réalisation : ASTERS (CE)

Pas de distinction nécessaire avec action SE04, à supprimer

- ***Objectif opérationnel : 1.2 Préservation de la roselière lacustre***

PO01 : sensibilisation à l'application des réglementations propres aux roselières lacustres.

Critère d'évaluation : Les différents acteurs sont contactés tous les 2 ans
Facteurs influençant : Qualité du discours, arguments, volonté de des acteurs
Description de l'opération : sensibiliser les services en charge de missions de police susceptibles d'intervenir par voie lacustre (ONEMA et gendarmerie fluviale essentiellement). Renforcer la sensibilisation des structures de locations d'embarcations à proximité de la réserve et les inciter à diffuser l'information.
Réalisation : ASTERS (CM), les services de police et les loueurs concernés.
Coût : 1 337 €

Réponse au critère d'évaluation : Oui, à minima tous les 2 ans

Pertinence : Bonne

Formulation : Correcte

État d'avancement : En cours

Respect du phasage : Non, contacts réguliers, tous les ans.

Résultats obtenus : Les liens entre les différents services de police ont été renforcés, et notamment sur la nouvelle zone du périmètre de protection de la réserve. Les structures voisines ont également été sensibilisées et, grâce à la participation de chacun, sur ce secteur, la fréquentation a fortement diminuée, comme attendu.

Tps réel passé / tps prévu et coût réel : Correct en moyenne

Perspectives : Action à poursuivre

TE05 : élimination des épaves et bois flottants dans la roselière lacustre.

Critère d'évaluation : Quantité de bois flottants enlevée

Facteurs influençant : Degré d'implication des bénévoles

Description de l'opération : ramassage et mise en tas des éléments flottants amassés dans la roselière. Les interventions sont susceptibles de se répéter après chaque crue importante, en veillant aux interférences avec la reproduction des oiseaux et batraciens.

Réalisation : ASTERS (CM) encadrement et préparation chantiers + bénévoles et lycées agricoles (1j à 550€ pendant 5 ans)

Coût : 1 667 € + 2 891 € de prestation

Réponse au critère d'évaluation : La quantité de bois enlevée n'est pas mesurée, mais des photos attestent des quantités de bois enlevées

Pertinence : Bonne

Formulation : Correcte

État d'avancement : En cours

Respect du phasage : Oui

Résultats obtenus : La roselière lacustre reprend peu à peu du terrain, toutes les actions menées par le SILA semblent porter leurs fruits.

Tps réel passé / tps prévu et coût réel : 1,5j prévus par an, pour 6 en moyenne réalisés

Perspectives : Action à poursuivre

TE06 : Mise en œuvre et suivi de méthodes de gestion de la roselière lacustre proposées par l'étude SILA.

Critère d'évaluation : Analyse des méthodes mises en œuvre

Facteurs influençant :

Description de l'opération : L'étude SILA a défini des méthodes de gestion des roselières lacustres. Le SILA est en train de décliner pour le lac d'Annecy un programme d'actions de gestion de ce milieu : planification des opérations de gestion, procédure de réglementation, suivi des méthodes d'expérimentation : dispositifs anti-vagues, modification du profil des berges, faucardage, implantation…

Réalisation : ASTERS (C) et (CM).

Coût : 5 896 €

Réponse au critère d'évaluation : Le gestionnaire a accompagné et suivi les méthodes de gestion mises en œuvre par le SILA sur la roselière lacustre. Le SILA a analysé les résultats de ces méthodes, également en partenariat avec Asters.

Pertinence : Bonne

Formulation : Correcte, néanmoins, avec la mise en place du périmètre de protection sur ces zones de roselières lacustres, Asters va prendre une part plus importante dans la gestion de ces milieux. Il serait bon de distinguer les actions de gestion et de suivi. A dissocier donc.

État d'avancement : La première phase de travaux a été clôturée. Une seconde est en train de voir le jour, en cours donc.

Respect du phasage : Globalement oui

Résultats obtenus : La roselière lacustre reprend peu à peu du terrain, toutes les actions menées par le SILA semblent porter leurs fruits : pose des palissades de pieux jointifs, plantations, faucardage, enlèvement des bois flottants… De nombreux suivis ont été mis en place pour valider ou invalider les méthodes choisies. Globalement les méthodes étaient adaptées.

Tps réel passé / tps prévu et coût réel : Plutôt sous-estimé, de l'ordre de quelques jours par an (plutôt 3 à 6), pour la conservatrice adjointe et pour le garde

Perspectives : Action à poursuivre en distinguant le volet action du volet suivi : « Restaurer et entretenir les roselières lacustres » et « Suivre l'évolution des roselières lacustres »

AD03 : recherche de solutions pour modifier la régulation du niveau du lac

Critère d'évaluation : Compte-rendu de réunion
Facteurs influençant : Qualité du discours, arguments
Description de l'opération : La réflexion a été mise en place : un groupe de travail réunissant les différents acteurs (pécheurs, chasseurs, SILA, DDAF) réfléchissent sur le sujet. Le gestionnaire aura pour tâche de suivre ces réunions afin d'identifier clairement la marge de variation compatible avec les autres usages. Enfin, il conviendra de négocier l'application de cette nouvelle régulation.
Réalisation : ASTERS (CM), en lien avec pêcheurs, SILA et DDAF
Coût : 1 388 €

Réponse au critère d'évaluation : Oui

Pertinence : Bonne

Formulation : Correcte

État d'avancement : Le SILA s'est emparé de cette question, en réponse à la problématique globale de restauration des roselières lacustres. Asters a suivi cette démarche également. Des scénarios ont été imaginés et étudiés précisément. La décision est maintenant entre les mains des élus du SILA.

Respect du phasage : Globalement oui

Résultats obtenus : Pas de résultats aujourd'hui.

Tps réel passé / tps prévu et coût réel : Plutôt juste

Perspectives : Action à poursuivre

- ***Objectif à long terme : 2. Maintenir ou orienter les modes de fonctionnement naturels***

  - ***Objectif opérationnel : 2.1 Accompagner l'évolution des milieux dynamiques ou fonctionnels autonomes***

AD04 : accompagnement des procédures de définition et réalisation des travaux indispensables sur les cours de l'Ire et de l'Eau Morte.

Critère d'évaluation :
Facteurs influençant : Origine de certains problèmes extérieure à la réserve, volontés locales de contrôle des cours d'eau, dispersion de la propriété foncière et maîtrise incomplète
Description de l'opération : Réaliser une veille sur les projets d'aménagements et travaux éventuels sur l'Ire et l'Eau Morte, en particulier sur la partie supérieure du cours d'eau de l'Ire et dans son delta et sur les recoupements de méandres de l'Eau Morte
Réalisation : ASTERS (CE)
Coût : 842 €

Réponse au critère d'évaluation : Sans objet

Pertinence : Bonne

Formulation : Correcte

État d'avancement : En cours, plusieurs projets existent concernant des aménagements des cours d'eau (Eau Morte notamment), ou d'autres actions à envisager via le futur contrat de rivière Fier et lac.

Respect du phasage : Oui

Résultats obtenus : Les résultats observés sur la réserve naturelle ne sont pas impactant.

Tps réel passé / tps prévu et coût réel : Plutôt juste

Perspectives : Action à poursuivre

SE06 : surveillance des embâcles sur l'Eau Morte et l'Ire

Critère d'évaluation : Entretien des cours d'eau
Facteurs influençant : Moyens mis en œuvre
Description de l'opération : surveiller l'évolution du lit des cours d'eau et la formation d'embâcles. Si nécessaire, contacter la Communauté de Communes pour intervenir sur les obstacles à l'écoulement. Encadrer les chantiers et évaluer leurs effets.
Réalisation : ASTERS (CM)
Coût : 1 112 €

Réponse au critère d'évaluation : Oui, des embâcles sont régulièrement retirées des cours d'eau

Pertinence : Bonne

Formulation : Correcte mais pourrait intégrer le volet gestion. Cette action concernerait finalement plus une action de gestion que de suivi. A basculer dans la codification vers TE (et plus SE).

État d'avancement : En cours, plusieurs projets existent concernant des aménagements des cours d'eau (Eau Morte notamment), ou d'autres actions à envisager via le futur contrat de rivière Fier et lac.

Respect du phasage : Oui

Résultats obtenus : Asters a démarré une étude sur les embâcles en 2015 afin de cartographier leur emplacement et d'identifier celles qui pourraient être problématiques et celles qui pourraient être laissées en place dans un but de biodiversité (les embâcles font partie de l'écosystème du cours d'eau, elles sont utiles à son bon fonctionnement). Il pourrait ainsi être proposé un plan d'action sur la gestion de ces embâcles sur l'Eau Morte. Sur l'Ire les embâcles sont systématiquement retirés.

Tps réel passé / tps prévu et coût réel : Plutôt juste sur la surveillance.
L'étude sur les embâcles a été réalisée par un stagiaire en BTS GPN. Les actions de gestion de ces embâcles prennent environ 1j/an.

Perspectives : Action à poursuivre en reformulant légèrement : « Surveillance et gestion des embâcles sur l'Eau Morte et l'Ire ».

SE07 : surveillance des activités humaines dans les zones où le gestionnaire n'intervient pas activement.

Critère d'évaluation : Notes de relevés
Facteurs influençant : Quantité d'activités humaines
Description de l'opération : recueil d'informations sur les pratiques forestières à l'occasion de constats de travaux. Enregistrement de l'évolution de la fréquentation du delta de l'Ire et du lit des cours d'eau...
Réalisation : ASTERS, garde-animateur.
Coût : Intégré dans le coût de l'activité garderie (Cf. obj.5.5 PO03)

Réponse au critère d'évaluation : Oui, sous diverses formes (photos, rapports d'activités, etc.)

Pertinence : Bonne

Formulation : Correcte

État d'avancement : En cours

Respect du phasage : Sans objet, intégré dans l'activité de garderie (PO03)

Résultats obtenus : A travers la présence du garde sur le terrain et des interactions avec les différents usagers (privés, chasseurs, pêcheurs, promeneurs…), la surveillance globale de la réserve est assurée.

Tps réel passé / tps prévu et coût réel : Sans objet, intégré dans l'activité de garderie (PO03)

Perspectives : Action à poursuivre

- ***Objectif à long terme : 3. Améliorer l'état de conservation des autres milieux est espèces d'intérêt***

    - ***Objectif opérationnel : 3.1. : Améliorer les capacités d'accueil des points d'eau libre***

SE08 : réaliser un inventaire et une notice de gestion des points d'eau libre de la réserve.

Critère d'évaluation : Notice de gestion
Facteurs influençant :
Description de l'opération : recensement et localisation des divers points d'eau libre, description physique et fonctionnelle, inventaire de l'existant ; identification des potentialités, propositions d'aménagements, chiffrage des opérations nécessaires…
Réalisation : ASTERS (St), (C) et (CM)

Réponse au critère d'évaluation : Oui

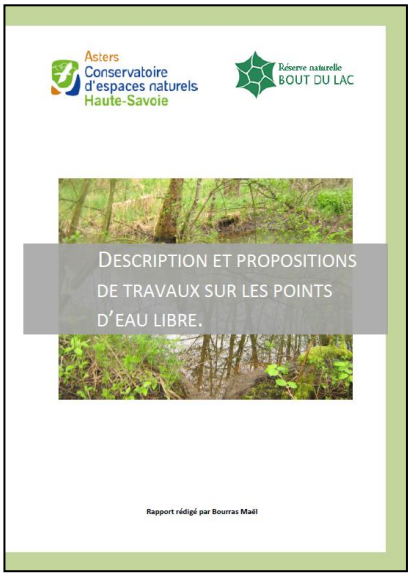

Pertinence : Bonne

Formulation : Correcte

État d'avancement : Réalisé en 2013, prévoir une remise à jour du diagnostic et un nouveau plan d'action en 2023.

Respect du phasage : Non, prévu en 2011, réalisé en 2013

Résultats obtenus : La notice fourni la localisation précise et une description physique et biologique de chaque point d'eau. Elle met en avant les intérêts écologiques et les préconisations de gestion. Elle propose également une priorisation des actions dans le temps et des moyens à mettre en œuvre pour les réaliser.

Tps réel passé / tps prévu et coût réel : Correct, stage de BTS GPN

Perspectives : Action à poursuivre, sous forme d'un point d'avancement du plan d'actions et d'une remise à jour de la notice de gestion en 2023.La reformuler ainsi : « Remettre à jour l'inventaire et la notice de gestion des points d'eau libre de la réserve »

TE07 : réalisation des travaux d'amélioration des points d'eau libre.

Critère d'évaluation : Etat des points d'eau après travaux d'amélioration
Facteurs influençant : Main d'œuvre, moyens disponibles
Description de l'opération : Quelques chantiers ont été identifiés par le gestionnaire comme pouvant être réalisé avant ou cours de la réalisation des notices de gestion : Ouverture dans la roselière de la grande mare pour mettre en place des suivis batraciens et coléoptères. Tailler les berges des multiples points d'eau de la réserve. Conserver l'ornière temporaire fonctionnelle située à 300 m après la croix (larves de tritons alpestres). Recreuser au moment du chantier du sentier pour tous, la mare de la roselière.
Réalisation : ASTERS (c), (CM) et (CE) + bénévoles
Coût : 2 649 €

Réponse au critère d'évaluation : Non, les travaux ont été réalisés sur certains points d'eau mais il n'y a pas eu de suivi spécifique mis en place pour le moment.

Pertinence : Bonne

Formulation : Correcte

État d'avancement : En cours depuis fin 2013, chaque année quelques points d'eau sont restaurés.

Respect du phasage : Pas tout à fait : prévu sur 2011 à 2013, réalisé sur 2013 à 2017 et suivants a priori.

Résultats obtenus : Des points d'eau ont été restaurés, comme proposé dans la notice de gestion, par ordre de priorité, dans la prairie centrale, la zone centrale et la zone à Liparis.

Tps réel passé / tps prévu et coût réel : Correct

Perspectives : Action à poursuivre selon la notice rédigée et l'ordre de priorisation des travaux.

- ***Objectif opérationnel : 3.2. Préserver le crapaud commun durant ses migrations entre la réserve et les versants***

TE08 : sauvetage des crapauds lors de la migration prénuptiale printanière
Critère d'évaluation : Résultats du sauvetage
Facteurs influençant :
Description de l'opération : organisation du chantier d'installation et de démontage du dispositif en attendant la mise en place du passage à petite faune prévu en 2010. Encadrement des bénévoles impliqués dans le ramassage. Recueil et traitement des données.
Réalisation : ASTERS (CM), lycée agricole de Poisy-Chavanod, bénévoles.
Coût : 2588 € + 2 891 € de prestation

Réponse au critère d'évaluation : Oui, tous les résultats sont enregistrés.

Pertinence : Bonne

Formulation : Correcte

État d'avancement : En cours

Respect du phasage : Pas tout à fait : prévu jusqu'en 2011 et l'installation du passage à petite faune, mais ce dernier n'a pas encore été installé. Prévu pour fin 2018 début 2019. Le dispositif est donc posé chaque année encore.

Résultats obtenus :

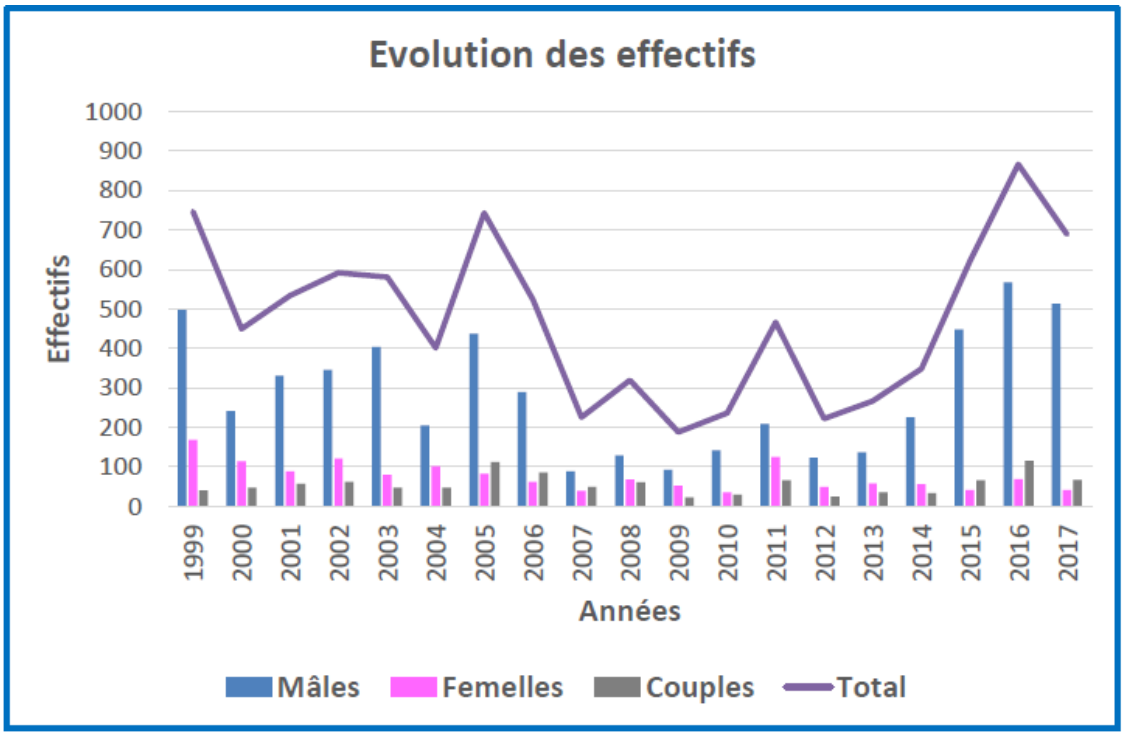

Tps réel passé / tps prévu et coût réel : Correct

Perspectives : Action à poursuivre encore en 2019 en fonction de l'avancée des travaux.

AD05 : Accompagnement de la mise en place du passage à petite faune

Critère d'évaluation : Réalisation du passage
Facteurs influençant : Moyens financiers
Description de l'opération : Un comité de pilotage travaille sur ce projet dans le cadre de l'aménagement d'une piste cyclable. Les orientations ont été définies. Le projet devrait être lancé d'ici 2010.
Réalisation : ASTERS (CM)
Coût : 2 889 €

Réponse au critère d'évaluation : Non

Pertinence : Bonne

Formulation : Correcte

État d'avancement : En cours

Respect du phasage : Pas tout à fait : prévu en 2012 et 2013 mais ce dernier n'a pas encore été installé. Accompagnement prévu encore jusqu'en début d'année 2019.

Résultats obtenus : Des préconisations ont été vues avec le Conseil départemental, en charge de la réalisation du passage à petite faune. Les travaux devraient être bien calibrés en conséquence.

Tps réel passé / tps prévu et coût réel : Correct

Perspectives : Action à poursuivre encore en 2019.

SE09 : Suivi de la migration prénuptiale du crapaud suite à la mise en place du passage à petite faune.

Critère d'évaluation : Utilisation du passage à petite faune par le crapaud lors de sa migration prénuptiale

Facteurs influençant : Mise en place du passage à petite faune à des endroits stratégiques

Description de l'opération : Suite à la mise en place du passage à petite faune, un suivi de la population de crapaud lors de la migration devra être mis en place pour évaluer la réussite de l'aménagement. Un protocole de suivi devra être élaboré permettant de vérifier la bonne utilisation du passage à petite faune par le crapaud.

Réalisation : ASTERS (CM)

Coût : 2 750 €

Réponse au critère d'évaluation : Non

Pertinence : Bonne

Formulation : Correcte

État d'avancement : L'action n'a pas démarré faute de l'installation préalable du passage à petite faune.

Respect du phasage : Non

Résultats obtenus : Sans objet

Tps réel passé / tps prévu et coût réel : Sans objet

Perspectives : Action à reprogrammer, à partir de 2019. Protocole à établir.

- ***Objectif opérationnel : 3.3 Lutter contre les espèces invasives***

SE10 : Réaliser un inventaire des zones à renouée du Japon, buddléia et solidage verge d'or

Critère d'évaluation : rapport
Facteurs influençant :
Description de l'opération : Un inventaire incomplet a été réalisé en 2006. Ce nouvel inventaire permettra de localiser précisément les différentes taches d'espèces invasives et de les caractériser. Ce travail permettra de définir les modalités des travaux à réaliser pour lutter contre ces espèces.
Réalisation : ASTERS (St) et (CM)

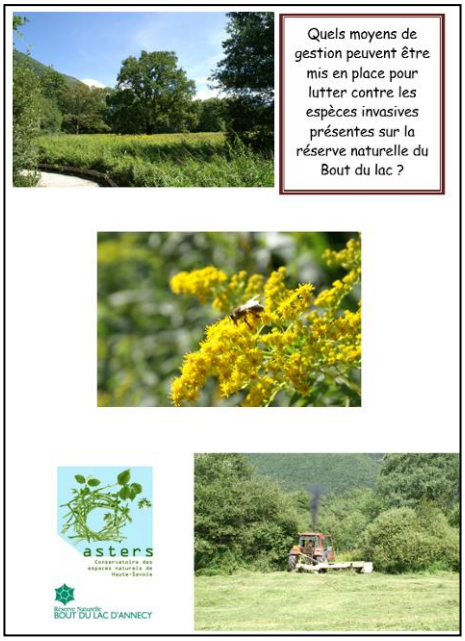

Réponse au critère d'évaluation : Oui

Pertinence : Bonne

Formulation : Correcte, l'Impatience de l'Himalaya pourrait être ajoutée

État d'avancement : Réalisé en 2012, à remettre à jour en 2019 (avec l'actualisation de la cartographie d'habitats)

Respect du phasage : Non, prévu en 2010, réalisé en 2012

Résultats obtenus : Le rapport fourni la localisation précise pour chaque espèce et la densité de présence pour le solidage. Il propose également des préconisations de gestion.
Les espèces invasives sont bien présentes sur la réserve, avec chacune des contextes différents :

- pour le Solidage géant ou du Canada : il est largement répandu mais semble être contenu par la fauche ;
- pour la Rénouée : il existe quelques tâches de quelques mètres carrés, elles semblent se contenir, le gestionnaire tente de les éradiquer ;
- pour le Buddléia, il est surtout présent au bord de l'Ire, sa dynamique est très rapide ;
- pour l'Impatience, elle est en phase avancée de colonisation.

Tps réel passé / tps prévu et coût réel : Correct, stage de BTS GPN

Perspectives : Action à poursuivre, sous forme d'une remise à jour de l'inventaire en 2019. Reformuler l'action « Remettre à jour l'inventaire des espèces invasives ».

AD06 : Intégrer la problématique des espèces invasives aux travaux de gestion des milieux

Critère d'évaluation : cahier des charges des prestataires,
Facteurs influençant :
Description de l'opération : Cette action a pour objectif de prendre en compte la possibilité de colonisation des espèces invasives (solidage, renouée, buddléia) lors de travaux d'entretien ou de restauration de milieux. Des préconisations sont alors à envisager pour éviter une dissémination de ces espèces.
Réalisation : ASTERS (C), (CM) et (CE)
Coût : 1 127 €

Réponse au critère d'évaluation : Oui ou demande d'autorisation de travaux

Pertinence : A discuter : ce point fait partie des préconisations nécessaires et obligatoire aujourd'hui dans tous les travaux engagés, dans la réserve ou en dehors. Il n'est plus indispensable qu'il fasse l'objet d'une action à proprement parlé.

Formulation : Correcte

État d'avancement : En cours

Respect du phasage : Non, prévu en 2012 alors que cette action s'applique tout le temps.

Résultats obtenus : Les précautions nécessaires sont prises. Aucun autre foyer n'a été identifié.

Tps réel passé / tps prévu et coût réel : Mal estimé à la base (1j en 2011)

Perspectives : Action à supprimer

TE09 : Réaliser des travaux d'élimination / arrachage des espèces invasives

Critère d'évaluation : Disparition ou réduction de la population de l'espèce sur le secteur

Facteurs influençant :

Description de l'opération : Organisation de chantier d'arrachage de solidage, coupe des jeunes pousses de renouée, coupe de l'inflorescence du solidage, arrachage/ coupe du buddléia. Ces travaux peuvent être des chantiers, mais peuvent également être réalisé lors de tout passage dans la réserve. Lycées, associations d'amis, bénévoles, gestionnaire ou prestataire sont des acteurs potentiels de cette action

Réalisation : ASTERS (CE), lycée agricole, bénévoles.

Coût : 1 520 €

Réponse au critère d'évaluation : Les espèces semblent se contenir ou progresser lentement, mais pas de réduction ni de disparition

Pertinence : Bonne

Formulation : Correcte, pourrait être simplifiée (en supprimant / arrachage)

État d'avancement : En cours

Respect du phasage : Oui

Résultats obtenus : Les espèces semblent se contenir ou progresser lentement, mais pas de réduction ni de disparition.

Pour la Renouée du Japon :

- des arrachages manuels ont été faits chaque année
- deux bâches ont été posées sur 2 tâches dans les secteurs est et nord de la réserve

Sur les secteurs bâchés, une surveillance est faite pour limiter les rejets. Des arbustes seront plantés pour poursuivre le protocole de lutte initié. L'espèce ne s'étend pas.

Pour le buddléia :

- un arrachage mécanique + dessouchage a été fait le long de l'Ire en 2012 et 2014 sur environ 500 m linéaire
- des arrachages manuels ont également été faits ponctuellement

Le buddléia est difficile à contenir et à éliminer. Il faudrait pouvoir envisager de plus gros moyens de lutte. L'évolution est à l'expansion, légèrement.

Pour le Solidage :

- un arrachage manuel a été effectué sur les zones les plus sensibles (prairie centrale, delta de l'Ire notamment)
- une fauche annuelle est pratiquée

Le solidage gagne en densité et en étendue sur tous les milieux qui ont tendance à s'assécher (prairies humides et roselières terrestres. Il faudrait pouvoir envisager de plus gros moyens de lutte. L'évolution est à l'expansion.

Pour l'impatience de l'Himalaya :

- des coupes des hampes florales sont pratiquées, irrégulièrement
- ainsi que des arrachages manuels.

Cette espèce gagne également du terrain. Il faudrait pouvoir envisager de plus gros moyens de lutte.

Tps réel passé / tps prévu et coût réel : Largement sous-estimé (2j / an). Prévoir 4j / mois d'avril à septembre soit 24j / an

Perspectives : Action à poursuivre et à renforcer

SE11 : Suivre l'évolution des secteurs où des travaux d'arrachage ont été réalisés

Critère d'évaluation : Analyse des résultats
Facteurs influençant :
Description de l'opération : Ce suivi permettra d'une part, de comparer les différents types de travaux, et d'autre part de suivre le retour à une végétation indigène
Réalisation : ASTERS (CE)
Coût : 756 €

Réponse au critère d'évaluation : Partiellement, une analyse a été produite en 2014, suite au dernier suivi effectué lors de l'actualisation de la cartographie de végétation de la réserve. Le niveau de détail n'est pas suffisant.

Pertinence : Bonne. Il parait néanmoins nécessaire d'essayer d'optimiser les suivis.

Formulation : Devrait tenir compte du fait que les travaux ne sont pas nécessairement de l'arrachage.

État d'avancement : En cours

Respect du phasage : Oui pour le suivi photo qui est fait chaque année.
Pour le suivi qualitatif, seul un suivi général a été réalisé en 2014, dans le cadre de l'actualisation de la cartographie de végétation de la réserve. Le niveau de détail n'est cependant pas suffisant.

Résultats obtenus : Globalement les espèces invasives sont contenues ou s'étendent légèrement ou fortement. Le suivi devrait être mieux organisé et soutenu, tout comme les actions de lutte, il faudrait donc renforcer les moyens.

Tps réel passé / tps prévu et coût réel : Moins de temps que prévu a été passé sur ce suivi, faute de disponibilité de la mission 3.

Perspectives : Renforcer ce suivi et reformuler l'action : « Suivre l'évolution des espèces invasives sur la réserve »

- ***Objectif opérationnel : 3.4 Préserver la zone de flou juridique (berges du lac d'Annecy)***

AD07 : Mise en place d'un périmètre de protection sur la zone de flou juridique (berges du lac)

Critère d'évaluation : Limite du périmètre
Facteurs influençant : volonté des partenaires
Description de l'opération : prendre contact avec la commune, le SILA et les autres acteurs pour définir un périmètre de protection qui englobe tant le flou juridique actuel (entre la limite cadastrale et le niveau du lac) qu'une partie aquatique. Réfléchir à une réglementation spécifique sur ce nouveau périmètre, notamment par rapport à l'occupation estivale des deltas de l'Ire et de l'Eau Morte par les baigneurs.
Réalisation : ASTERS (C) et (CM)
Coût : 3 200 €

Réponse au critère d'évaluation : Oui

Pertinence : Bonne

Formulation : Bonne

État d'avancement : Réalisée, l'arrêté de création a été pris le 28 juillet 2015 (Arrêté n°DDT-2015-0316)

Respect du phasage : Pas tout à fait : Asters et la DDT ont commencé à travailler sur ce dossier en 2012. La commune de Doussard a donné son accord en novembre 2013. Le dossier d'enquête publique a démarré en 2014 pour débouché sur un avis favorable début 2015 et une prise d'arrêté portant officiellement création en juillet de la même année. L'action initialement prévue sur 2010, 2011 et 2012 a donc été décalée et plus longue que prévu.

Résultats obtenus : Le périmètre de protection a été créé : les limites balisées et la réglementation communiquée et appliquée. Après 1 an et demi de vie, et 2 saisons estivales (périodes les plus problématiques), nous constatons déjà une forte diminution de la fréquentation et des effets positif sur la quiétude des lieux et leur propreté. Des observations naturalistes en attestent également avec la présence de limicoles observés, l'augmentation du nombre de canards en hiver... la diversité spécifique des oiseaux a également augmenté.

Tps réel passé / tps prévu et coût réel : Largement sous-estimé : prévoir environ 5j / an, plus l'appui d'un stagiaire (Masters 2 pendant 3 à 4 mis) ou CDD pour la réalisation du dossier d'enquête publique.

Perspectives : Modifier cette action au sein d'un objectif opérationnel renommé concernant non plus le maintien de la zone de flou juridique mais la gestion du périmètre de protection, et la dissocier en 2 actions nommées ainsi : « Entretenir les partenariats pour la bonne cohérence des actions au sein du périmètre de protection » et « Rédiger un plan de gestion du périmètre de protection, en lien avec la réserve naturelle »

PO02 : Faire appliquer la réglementation de ce nouveau périmètre de protection.

Critère d'évaluation : Nombre d'infractions constatées
Facteurs influençant : Qualité du discours, arguments, volonté de des acteurs
Description de l'opération : Suite à la mise en place du périmètre de protection sur cette zone, faire appliquer la nouvelle réglementation.
Réalisation : ASTERS, les services de police et les loueurs concernés.
Coût : Intégré dans le coût de l'activité garderie (Cf. obj.5.5 PO03)

Réponse au critère d'évaluation : Oui, depuis 2015

Pertinence : Bonne

Formulation : Correcte, sera à adapter dans la future programmation

État d'avancement : En cours

Respect du phasage : Pas tout à fait : démarrage en 2015

Résultats obtenus : Présence forte d'Asters sur le périmètre, mais manque d'effectif par rapport à la fréquentation du site. Forte sensibilisation du public, mais encore pas mal d'infractions relevées.

Tps réel passé / tps prévu et coût réel : Sans objet

Perspectives : Action à poursuivre et à reformuler légèrement « Faire appliquer la réglementation sur le périmètre de protection de la réserve ».

- ***Objectif à long terme : 4. Améliorer la connaissance et anticiper l'évolution de la réserve naturelle***

  - ***Objectif opérationnel : 4.1 Affiner la connaissance des espèces en établissant ou complétant les inventaires***

SE12 : définir les priorités d'inventaires et les modalités de recueil de données

Critère d'évaluation : Hiérarchisation des inventaires
Facteurs influençant :
Description de l'opération : L'inventaire des inventaires a été réalisé sur l'ensemble de la Haute-Savoie. Les modalités de recueil ont été partiellement définies. La mission du gestionnaire est, à partir de l'inventaire des inventaires, de hiérarchiser les inventaires à réaliser sur la réserve naturelle, et de définir les modalités de recueil des données.
Réalisation : ASTERS (CM) et (CE) et Comité Scientifique
Coût : 2000 €

Réponse au critère d'évaluation : Partielle. Une liste des espèces flore à retrouver a été réalisée pour orienter les prospections flore. Il manque néanmoins un gros travail sur la faune (macro et micro).

Pertinence : Bonne

Formulation : Correcte, pourrait néanmoins comprendre la mise en œuvre également (pour supprimer l'action suivante SE13)

État d'avancement : En cours

Respect du phasage : Non

Résultats obtenus : Une liste des espèces flore à retrouver a été réalisée pour orienter les prospections flore. Il manque néanmoins un gros travail sur la faune (macro et micro).

Tps réel passé / tps prévu et coût réel : Trop peu de temps passé, faute de disponibilité de la mission 3.

Perspectives : Action à poursuivre et à réaliser en début de programmation : 2019. Reformuler ainsi, en lien avec SE13 : « Définir les priorité d'inventaires et les modalités de recueil des données et les mettre en œuvre ».

SE13 : réaliser les inventaires ou compléments d'inventaires sur les espèces

Critère d'évaluation : nombre d'espèces découvertes
Facteurs influençant : compétences internes mobilisables,
Description de l'opération : en fonction des résultats de l'étape de définition et des compétences internes mobilisables, les inventaires seront réalisés en régie, par le personnel permanent ou des stagiaires, ou commandés à des associations ou personnes compétentes.
Réalisation : ASTERS ou compétences externes
Coût : En fonction de SE11 - 8 010 €

Réponse au critère d'évaluation : Oui

Pertinence : Bonne

Formulation : Correcte, pourrait néanmoins être regroupée avec l'action précédente SE12 « Définir les priorités d'inventaires et les modalités de recueil de données »

État d'avancement : En cours

Respect du phasage : Oui

Résultats obtenus : Des données sont accumulées dans les bases de données : 32 nouvelles espèces floristiques ont été observées sur la période 2012 – 2016 et 40 nouvelles espèces faunistiques, toutes invertébrées. Parmi ceux-ci, une espèce d'intérêt patrimonial : *Vertigo angustior.*

Il paraitrait néanmoins plus pertinent d'organiser au préalable les objectifs et attendus du recueil de ces données et prévoir leur traitement en lien avec des problématiques de gestion ou de connaissance pure.

Tps réel passé / tps prévu et coût réel : Pas de temps initialement défini.

Perspectives : Action à poursuivre et à reformuler ainsi, en lien avec SE12 : « Définir les priorité d'inventaires et les modalités de recueil des données et les mettre en œuvre ».

SE14 : poursuivre le suivi des habitats

Critère d'évaluation : Etat de conservation des habitats
Facteurs influençant :
Description de l'opération : poursuivre les suivis annuels du Molinion restauré et entretenu par l'agriculture. Envisager la mise en place de suivi sur les cariçaies broyées le long de la D909a. Développer les connaissances sur les milieux forestiers jusqu'alors peu caractérisés et laissés en marge (par rapport aux habitats de plus fort intérêt tels les milieux ouverts et humides).
Réalisation : ASTERS (CE)
Coût : 3248 €

Réponse au critère d'évaluation : Oui

Pertinence : Bonne

Formulation : Correcte

État d'avancement : Remise à jour de la cartographie de végétation en 2014

Respect du phasage : Non, phase de terrain générale à l'ensemble de la réserve ponctuelle en 2014. D'autres milieux ont été suivis également de manière ponctuelle : la tourbière alcaline (cf. SE01) et autres suivis photos annuels…

Résultats obtenus : Globalement le milieu tend à se refermer et à s'assécher à l'échelle de la réserve. Sur les zones restaurées, les milieux retrouvés sont plus intéressants, mais ce faciès plus sec prédomine de partout. Les espèces invasives gagnent du terrain.

Tps réel passé / tps prévu et coût réel : Trop peu de temps passé, faute de disponibilité de la mission 3.

Perspectives : Action à poursuivre mais les modalités sont à redéfinir : on cherchera à optimiser les suivis, les rendre plus efficients, en lien avec les effectifs disponibles pour les réaliser. Cette action sera intégrée dans l'observatoire de la réserve naturelle (OO 4.4).

AD08 : développer le partenariat avec les naturalistes spécialisés

Critère d'évaluation : nombre de conventions signées et de données intégrées
Facteurs influençant : volonté des partenaires
Description de l'opération : prendre contact avec les structures, associations ou particuliers compétents dans les groupes systématiques méconnus ou à revoir et les inciter à intervenir sur la réserve naturelle dans le cadre des protocoles de recueil définis.
Réalisation : ASTERS (CM)
Coût : 1 388 €

Réponse au critère d'évaluation : Pas de convention à proprement parlé de signées, mais un réseau d'observateurs mis en place

Pertinence : Bonne

Formulation : Correcte

État d'avancement : En cours

Respect du phasage : Oui

Résultats obtenus : Mise en place du réseau CERVO

Tps réel passé / tps prévu et coût réel : Sans objet

Perspectives : Inciter les membres de CERVO à alimenter et renouveler les observations sur la réserve naturelle.

AD09 : développer les compétences internes par la formation

Critère d'évaluation : Nombre de journée de formation
Facteurs influençant : Compétences internes
Description de l'opération : À partir des compétences internes, mais également externes, poursuivre le développement de compétences environnementales nécessaires au personnel.
Réalisation : ASTERS (C), (CM) et (CE)
Coût : 1 journée de formation/personne/an

Réponse au critère d'évaluation : Oui

Pertinence : Bonne

Formulation : Correcte

État d'avancement : En cours

Respect du phasage : Oui

Résultats obtenus : Chaque personnel de la réserve naturelle se forme à hauteur de quelques journées par an (entre 2 et 8 environ), sur des domaines liés à la sécurité, à la gestion des milieux, au management, à la sensibilisation, etc.

Tps réel passé / tps prévu et coût réel : Pas de temps défini initialement, sans objet.

Perspectives : Action à poursuivre

- ***Objectif opérationnel : 4.2 Comprendre les dynamiques fonctionnelles de la réserve***

SE15: accompagner la réalisation d'une étude sur le fonctionnement hydrogéologique du bassin versant

Critère d'évaluation : Rapport d'étude
Facteurs influençant :
Description de l'opération : Suite à la chute des effectifs de Liparis, depuis 2003, le gestionnaire regrette de ne pas avoir des informations sur les variations de la nappe. La pose de piézomètre pourra apporter des éléments pour mieux analyser l'évolution des habitats liés aux nappes. Cette opération fait partie du projet d'actions de la communauté de communes qui en sera le maître d'ouvrage. Le gestionnaire participera à l'élaboration du cahier des charges (débits liquide et solide, variations de la nappe, risques sur les biens et personnes…). La réalisation même sera confiée à un bureau d'étude compétent.
Réalisation : ASTERS (CM) et bureau spécialisé.
Coût : 392 €

Réponse au critère d'évaluation : Oui, dans le cadre de la mise en place du contrat de bassin Fier et lac une étude hydrogéomorphologique du bassin versant a été réalisée
Pertinence : Bonne

Formulation : Correcte

État d'avancement : Terminé

Respect du phasage : Pas tout à fait, Asters suit l'avancée de ce dossier chaque année

Résultats obtenus : Le rapport d'étude sur le bassin versant (porté à connaissance en 2013) apporte des informations détaillées sur les cours d'eau de l'Ire et de l'Eau Morte (morphologie, morphodynamique, habitats aquatiques et peuplements piscicoles, etc.).

Tps réel passé / tps prévu et coût réel : Largement sous-estimé : 1,5j prévu en 2010. Il s'agit plutôt de 3 à 4j/an (réunions + relectures + courriers)

Perspectives : Action à reformuler, l'étude étant réalisée, il s'agit maintenant de suivre l'avancée du contrat de bassin, d'un point de vue plus administratif (action AD et non plus SE) : « Accompagner la mise en œuvre du contrat de bassin ».

SE16: Réaliser une étude hydromorphologique de l'Ire et de l'Eau Morte

Critère d'évaluation : Rapport d'étude
Facteurs influençant :
Description de l'opération : En complément à l'étude décrite en SE15, il s'agira de réaliser une étude hydromorphologique permettant d'obtenir un diagnostic des deux cours d'eau l'ire et l'Eau Morte ainsi que de la zone humide. Une attention particulière sera portée sur la dynamique sédimentaire des deux cours d'eau.
Réalisation : ASTERS (CM) et bureau spécialisé.
Coût : 417 € + 20 000€ de prestations (Cf. Tableau)

Réponse au critère d'évaluation : En cours, suite à la mise en place du contrat de bassin Fier et lac et à la réalisation de l'étude hydrogéomorphologique du bassin versant, un zoom sur le marais du Bout du lac a été réalisé mais des compléments doivent être apportés.

Pertinence : Bonne

Formulation : Correcte

État d'avancement : En cours

Respect du phasage : Pas tout à fait, Asters suit l'avancée de ce dossier chaque année

Résultats obtenus : Le zoom sur le marais du Bout du lac (porté à connaissance en 2014) avait pour objectif de diagnostiquer, sur la base des données existantes, le fonctionnement hydrologique à l'origine de la dégradation des milieux observée par le personnel de terrain. Plusieurs hypothèses sont avancées :

- la modification (à la baisse) du marnage du lac (11 cm à l'état actuel contre 50 cm à l'état naturel)
- la chenalisation et l'encaissement de l'Ire
- la probable déconnexion de l'Eau Morte, en dehors des périodes de crue, qui s'écoule sur un substrat peu perméable dans sa partie aval
- le développement des ligneux sur site (lié à la réduction des périodes de crue liée à la diminution du marnage)
- enfin, l'évolution naturelle du marais qui peut tendre vers une fermeture avec la sédimentation liée aux apports internes et externes.

Néanmoins, il persiste des lacunes pour la compréhension hydrologique et hydrogéologique du marais. Des actions de connaissance, de préservation et de restauration sont donc programmées.

Tps réel passé / tps prévu et coût réel : Largement sous-estimé : 1,5j prévu en 2012. Il s'agit plutôt de 2j/an (réunions + relectures + courriers)

Perspectives : Action à poursuivre, à reformuler néanmoins : « Accompagner la réalisation d'une étude hydromorphologique sur le marais du Bout du lac ».

TU01 : Mettre en œuvre les actions préconisées dans les conclusions des études SE15 et SE 16

Critère d'évaluation : Réalisation des actions

Facteurs influençant :

Description de l'opération : Les études sur le fonctionnement hydrogéologique du bassin versant et l'hydromorphologie de l'Ire et de l'Eau Morte vont surement mettre en évidence des dysfonctionnements. Les études s'attacheront également à préconiser les actions nécessaires pour retrouver un fonctionnement le plus naturel du bassin versant, de l'ire et de l'Eau Morte. Ce sont ces actions qui, le cas échéant devront être réalisé.

Réalisation : ASTERS (C,CM et CE) et prestataire.

Coût : A chiffrer

Réponse au critère d'évaluation : Non

Pertinence : Bonne

Formulation : Correcte

État d'avancement : En attente du démarrage du contrat de rivière

Respect du phasage : Non, pas démarré

Résultats obtenus : Sans objet

Tps réel passé / tps prévu et coût réel : Pas de temps défini initialement, sans objet donc.

Perspectives : Action à poursuivre, à reformuler néanmoins : « Mettre en œuvre les actions préconisées dans le cadre du contrat de bassin ».

- ***Objectif opérationnel : 4.3 Analyser la fréquentation du site et la rendre compatible avec les objectifs de conservation***

SE17 : intégrer les résultats de l'étude de fréquentation dans la gestion

Critère d'évaluation : Suivi de la fréquentation
Facteurs influençant : Résultats de l'étude de fréquentation
Description de l'opération : en fonction des résultats de l'étude réalisée en SE11, il sera nécessaire de réorienter certains aspects de la gestion.
Réalisation : ASTERS (C), (CM) et (CE)
Coût : 2 373 €

Réponse au critère d'évaluation : Oui, suivi quantitatif annuel et suivi qualitatif en 2012 (stage de Bachelor)

Pertinence : Bonne

Formulation : Peu compréhensible, fait référence à une étude vague ?! Celle citée dans le descriptif concerne le suivi des espèces invasives, pas directement en lien avec la fréquentation donc. A reformuler

État d'avancement : Se poursuit, même si une grosse phase d'adaptations a été menée de 2012 à 2014

Respect du phasage : Non, prévu sur 2010 et 2011.
Le suivi quantitatif a lieu en continu (éco-compteur)
Le suivi qualitatif a eu lieu en 2012 et l'intégration des résultats de cette étude ont été mis en place à partir de 2012.

Résultats obtenus : Les éco-compteurs nous donnent chaque année des données sur la fréquentation de la réserve naturelle. Avec ceux-ci nous tentons de mieux adapter les infrastructures au nombre de visiteurs. Le site est très fréquenté, notamment l'été : de l'ordre de 120 000 passages entre juillet et août 2014 à 170 000 sur la même période en 2013.

L'étude propose quant à elle plusieurs constats dans sa conclusion. Asters a tenté de répondre aux attentes formulées par les visiteurs :

- « *une fréquentation en hausse liée à l'attractivité du lac* » : l'entrée depuis la plage de Doussard est en effet très prisée depuis son ouverture. Le gestionnaire travaille actuellement à essayer d'améliorer le cheminement qui permet de relier la plage et la prairie centrale de la réserve (recherche de financements) ;
- « *des usagers plus intéressés par le calme et le paysage que* l'écologie » : le gestionnaire souhaite préserver cet attrait pour la beauté des lieux mais aimerait faire passer les messages essentiels de préservation de la biodiversité à travers le classement en réserve naturelle. Des panneaux d'informations esthétiques et ludiques ont donc été mis en place pour expliquer, de manière simple et agréable, l'existence de cet espace naturel au Bout du lac ;
- « *des visiteurs conscients de la protection du site mais demandeurs de nouvelles infrastructures* » : un parking plus grand, des toilettes, des poubelles. Sur le premier point, des solutions sont envisagées pour optimiser les places sur le parking actuel. Un accord a également été trouvé avec le gérant du magasin SNC voisin pour pouvoir utiliser le parking à l'arrière de son magasin. Sur le second, des démarches sont en cours avec la commune de Doussard pour essayer d'implanter des toilettes sèches côté Route de la Vieille Eglise (ou dans les environs). Des toilettes publiques sont déjà présentes côté plage. Enfin pour ce qui est des poubelles. Il en existe aux entrées des sites. Elles sont ramassées par la commune. Le gestionnaire n'en installe volontairement pas dans la réserve naturelle. Les promeneurs peuvent conserver leurs déchets en attendant de trouver la poubelle à la sortie du site, comme ils le feraient en montagne par exemple.

D'autres adaptations ont été apportées suite à divers constats : sur le sentier accessible à tous, sur l'itinéraire équestre, sur le balisage, etc. Le gestionnaire est en perpétuelle adaptation.

Tps réel passé / tps prévu et coût réel : Quelques jours prévus sur 2010 et 2011, ils ont été décalés sur 2012 et suivants.

Perspectives : Action à poursuivre, à reformuler néanmoins : « Veiller à mettre en adéquation les infrastructures et la fréquentation du site ».

SE18 : renouveler l'étude de fréquentation
Critère d'évaluation : Rapport de l'étude de fréquentation
Description de l'opération : Renouveler l'étude quantitative et qualitative de la fréquentation, ainsi que son évolution au cours des différentes saisons, en 2014, dix ans après la dernière étude.
Réalisation : ASTERS (CM) et (CE) et Comité scientifique
Coût : 6578 €

Réponse au critère d'évaluation : Oui, suivi quantitatif annuel et suivi qualitatif en 2012 (stage de Bachelor)

Pertinence : Bonne

Formulation : Bonne

État d'avancement : Terminée

Respect du phasage : Non, prévu en 2014, anticipée de 2 ans

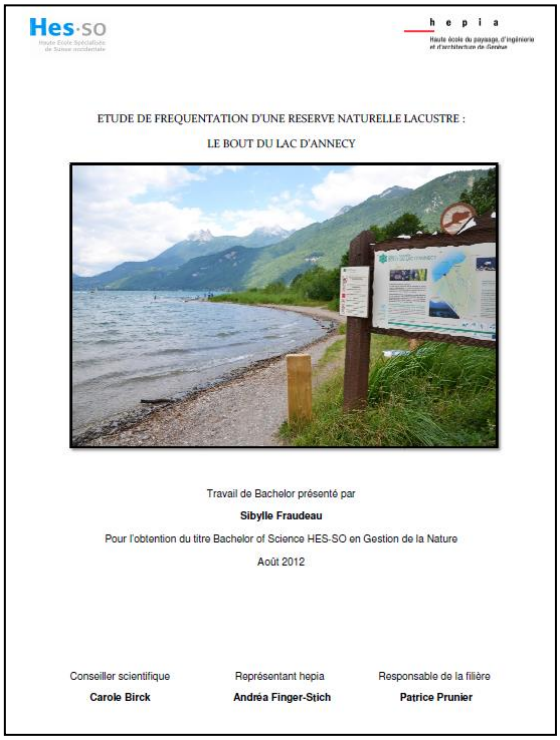
Hes·so
hepia
ETUDE DE FREQUENTATION D'UNE RESERVE NATURELLE LACUSTRE :
LE BOUT DU LAC D'ANNECY
Travail de Bachelor présenté par
Sibylle Fraudeau
Pour l'obtention du titre Bachelor of Science HES-SO en Gestion de la Nature
Août 2012
Conseiller scientifique
Carole Birck
Représentant hepia
Andréa Finger-Stich
Responsable de la filière
Patrice Prunier

Résultats obtenus : L'étude fait un état des lieux de la fréquentation du site, en termes de quantité et de « qualité » des visiteurs. Plusieurs objectifs étaient visés par le gestionnaire :

- Définir le profil des visiteurs : des locaux (62% des visiteurs viennent de Haute-Savoie), des habitués (63% des interrogés ne viennent pas pour la première fois), des femmes (78%) et des familles (53%), des personnes sans souci de mobilité (94% contre 4% de personnes âgées et 2% en poussette) qui apprécient néanmoins l'accessibilité du cheminement. 81% des visiteurs sont venus en voiture (10% à pied et 9% en vélo). Différentes catégories socio-professionnelles sont représentées, tout comme les classes d'âge même si les plus jeunes semblent moins fréquenter le site (93% des visiteurs ont 25 ans ou plus et 41% ont 46 ans et plus)

- Connaître leur parcours et leurs points d'intérêt : les points les plus visités sont : le belvédère sur le lac et l'Eau Morte, la Tour de Beauvivier, le long de l'Eau Morte (sentier non aménagé) et la plage (delta de l'Ire). Les points évités sont peu nombreux mais certains évitent la plage (15%), le sentier non aménagé (12%) ou « *là où il y a trop de monde* » (6%).

- Définir leurs attentes et satisfactions : la plupart des personnes viennent se balader (36%), d'autres viennent pour plusieurs raisons (contemplation, pêche, lecture, photographie…) (21%), ou pour la plage (21%), d'autre pour le bronzage (16%), et seulement 6% viennent pour l'observation de la nature. Les visiteurs en général vont soit à la plage directement (delta de l'Ire 27%), soit font le parcours complet : accessible à tous et non aménagé (27%), seul 7% ne font que le sentier accessible à tous. Les gens restent globalement 2 heures ou plus sur site. Les visiteurs cherchent le calme et la détente (29%), la nature (26%), les paysages et la beauté du site (17%). Le monde peut être un facteur pour ne pas revenir sur le site (28%). Enfin, 74% des personnes sont satisfaites du sentier accessible à tous (et seul 4% n'est pas satisfait), néanmoins 51% des gens ne souhaitent pas voir le site plus aménagé pour préserver une zone naturelle sauvage. Les 2 parkings sont utilisés (celui de la réserve et celui de la plage) et celui de SNC très peu. Le public est satisfait des animations nature proposées, des souhaits sont formulés sur les animations faune. Seul 4% des

visiteurs pensent que le site est « trop fréquenté ». Les activités dérangeantes sont essentiellement les cyclistes (33%), les chiens (13%) et les baigneurs (13%).

- Définir leur perception de l'espace protégé : les visiteurs se sentent dans un espace protégé, pour 70% d'entre eux. Ils l'appellent « le Bout du lac » ou la « réserve ». Les visiteurs observent les panneaux (88%), notamment ceux à l'entrée du parking, et seulement quelques-uns connaissent la réglementation (l'interdiction de sortir des sentiers et de venir avec un chien notamment).Le gestionnaire est très mal identifié puisque que 1% sait nommer Asters, plus de 50% ne sais pas qui gère le site.

- Comparer les résultats avec la précédente étude de 2004.

Tps réel passé / tps prévu et coût réel : Un peu plus que prévu. Etude réalisée par un stagiaire durant 4 mois.

Perspectives : Action à re-plannifier en 2022

- ***Objectif opérationnel : 4.4 Mettre en place un observatoire***

SE19 : mettre en place le suivi de l'Ire

Critère d'évaluation : Données récoltées
Facteurs influençant :
Description de l'opération : définir un cahier des charges précisant les attentes du gestionnaire. Se rapprocher de la communauté de communes du Pays de Faverges pour la réalisation, ce dernier ayant un plan d'actions visant une meilleure connaissance et suivi des cours d'eau. Parmi les actions à mettre en œuvre, il serait intéressant d'enregistrer l'évolution du profil de l'Ire.
Réalisation : ASTERS (CM) et communauté de communes.
Coût : 2 707 €

Réponse au critère d'évaluation : Non

Pertinence : Bonne

Formulation : Bonne

État d'avancement : Non réalisée

Respect du phasage : Non, non réalisée

Résultats obtenus : Sans objet, l'action n'a pas été engagée, faute de moyens et indiquée de priorité 2 dans le plan de gestion

Tps réel passé / tps prévu et coût réel : Sans objet

Perspectives : Action à re-plannifier sur la période 2019 - 2023

SE20 : définir une stratégie globale de suivi des habitats et des espèces

Critère d'évaluation : Document traduisant la stratégie de suivi des habitats et espèces
Facteurs influençant :
Description de l'opération : En lien avec l'objectif 4.1 « Affiner la connaissance des espèces et des habitats en établissant ou complétant des inventaires » et les actions qui en découlent, analyser les résultats des inventaires et préciser quels objets devront faire l'objet de suivi, selon quels protocoles. Evaluer les moyens nécessaires à la mise en œuvre de ces suivis.
Réalisation : comité scientifique des réserves naturelles et ASTERS (CM) et (CE).
Coût : 1 468 €

Réponse au critère d'évaluation : Non

Pertinence : Bonne, recoupe néanmoins les actions SE12, SE13 et SE14. Celles-ci pourraient être regroupées ici. Devrait également intégrer l'action SE21.

Formulation : Bonne

État d'avancement : En cours, aux prémices néanmoins

Respect du phasage : Non

Résultats obtenus : Sans objet pour le moment. Il s'agit plus d'une priorisation des suivis qu'une réelle stratégie.

Tps réel passé / tps prévu et coût réel : Sans objet

Perspectives : Action à re-plannifier sur la période 2019 – 2023. Pourrait être renommée ainsi : « Définir une stratégie globale de suivi des habitats, des espèces et des activités sur la réserve ».

SE21 : définir les éléments à intégrer à l'observatoire des activités humaines et les modalités de leur suivi

Critère d'évaluation : Rapport définissant les objectifs et actions de l'observatoire
Facteurs influençant :
Description de l'opération : sur la base des informations recueillies par ASTERS, le comité scientifique devra préciser les objets et protocoles de suivis.
Réalisation : comité scientifique des réserves naturelles et ASTERS (CE).
Coût : 620 €

Réponse au critère d'évaluation : Non

Pertinence : Moyenne, la thématique des activités humaines est à intégrer à l'observatoire général de la réserve, cf. action SE20

Formulation : Moyenne

État d'avancement : A structurer

Respect du phasage : Non

Résultats obtenus : Sans objet pour le moment

Tps réel passé / tps prévu et coût réel : Sans objet

Perspectives : Action à intégrer à SE20

- ***Objectif opérationnel : 4.5. : Accompagner les activités de recherche, solliciter et animer le comité scientifique***

RE01 : poursuite des programmes de recherche du comité scientifique

Critère d'évaluation : Réalisation des programmes de recherche programmés par le Comité Scientifique.
Facteurs influençant : Disponibilité des laboratoires, des compétences et des financements.
Description de l'opération : intégration des réserves naturelles périlacustres aux études générales, développement de programmes particuliers sur ces espaces…
Réalisation : ASTERS – Comité Scientifique des réserves naturelles
Coût : A chiffrer

Réponse au critère d'évaluation : Non

Pertinence : Bonne

Formulation : Moyenne

État d'avancement : En cours

Respect du phasage : Oui

Résultats obtenus : Plusieurs études réalisées sur la réserve naturelle du Bout du lac ont été à l'initiative ou sous l'encadrement du comité scientifique :

- l'étude de fréquentation de 2012,
- un inventaire des mollusques.

Tps réel passé / tps prévu et coût réel : Sans objet

Perspectives : Action à re-plannifier sur la période 2019 – 2023.

AD10 : intégration de demandes ponctuelles
cf. AD11

Cette action n'a pas lieu d'être si elle s'en réfère directement à une autre. A supprimer donc.

AD11 : Augmentation de l'implication du Comité Scientifique sur la réserve

Critère d'évaluation : Le Comité Scientifique est réuni au moins quatre fois par an.
Facteurs influençant : Temps disponible et moyens mis en œuvre.
Description de l'opération : organisation du travail du Comité Scientifique et de ses relations avec ASTERS et d'autres organismes extérieurs (laboratoires, universités,…). Renforcement du rôle de la Réserve Naturelle comme territoire d'accueil de recherches et d'expérimentation. Gestion des demandes ponctuelles et autorisations nécessaires aux études.
Réalisation : ASTERS (CM)
Coût : 5 735 €

Réponse au critère d'évaluation : Oui, le comité scientifique se réuni au minimum 5 fois/an, à l'occasion de la plénière, du bureau et des 3 commissions : Biodiversité, Géosystème et Vie locale.

Pertinence : Bonne

Formulation : Moyenne, une implication régulière plutôt qu'en augmentation semble correcte.

État d'avancement : En cours

Respect du phasage : Oui

Résultats obtenus : La dynamique initiée et entretenue au sein du comité scientifique des réserves naturelles de Haute-Savoie est porteuse de nombreux projets. Les membres sont impliqués et investis et les relations avec les équipes d'Asters sont enrichissantes. Le poste de coordinateur est indispensable au maintien de cette dynamique.

Tps réel passé / tps prévu et coût réel : Semble correct, voire sous-estimé

Perspectives : Action à re-plannifier sur la période 2019 – 2023, en reformulant néanmoins : « Veiller à impliquer le comité scientifique sur la réserve naturelle »

- ***Objectif à long terme : 5. Accueillir et sensibiliser le public dans un objectif de compatibilité avec la conservation du patrimoine***

    - ***Objectif opérationnel : 5.1 Aménagement du sentier pour l'accueil du public handicapé***

AD12 : Animation du comité de pilotage pour le sentier pour handicapés

Critère d'évaluation : compte rendu de réunions – état d'avancement du projet
Facteurs influençant : implications des partenaires
Description de l'opération : Organisation des réunions, animation, rédaction et diffusion des comptes-rendus. Organisation des visites sur site et sollicitation des membres du comité quand nécessaire.
Réalisation : ASTERS (C) et (CE).
Coût : 1 600 €

Réponse au critère d'évaluation : Oui

Pertinence : Bonne

Formulation : Bonne

État d'avancement : Terminé

Respect du phasage : Oui

Résultats obtenus : Le sentier accessible à tous a été inauguré en octobre 2010, fruit d'un travail de concertation et de partenariat entre différents acteurs et financeurs. Un beau projet, qui aujourd'hui encore ne cesse d'obtenir des compliments de la part de divers usagers.

Tps réel passé / tps prévu et coût réel : Correct

Perspectives : Action à supprimer

AD13 : Suivi de la réalisation du sentier pour tous

Critère d'évaluation : utilisation du sentier
Facteurs influençant : retard de dossier
Description de l'opération : Porté par le SILA avec l'appui technique de l'ONF et du gestionnaire, le tracé du sentier et les orientations de l'interprétation ont été définis. Le gestionnaire aura pour mission de suivre la réalisation prochaine du sentier. Appel d'offre, choix des prestataires. Réalisation des travaux. Encadrement du chantier.
Réalisation : ASTERS (C), (CM) et (CE) et entreprise spécialisée.
Coût : 4 419 €

Réponse au critère d'évaluation : Oui

Pertinence : Bonne

Formulation : Bonne

État d'avancement : Terminé

Respect du phasage : Oui, légèrement anticipé puisque l'inauguration a eu lieu fin 2010 (initialement prévu sur 2010 et 2011)

Résultats obtenus : Le sentier accessible à tous a été inauguré en octobre 2010, fruit d'un travail de concertation et de partenariat entre différents acteurs et financeurs. Un beau projet, qui aujourd'hui encore ne cesse d'obtenir des compliments de la part de divers usagers. Des améliorations ont été apportées a posteriori, notamment pour que la visibilité des personnes en fauteuil roulant soit meilleure sur les belvédères, les planches ont été remplacées par des câbles.

Tps réel passé / tps prévu et coût réel : Correct

Perspectives : Action à supprimer

TE10 : Entretien des infrastructures de la Réserve

Critère d'évaluation : Etat des infrastructures
Facteurs influençant : Dégradations sur la réserve et vieillissement du matériel
Description de l'opération : entretenir chaque année les différents panneaux et infrastructures de la réserve, abîmés par des dégradations ou par l'usure. Faucher annuellement les abords du sentier d'interprétation. Entretenir le parc de stationnement. Procéder à la récolte et l'enlèvement des déchets…
Réalisation : ASTERS (CM) et (G) + bénévoles
Coût : 3092 €

Réponse au critère d'évaluation : Oui

Pertinence : Bonne

Formulation : Bonne

État d'avancement : En cours

Respect du phasage : Oui, chaque année des travaux d'entretien sont prévus, sur le sentier accessible à tous, mais plus largement sur les infrastructures de la réserve (parking, entrées, balisage…).

Résultats obtenus : Le site est bien entretenu. Les infrastructures sont de bonne qualité et se maintiennent dans le temps. Un remplacement progressif du sentier accessible à tous sera néanmoins à prévoir sur les prochaines années. Le site est propre et accueillant, le personnel y veille.

Tps réel passé / tps prévu et coût réel : Largement sous-estimé, de l'ordre de 1 à 2j/ mois donc en moyenne 16j/an

Perspectives : Action à poursuivre, en distinguant le sentier accessible à tous et les autres infrastructures : « Entretenir le sentier pour tous et l'améliorer si besoin » et « Entretenir et améliorer les autres infrastructures de la réserve (parking…) »

- ***Objectif opérationnel : 5.2 Aménagement de la Tour de Beauvivier et de ses abords***

PI01 : Réalisation d'une étude des éléments architecturaux aux abords de la tour

Critère d'évaluation : Rapport de l'étude
Facteurs influençant :
Description de l'opération : prospection géophysique des environs de la tour : localisation et identification des éléments architecturaux repérés. Datation et évaluation de l'état de conservation.
Réalisation : ASTERS (CE) et entreprise spécialisée, en relation avec l'archéologue départemental et les services de l'Etat.
Coût : 492 €

Réponse au critère d'évaluation : Non

Pertinence : Bonne

Formulation : Bonne, il s'agit néanmoins plus ici d'une action de recherche scientifique que de pédagogie, dans un premier temps.

État d'avancement : En attente de partenaires scientifiques et des budgets inhérents.

Respect du phasage : Non, prévu en 2012 mais l'action n'a pas encore pu démarrer

Résultats obtenus : Sans objet

Tps réel passé / tps prévu et coût réel : Sans objet

Perspectives : Action à re-programmer sur la période 2019 – 2023 en la recodant SE et non PI

PI02 : définition d'un plan de valorisation et d'aménagement de la tour et des éléments liés

Critère d'évaluation : Document de valorisation
Facteurs influençant : fréquentation touristique
Description de l'opération : en fonction des conclusions de l'étude précédente, il faudra concevoir une mise en valeur des éléments retrouvés, soit par leur mise au jour, soit par reconstitution en surface de l'organisation des infrastructures "portuaires".
Réalisation : ASTERS (C) et (CM), en relation avec l'archéologue départemental et les services de l'Etat.
Coût : 1028 €

Réponse au critère d'évaluation : Non

Pertinence : Bonne

Formulation : Bonne

État d'avancement : En attente de l'action précédente

Respect du phasage : Non

Résultats obtenus : Sans objet dans ce cadre.

Un panneau de sensibilisation sur la Tour de Beauvivier a néanmoins été produit en 2014, sur la base des éléments dont le gestionnaire et ses partenaires (Le Conseil départemental 74 – Service archéologie notamment) disposaient.

Tps réel passé / tps prévu et coût réel : Sans objet

Perspectives : Action à re-programmer à la suite de l'action précédente

- ***Objectif opérationnel : 5.3 Gestion de l'aire de stationnement des véhicules***

TE10 : Entretien des infrastructures de la Réserve
Critère d'évaluation : Etat des infrastructures
Facteurs influençant : Dégradations sur la réserve et vieillissement du matériel
Description de l'opération : entretenir chaque année les différents panneaux et infrastructures de la réserve, abîmés par des dégradations ou par l'usure. Faucher annuellement les abords du sentier d'interprétation. Entretenir le parc de stationnement. Procéder à la récolte et l'enlèvement des déchets…
Réalisation : ASTERS (CM) et (G) + bénévoles
Coût : cf. estimation obj. 5.1

Cf. OO 5.1

- ***Objectif opérationnel : 5.4 Gestion et animation dans et autour de la réserve***

PI03 : organisation et gestion des activités d'animation
Critère d'évaluation : Nombre d'animation, de personnes sensibilisées
Facteurs influençant : nombre de réservation, météo
Description de l'opération : conception et réalisation des animations sur et autour de la réserve. Animation de l'association des Amis. Liens avec les animations sur et autour de l'espace à l'initiative d'autres partenaires.
Réalisation : ASTERS (CM) et (CE)
Coût : 22541 €

Réponse au critère d'évaluation : Oui

Pertinence : Bonne

Formulation : Bonne, pourrait néanmoins inclure les actions de sensibilisation également (cf. action PI04)

État d'avancement : En cours

Respect du phasage : Oui

Résultats obtenus : De nombreuses animations ont lieu chaque année, à travers des sorties nature sur site, des interventions dans les écoles, des évènements, pour les petits mais aussi les grands, les spécialistes, les novices, les locaux et les touristes. Ces animations diverses et variées participent à faire connaître et à valoriser ce territoire, au sens large.

Tps réel passé / tps prévu et coût réel : Semble correct

Perspectives : Action à poursuivre, à fusionner avec PI04 et à renommer ainsi « Organisation et gestion des activités d'animation et de sensibilisation »

PI04 : organisation et gestion des activités de sensibilisation

Critère d'évaluation : Présence d'Asters sur les manifestations
Facteurs influençant :
Description de l'opération : Organisation et participation aux différentes manifestations sur le territoire (fête de la Nature, etc…).
Réalisation : ASTERS (CM) et (CE)
Coût : 31 764 €

Réponse au critère d'évaluation : Oui

Pertinence : Bonne

Formulation : Bonne, pourrait néanmoins inclure les actions d'animation également (cf. action PI03)

État d'avancement : En cours

Respect du phasage : Oui

Résultats obtenus : De nombreuses animations ont lieu chaque année, à travers des sorties nature sur site, des interventions dans les écoles, des évènements, pour les petits mais aussi les grands, les spécialistes, les novices, les locaux et les touristes. Ces animations diverses et variées participent à faire connaître et à valoriser ce territoire, au sens large.

Tps réel passé / tps prévu et coût réel : Semble correct

Perspectives : Action à poursuivre, à fusionner avec PI03 et à renommer ainsi « Organisation et gestion des activités d'animation et de sensibilisation »

AD14 : Implication dans la vie de l'association d'amis de la réserve

Critère d'évaluation : Nombre de rencontres
Facteurs influençant :
Description de l'opération : Maintenir la dynamique du réseau de bénévoles locaux impliqué dans la gestion et la promotion de la réserva naturelle
Réalisation : ASTERS (C) et (CM) + bénévoles
Coût : 6 997 €

Réponse au critère d'évaluation : Oui, Asters et l'Association d'Amis de la réserve naturelle se rencontrent plusieurs fois par an, lors de l'Assemblée générale de ces derniers, mais également lors de différentes actions : Fréquence Grenouille et le ramassage des crapauds, les chantiers bénévoles, les projets comme Festi'Boudul, etc.

Pertinence : Bonne

Formulation : Bonne

État d'avancement : En cours

Respect du phasage : Oui

Résultats obtenus : L'Association des Amis est une ressource très importante pour le gestionnaire. De par leur force de frappe (nombre d'adhérents et motivation) mais aussi leur implication dans le tissu local, ils sont des vecteurs de sensibilisation très efficaces. Ils apportent beaucoup au site !

Tps réel passé / tps prévu et coût réel : Beaucoup plus de temps que prévu. La dynamique locale étant en augmentation et les amis étant d'excellents relais, qui facilitent les actions du gestionnaire et lui font économiser du temps et de l'argent, cette augmentation est tout à fait justifiée.

Perspectives : Action à poursuivre nécessairement, et mettre les moyens nécessaires. Les Amis de la réserve naturelle constituent aujourd'hui un partenaire stratégique pour le gestionnaire.

SE22 : Renouveler le plan d'interprétation
Critère d'évaluation : Rapport du plan d'interprétation
Facteurs influençant : Attendre un retour d'expérience du sentier pour tous
Description de l'opération : Le dernier plan d'interprétation était planifié de 2001 à 2006, et l'ensemble des actions a été réalisé. La réalisation du sentier pour tous et de son interprétation peut engendrer une modification de l'interprétation de la réserve. Il faut donc attendre d'avoir un certain recul pour pouvoir analyser l'impact de ce sentier. Cette opération est donc programmée en fin de plan de gestion. Pour les 9 RN de Haute-Savoie :
Réalisation : ASTERS (CDD pour 1 an) et 11 000 € de prestataire
Coût 29 800€ + 11 000 € de prestation

Réponse au critère d'évaluation : Non

Pertinence : Bonne

Formulation : Bonne

État d'avancement : Nul

Respect du phasage : Non

Résultats obtenus : Aucun

Tps réel passé / tps prévu et coût réel : Sans objet

Perspectives : Reprogrammer cette action en lien avec la réactualisation du plan de gestion. Dans l'idéal, faire coïncider pour les 9 réserves naturelles du département la remise à jour de ce plan d'interprétation. Prévoir une déclinaison pour le lac d'Annecy et pour chaque réserve.

- ***Objectif opérationnel : 5.5 Gestion de la surveillance et de la garderie***

PO03 : activité de garderie
Critère d'évaluation : Constats d'infraction
Facteurs influençant :
Description de l'opération: l'objectif est d'informer le public et de faire respecter la réglementation. Il ne s'agit pas simplement de répression mais aussi d'information, de sensibilisation et d'appui technique (aide au montage de dossiers de demandes d'autorisations…)
Les autres missions des gardes sont quantifiées dans d'autres opérations.
Réalisation : ASTERS (G) et (CM).
Coût : 71 295 €

Réponse au critère d'évaluation : Oui

Pertinence : Bonne

Formulation : A reformuler pour être plus précis « Surveillance et police »

État d'avancement : En cours

Respect du phasage : Oui

Résultats obtenus : De nombreux échanges ont lieu entre le garde de la réserve et les usagers. Des échanges d'informations le plus souvent, mais aussi pour rappeler la réglementation et la faire respecter. Des constats simples ou des timbres amende, voire des procès-verbaux sont parfois rédigés.

Tps réel passé / tps prévu et coût réel : Respect du temps affecté

Perspectives : Action à poursuivre et à reformuler

PO04 : Développer et structurer les tournées de surveillance du territoire

Critère d'évaluation : Suivi du cahier journalier, embauche de personnel
Facteurs influençant : Déplacements, effectif de garderie, moyens financiers mis en œuvre.
Description de l'opération : une réflexion doit être menée sur l'ensemble des réserves naturelles du département pour optimiser le travail des gardes : mieux répartir leur activité sur l'ensemble des réserves. Il s'agira d'étudier également la nécessité d'embaucher du personnel supplémentaire et de développer les actions concertées de police de la nature.
Réalisation : ASTERS (CM).
Coût : 5 966 €

Réponse au critère d'évaluation : Oui

Pertinence : Oui

Formulation : Bonne

État d'avancement : En cours

Respect du phasage : Oui

Résultats obtenus : Des outils ont été développés pour faciliter en interne l'organisation des tournées de surveillance, avec succès. La mise en place de la MISEN facilité quant à elle les tournées interservices. Un renforcement des effectifs serait bénéfique.

Tps réel passé / tps prévu et coût réel : Respect du temps affecté

Perspectives : Action à poursuivre

- ***Objectif à long terme : 6. Favoriser l'intégration de la réserve naturelle dans l'environnement socio-économique local***

    - ***Objectif opérationnel : 6.1 Renforcer le rôle de la réserve comme intégrateur de partenariat***

AD15 : association des acteurs locaux aux différentes actions les concernant

Critère d'évaluation : Participation des différents acteurs aux actions
Facteurs influençant : Implication des acteurs
Description de l'opération : une réserve naturelle se superpose sur des territoires sur lesquels existent par ailleurs d'autres gestionnaires (communes, propriétaires, acteurs locaux, etc.). Afin de sensibiliser ces acteurs et de les impliquer dans la politique de protection menée par le gestionnaire, ce dernier associera, autant que possible, les acteurs concernés par les actions qu'il entreprendra sur le territoire.
Réalisation : ASTERS (C), (CM) et (CE)
Coût : 4 726 €

Réponse au critère d'évaluation : Oui

Pertinence : Bonne

Formulation : Bonne

État d'avancement : En cours

Respect du phasage : Oui

Résultats obtenus : Le gestionnaire assiste tout au long de l'année à de nombreuses réunions avec les partenaires locaux (Contrat de bassin, projets touristiques, gestion de la grande faune, etc.). Ces relations sont très importantes pour garder l'interconnexion entre la réserve et son environnement direct.

Tps réel passé / tps prévu et coût réel : Correct

Perspectives : Action à poursuivre

AD16 : intégration des objectifs des acteurs locaux dans la mesure où ils restent compatibles avec les objectifs de protection

Critère d'évaluation : Nombre d'objectifs intégrés
Facteurs influençant : Implication des acteurs
Description de l'opération : Les acteurs évoqués précédemment peuvent également avoir des objectifs inhérents à leur propre politique de gestion du territoire classé en réserve. Le gestionnaire essaiera au mieux d'intégrer ces objectifs lorsqu'ils sont compatibles avec les objectifs de protection, ou cherchera des solutions alternatives permettant de trouver un consensus entre les différentes gestions.
Réalisation : ASTERS (C) et (CM) et les acteurs du territoire
Coût : 3107 €

Réponse au critère d'évaluation : Pas exactement, mais de nombreux exemples à l'appui : la mise en œuvre de la piste cyclable en rive droite du lac, gestion de la grande faune, le projet de débarcadère de Doussard, le concours « Ville fleurie » de Doussard, le PLUi, le projet Fabric'Art de la Communauté de communes des Sources du lac d'Annecy, etc.

Pertinence : Bonne

Formulation : Bonne

État d'avancement : En cours

Respect du phasage : Oui

Résultats obtenus : Le gestionnaire participe à permettre ou faciliter les projets locaux, dans le respect de leur compatibilité avec les objectifs de gestion de la réserve. De beaux projets se sont déroulés, ce qui renforce le lien entre la réserve et son environnement direct.

Tps réel passé / tps prévu et coût réel : Correct

Perspectives : Action à poursuivre

AD17 : Participation à l'animation de la politique Natura 2000 sur la Cluse d'Annecy

Critère d'évaluation : Evaluation annuelle et au terme du docob
Facteurs influençant : moyens mis en œuvre
Description de l'opération : Participation à l'animation du comité de pilotage Natura 2000 instauré par le Préfet pour la gestion du site. Asters a été définit comme animateur de la politique Natura 2000 jusqu'en 2011. Il aura pour mission : Réalisation des actions inscrites dans le docob. Préparation des réunions, gestion des comptes-rendus, développement de la communication à destination des partenaires…
Réalisation : ASTERS (CE) et (CM)
Coût : 7384 €

Réponse au critère d'évaluation : Oui

Pertinence : Bonne

Formulation : Bonne

État d'avancement : En cours

Respect du phasage : Correct

Résultats obtenus : Un suivi cohérent, entre le comité consultatif de la réserve et le comité de pilotage du site N2000 et de nombreuses actions réalisées.

Tps réel passé / tps prévu et coût réel : Correct

Perspectives : Action à poursuivre

AD18 : Renforcer le rôle de la réserve comme territoire support à des programmes internationaux

Critère d'évaluation : Nombre de programmes ayant pour site la réserve
Facteurs influençant : Moyens mis en œuvre, être partenaire de programmes
Description de l'opération : La réserve naturelle peut être un territoire faisant l'objet de programmes européens, tel que le programme Interreg Alcotra avec le Parc Naturel du Mont Avic et la Région Autonome de la Vallée d'Aoste qui a avait pour objectif : coopération, gestion et valorisation des espaces protégés de la Vallée d'Aoste et de la Haute-Savoie
Réalisation : ASTERS (CE)
Coût : 40965 €

Réponse au critère d'évaluation : Oui, 2 programmes internationnaux intègrent la réserve naturelle dans leurs sites : le projet « Bien être et intégration dans les Alpes » et le projet « Grands lacs alpins ».

Pertinence : Bonne

Formulation : Bonne

État d'avancement : Terminé pour le projet « Bien être et intégration dans les Alpes.
En cours pour le projet « Grands lacs alpins ».

Respect du phasage : Oui

Résultats obtenus : Le projet « Bien être et intégration dans les Alpes » a permis la réalisation de nouveaux panneaux pédagogiques sur la réserve. Ludiques, instructifs et accessibles aux personnes mal voyantes ou aveugles, ils sont très appréciés des visiteurs.

Le projet « Grands lacs alpins » permet quant à lui de financer des actions de préservation de la biodiversité et de valorisation touristique du site (il a débuté en 2016 pour s'achever en 2018).

Tps réel passé / tps prévu et coût réel : Correct

Perspectives : Action à poursuivre

- ***Objectif opérationnel : 6.2 Gestion des problèmes posés par espèces issues de la réserve***

AD19 : assistance technique pour la résolution des problèmes de collision du sanglier sur la RD 1508.

Critère d'évaluation : compte rendu de réunion
Facteurs influençant : Implication des acteurs
Description de l'opération : collaborer avec la commune et l'ACCA de Doussard pour la recherche et l'installation de moyens destinés à limiter les risques de collision : évaluation des impacts sur la végétation et les autres espèces animales de la réserve, faisabilité réglementaire, gestion des autorisations… Actuellement, une fauche des parcelles en bordure de route (tant en réserve qu'en dehors) est réalisé avec les partenaires. La mission du gestionnaire est donc de rendre pérenne ces actions de collaboration déjà engagées, de réfléchir à d'autres moyens pour limiter les risques de collision et de réaliser le suivi des actions (par rapport au prélèvement plan de chasse, collision, etc..)
Réalisation : ASTERS (CM) et (CE)
Coût : 1 954 €

Réponse au critère d'évaluation : Oui

Pertinence : Bonne

Formulation : Bonne, à généraliser éventuellement

État d'avancement : En cours

Respect du phasage : Oui

Résultats obtenus : Plusieurs actions ont été mise en place :

- Pour limiter les effectifs des sangliers : des tirs à postes fixe avec des agents commissionnés de l'ONCFS dans la réserve naturelle (8 soirées entre novembre et janvier 2011) ont été organisées sur demande des services de l'Etat. Une battue de décantonnement a également été réalisée dans la réserve naturelle. Ces actions ont déjà permis de réduire les effectifs. Les chasseurs du secteur (Doussard, Verthier, Talloires) œuvrent également assidument pour remplir les tableaux de chasse prévus.

- Pour mieux connaître et comprendre les mouvements de la faune : des comptages réguliers sur les routes RD 1508 et 909 ont mobilisé des agents de la réserve naturelle et de l'ONCFS en 2011 et 2012 notamment mais Asters poursuit ces suivis, des bilans sur les collisions routières, sur les tableaux de chasse et sur les dégâts occasionnés dans les propriétés voisines (privées, publiques, agricoles notamment) ont également été réalisés par la FDC 74.

- Pour sécuriser le secteur : le débroussaillage des bords de route pour améliorer la visibilité est fait chaque année par le CD 74, la pose de réflecteurs (installation pour faire fuir les bêtes lorsque des phares se reflètent dedans) le long des axes RD 909 et 1508 en 2013. La FDC 74 ainsi que l'Etat, à travers le budget alloué aux réserves naturelles, ont financé ce dispositif.

- Pour informer les usagers de la route : des panneaux surdimensionnés pour prévenir de la présence de sangliers et cerfs sont installés chaque année par les chasseurs, de septembre à janvier (période d'ouverture de la chasse), le long des axes RD 909 et 1508 en 2013. La FDC 74 ainsi que l'Etat, à travers le budget alloué aux réserves naturelles, ont également financé ce dispositif. Des articles de presse sont également parus pour informer le public sur cette problématique, à l'initiative des différents acteurs.

- Mise en place d'un système de détection de la faune en 2017 par la Fédération de chasse et le Département de la Haute-Savoie, le long de la D1508.

Tps réel passé / tps prévu et coût réel : Sous-estimé, les années où des actions sont prévues, augmenter à 5j

Perspectives : Action à poursuivre tant que le problème n'est pas réglé.

- ***Objectif opérationnel : 6.3 Mener à bien l'application du plan de gestion***

AD20 : travail administratif

Critère d'évaluation : Financement des différents projets et coordination générale.
Facteurs influençant : Coordination interne, temps disponible
Descriptif de l'opération : Il s'agit d'une part, de réaliser toutes les demandes annuelles de financement, au ministère et aux diverses collectivités et partenaires. Cette action ne peut être répartie pour chaque objectif. Et d'autre part, viser à l'enregistrement "administratif" des paramètres de l'ensemble des opérations programmées et mises en œuvre (qui a fait quoi, quand, où, pendant combien de temps, à quel coût…). Les opérations du plan à réaliser peuvent être inscrites dans les cahiers journaliers du personnel
Réalisation : ASTERS (CM) pour suivi administratif et ASTERS (C) pour coordination
Coût : 83 339 €

Réponse au critère d'évaluation : Oui

Pertinence : Bonne

Formulation : Bonne

État d'avancement : En cours

Respect du phasage : Oui

Résultats obtenus : De nombreux dossiers sont suivis et gérés, les demandes de financements et les recherches de nouveaux programmes de financements prennent de plus en plus de temps. Les partenariats avec les acteurs locaux et les financeurs sont entretenus, etc.

Tps réel passé / tps prévu et coût réel : Sous –estimé, de l'ordre de 25j/an

Perspectives : Action à poursuivre

AD21 : évaluation annuelle du plan de gestion

Critère d'évaluation : Réalisation du bilan annuel chaque année.
Descriptif de l'opération : le rapport d'activité annuel fait état du bilan des opérations de l'année écoulée (synthèse des bilans annuels de chaque action) et précise le programme de l'année suivante, avec certaines réorientations éventuelles.
Réalisation : ASTERS (CM) pour l'évaluation annuelle et ASTERS (stagiaire) pour l'évaluation quinquennale.
Coût : 5 338 €

Réponse au critère d'évaluation : Oui

Pertinence : Bonne

Formulation : Bonne

État d'avancement : Réalisée

Respect du phasage : Oui

Résultats obtenus : Les rapports annuels sont produits chaque année et sont présentés lors du comité consultatif. Ils servent de base de discussion avec les acteurs pour évaluer le travail effectué, planifier la suite. Ils servent également de trace pour les services de l'Etat qui peuvent ainsi juger de l'action menée par le gestionnaire désigné.

Tps réel passé / tps prévu et coût réel : Correct

Perspectives : Action à poursuivre

AD22 : évaluation quinquennale du plan de gestion

Critère d'évaluation : Document d'évaluation du plan de gestion 2009-2013.
Descriptif de l'opération : L'évaluation quinquennale a pour objectif de faire un bilan du plan de gestion écoulé et prépare ainsi la rédaction du plan de gestion suivant, en année 5.
Réalisation : ASTERS (St) pour la rédaction de l'évaluation (6 mois) et encadrement par ASTERS (CE) (10j).
Coût : 6 030 €

Réponse au critère d'évaluation : C'est l'objet de ce rapport. L'évaluation porte sur le période 2010 – 2016.

Pertinence : Bonne

Formulation : Bonne

État d'avancement : En cours

Respect du phasage : Non, prévu en 2014, décalée en 2016 au vue de la charge de travail, des projets en cours et de l'évaluation concomitante sur la réserve naturelle des Contamines-Montjoie et la réécriture du plan de gestion (2012 – 2016).

Résultats obtenus : C'est l'objet de ce rapport

Tps réel passé / tps prévu et coût réel : Un stage était prévu pour faire ce travail. Manque de temps pour encadrer et permettre un éventuel mauvais choix de stagiaire, le gestionnaire a préféré le faire en direct par le biais de la conservatrice adjointe.
Environ 15j

Perspectives : Action à poursuivre

AD23 : rédaction du nouveau plan de gestion
Critère d'évaluation : Rédaction d'un nouveau plan de gestion.
Facteurs influençant : Evolution du contexte…
Descriptif de l'opération : Le diagnostic de la réserve naturelle doit être remis à jour en intégrant les nouvelles informations et données récoltées pendant la durée du plan de gestion en place. Les enjeux et les objectifs seront révisés selon les résultats de l'évaluation pour être en cohérence avec le nouveau contexte.
Réalisation : ASTERS (CE en CDD + C, CM CE, G, CS)
Coût : 18 562 €

Réponse au critère d'évaluation : Non

Pertinence : Un nouveau calendrier a été fixé avec les services de l'Etat (DDT/DREAL) afin d'échelonner les différentes évaluations finales et réactualisations de plans de gestion sur les trois RNN lacustres de Haute-Savoie.

Formulation : Bonne

État d'avancement : Sans objet

Respect du phasage : Non

Résultats obtenus : Sans objet

Tps réel passé / tps prévu et coût réel : Sans objet

Perspectives : Réécriture entre 2018 et premier trimestre 2019, en appliquant la nouvelle méthodologie des Plan de gestion (RNF-AFB, 2018).

AD24 : développement de l'équipe du gestionnaire (formation, moyens,…)
Critère d'évaluation : Bonne mise en œuvre du plan de gestion.
Facteurs influençant : Choix et orientation du CA du gestionnaire, subventions…
Descriptif de l'opération : Il s'agit d'optimiser le travail du gestionnaire en améliorant la formation, l'équipement du personnel, en renforçant les moyens à disposition et le nombre de salariés…
Réalisation : ASTERS (CE)
Coût : A chiffrer

Réponse au critère d'évaluation : Oui

Pertinence : Bonne

Formulation : Bonne

État d'avancement : En cours

Respect du phasage : Oui

Résultats obtenus : L'équipe du gestionnaire a suivi plusieurs formations au cours de ces années. Ces formations participent à améliorer le travail réaliser, à l'optimiser parfois.

Tps réel passé / tps prévu et coût réel : Sans objet, rien de prévu. Environ 3j/an/personne

Perspectives : Action à poursuivre

II.2. Évaluation des objectifs opérationnels

Les objectifs opérationnels sont évalués ici au regard des opérations qu'ils contiennent. C'est-à-dire, qu'en fonction du degré de réussite et de la pertinence des opérations, l'objectif sera :

Objectif globalement atteint

Suites possibles :
- objectif à réorienter pour s'adapter au nouveau contexte
- ou à supprimer car complètement atteint

Objectif en phase d'être atteint

Suites possibles :
- objectif à poursuivre pour être atteint d'ici 5 ans
- ou à réorienter pour s'adapter au nouveau contexte

Objectif globalement non atteint

Suites possibles :
- objectif à réinscrire si toujours pertinent
- à réorienter pour s'adapter au nouveau contexte
- ou à supprimer si plus pertinent.

L'évaluation de mi-parcours réalisée ici ne s'attache pas à évaluer les objectifs opérationnels au regard des objectifs à long terme.

- ***Objectif à long terme : 1. Freiner les dynamiques d'évolution banalisantes***

Objectif à long terme : 1. Freiner les dynamiques d'évolution banalisantes									
Objectif opérationnel : 1.1 Stabilisation et réhabilitation des surfaces herbacées									
Code et intitulé de l'action	***2010***	***2011***	***2012***	***2013***	***2014***	***2015***	***2016***	***2017***	***Commentaires***
AD01 : Obtention de la maîtrise foncière ou d'usage sur les secteurs nécessitant une gestion active	☺	☺	☹	☺	☹	☺	☺	☺	La maîtrise foncière augmente au fil des années (même si certaines années il n'y a pas de nouveaux conventionnements)
TE01 : Fauche manuelle hivernale avec exportation sur la tourbière alcaline et les milieux environnants	😐	😐	☺	☺	☺	☺	☺	☺	Des travaux d'entretien ou de restauration sont effectués, mais le milieu évolue et les techniques aussi. La compréhension globale du système est nécessaire pour adapter les méthodes de gestion
SE01 : Suivi des résultats de la gestion sur la tourbière basse alcaline et les milieux environnants	☹	☹	☺	☹	☺	😐	😐	😐	2 types de suivis adaptés à 2 méthodes de gestion appliquées : - la fauche sur toute la zone, dans ce cas le suivi est effectué tous les 10 ans avec la remise à jour de la carte de végétation à l'échelle de la réserve (2014) - l'étrépage sur 3 placettes test, le suivi est réalisé tous les 2 ans (2012, 2014)
TE02 : Broyage de restauration de milieux herbacés embroussaillés	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	Des travaux de restauration sont effectués régulièrement sur la réserve
SE02 : Suivi des résultats du broyage de restauration de milieux herbacés embroussaillés.	☹	😐	😐	😐	☺	☺	☺	☺	2 types de suivis : - photographique, réalisé tous les ans, facile de mise en œuvre - par remise à jour de la carte de végétation à l'échelle de la réserve (2014)
TE03 : Elimination des ligneux dans la roselière terrestre	☹	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	Des travaux d'élimination des ligneux dans les roselières sont effectués régulièrement sur la réserve
SE03 : Suivi des résultats de l'élimination des ligneux dans la roselière terrestre et d'autres milieux non destinés à une gestion agricole	☹	☹	😐	😐	☺	☺	☺	☺	2 types de suivis : - photographique, réalisé tous les ans, facile de mise en œuvre - par remise à jour de la carte de végétation à l'échelle de la réserve (2014)

AD02 : Suivi de la mise en œuvre avec les agriculteurs locaux d'un retour à des pratiques favorables sur les secteurs restaurés	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	La poursuite des contrats Natura 2000 agricoles en témoigne
TE04 : Broyage estivale tardif des milieux herbacés restaurés	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	Des travaux d'entretien sont effectués régulièrement sur la réserve
SE04 : Suivi des résultats de la gestion agricole des milieux d'intérêt et enregistrement des pratiques	☹	☹	😐	😐	☺	😐	😐	😐	Suivi par remise à jour de la carte de végétation à l'échelle de la réserve (2014)
SE05 : Suivi des résultats de la gestion agricole des autres milieux et enregistrement des pratiques					☺	😐	😐	😐	Suivi par remise à jour de la carte de végétation à l'échelle de la réserve (2014)

Bilan OO 1.1 : ATTEINT, A POURSUIVRE

Les surfaces herbacées visées par des mesures de gestion (entretien ou restauration) ont conservé ou retrouvé leur faciès herbacé. Cela concerne environ 20 hectares (prairies humides et roselières terrestres essentiellement).

Les suivis photographiques attestent et témoignent aussi de l'avancée progressive des lisières et des changements de végétation (les espèces invasives comme le Solidage du Canada ou le Solidage géant s'expriment de plus en plus sur la réserve globalement). La cartographie de végétation révèle également ces points.
La cartographie de végétation montre, également, qu'en dehors des zones gérées (fauche, broyage, bûcheronnage, voire restauration hydraulique, etc.), la dynamique naturelle s'opère et les milieux s'embroussaillent sur le reste de la réserve.

Objectif à long terme : 1. Freiner les dynamiques d'évolution banalisantes									
Objectif opérationnel : 1.2 Préservation de la roselière lacustre									
Code et intitulé de l'action	***2010***	***2011***	***2012***	***2013***	***2014***	***2015***	***2016***	***2017***	***Commentaires***
PO01 : Sensibilisation à l'application des règlementations propres aux roselières lacustres	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	Les échanges avec les services de polices, partenaires sont maintenues régulières

TE05 : Élimination des épaves et bois flottants	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	Chaque année des missions sont organisées afin de retiré les épaves et bois flottants des roselières. Cette action s'inscrit dans le protocole global du SILA de restauration des roselières lacustres
TE06 : Mise en œuvre et suivi des méthodes de gestion de la roselière lacustres proposées par l'étude SILA	☺	☺	☺	☺	😐	☺	☺	☺	La première phase de travaux de restauration des roselières lacustres s'est achevée. Les premiers résultats sont encourageants. Une seconde phase s'amorce
AD03 : Recherche de solutions pour modifier la régulation du niveau du lac	☺	☺	☺	☺	☺	😐	😐	😐	Ces démarches sont en cours, des solutions ont été proposées aux élus, en attente de décision politique

Bilan OO 1.2 : ATTEINT, A POURSUIVRE

En lien avec le SILA, qui a joué un rôle primordial dans cette démarche, les objectifs de préservation de la roselière lacustre sont en phase d'être atteints (il faut laisser le temps à la nature de reprendre ses droits maintenant que certaines menaces ne pèsent plus sur elle). Il faudra encore quelques années, et agir sur un autre point essentiel : le marnage, pour que l'objectif soit pleinement atteint.

Objectif à long terme : 2. Maintenir ou orienter les modes de fonctionnement naturels

Objectif opérationnel : 2.1 Accompagner l'évolution des milieux dynamiques ou fonctionnels autonomes

Code et intitulé de l'action	*2010*	*2011*	*2012*	*2013*	*2014*	*2015*	*2016*	*2017*	*Commentaires*
AD04 : Accompagnement des procédures de définition et réalisation des travaux indispensables sur les cours de l'Ire et de l'Eau Morte	😐	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	Asters a donné son avis sur les travaux réalisé en amont de la rivière sur l'Eau Morte (2014)
SE06 : Surveillance des embâcles sur l'Ire et l'Eau morte	☺	☺	☺	☺	☺	☺	😐	☺	En lien avec la communauté de communes des Sources du lac d'Annecy, il a été convenu de procéder au retrait des embâcles problématiques. Une étude sur les embâcles a été initiée en 2015 afin de les cartographier et d'identifier celles qui sont réellement problématiques et celles qui pourraient être conservées dans un objectif de biodiversité

SE07 : Surveillance des activités humaines dans les zones où le gestionnaire n'intervient pas activement	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	Le garde effectue une surveillance régulière sur tout le site

Bilan OO 2.1 : ATTEINT, A POURSUIVRE

Les systèmes qui évoluent de manière autonome (forêts, broussailles et cours d'eau) sont simplement accompagnés, surveillés par le gestionnaire. Dans un objectif de biodiversité et de naturalité cette gestion est la plus adéquate.

Objectif à long terme : 3. Améliorer l'état de conservation des autres milieux est espèces d'intérêt									
Objectif opérationnel : 3.1 Améliorer la capacité d'accueil des points d'eau libre									
Code et intitulé de l'action	***2010***	***2011***	***2012***	***2013***	***2014***	***2015***	***2016***	***2017***	***Commentaires***
SE08 : Réaliser un inventaire et une notice de gestion des points d'eau libre de la réserve	☺		😐	☺					Expérimentations en 2010 dans le cadre du protocole Rhomeo Réalisation d'un état des lieux complet : localisation, description, inventaires faune-flore, préconisations de gestion en 2013
TE07 : Réaliser les travaux d'amélioration des points d'eau libre	😐		😐	☺	☺	☺	☺	😐	Les préconisations ont été mises en œuvre dès 2013

Bilan OO 3.1 : ATTEINT, A POURSUIVRE

Tous les points d'eau libre ont été répertoriés et caractérisés en termes de capacité d'accueil pour la faune et la flore. Ils ont fait l'objet, pour certains, de mesures de restauration. L'objectif d'amélioration est donc atteint. Ils sont dorénavant à surveiller dans la grande majorité. Dans le futur, il faudra prévoir un suivi de leur évolution.

Objectif à long terme : 3. Améliorer l'état de conservation des autres milieux est espèces d'intérêt									
Objectif opérationnel : 3.2 Préserver le crapaud commun durant ses migrations entre la réserve et les versants									
Code et intitulé de l'action	***2010***	***2011***	***2012***	***2013***	***2014***	***2015***	***2016***	***2017***	***Commentaires***
TE08 : Sauvetage des crapauds lors de la migration prénuptiale printanière	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	Mission effectuée chaque année avec un soutien important de l'Association des Amis de la réserve naturelle

AD05 : Accompagnement de la mise en place du passage à petite faune			😐	😐	😐	😐	😐	😐	Les démarches sont en cours, le passage à petite faune est prévu dans l'aménagement de la voie cyclable. Le Conseil départemental pilote cette action
SE09 : Suivi de la migration prénuptiale du crapaud suite à la mise en place du passage à petite faune									Le passage a petite faune n'étant pas encore installé, cette action n'a pas été prévue (objectif 2017 -2018)

Bilan OO 3.2 : ATTEINT, A POURSUIVRE

Le dispositif de sauvetage installé chaque année est efficace puisque les observations de crapauds écrasés sur la route à ses abords sont très rares. Les populations sont donc préservées. La mise en place du passage à petite faune sera plus pérenne et moins chronophage pour l'équipe d'Asters et les bénévoles. Néanmoins, le suivi de ce dispositif sera à prévoir. Il constituera également un excellent outil de sensibilisation à la préservation des amphibiens (support d'animations nature), comme l'était le précédent dispositif.

Objectif à long terme : 3. Améliorer l'état de conservation des autres milieux est espèces d'intérêt									
Objectif opérationnel : 3.3 Lutter contre les espèces invasives									
Code et intitulé de l'action	***2010***	***2011***	***2012***	***2013***	***2014***	***2015***	***2016***	***2017***	***Commentaires***
SE10 : Réaliser un inventaire des zones à Renouée du Japon, buddléia et solidage verge d'or	😐	😐	☺					☺	Inventaire et cartographie des espèces, réalisation de notices de gestion
AD06 : Intégrer la problématique des espèces invasives aux travaux de gestion des milieux	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	Des mesures ont été prises pour les engins de travaux afin d'éviter la dissémination
TE09 : Réaliser des travaux d'élimination/arrachage des espèces invasives	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	Plusieurs actions et essais ont été entrepris et se poursuivent, sur toutes les espèces ciblées
SE11 : Suivre l'évolution des secteurs où les travaux d'arrachage ont été réalisés	☺	☺	😐	☺	☺	😐	😐	☺	Suivi photo et botanique, mais il est difficile de suivre intégralement et annuellement ces espèces vu leur étendue sur la réserve. Suivi global à travers le suivi de la végétation (2014)

Bilan OO 3.3 : ATTEINT, A POURSUIVRE, VOIRE A RENFORCER

Un état des lieux a été réalisé en 2012 et a permis d'établir un premier plan d'actions. Les méthodes sont expérimentales, les espèces parfois mal connues (dynamique de végétation), et les secteurs concernés très étendus, d'où une difficulté d'éradication. La lutte devra se poursuivre, voire se renforcer, à une échelle même plus large que la réserve naturelle (bassin versant).

Objectif à long terme : 3. Améliorer l'état de conservation des autres milieux est espèces d'intérêt									
Objectif opérationnel : 3.4 Préserver la zone de flou juridique (berges du lac d'Annecy)									
Code et intitulé de l'action	***2010***	***2011***	***2012***	***2013***	***2014***	***2015***	***2016***	***2017***	***Commentaires***
AD07 : Mise en place d'un périmètre de protection sur la zone de flou juridique "berges du lac"	😐	😐	😐	☺	☺	☺	☺	☺	Le périmètre de protection a été officiellement créé le 28 juillet 2015. Le balisage, l'aménagement d'infrastructures d'accueil sont encore à prévoir
PO02 : Faire appliquer la réglementation de ce nouveau périmètre de protection						☺	☺	☺	Cette action débute tout juste suite au balisage récent du site (fin 2015, début 2016) mais de nombreuses actions se sont déjà mises en place

Bilan OO 3.4 : ATTEINT

La mise en place de ce nouvel espace protégé, attenant à la réserve naturelle, participe grandement à sa protection. L'objectif est atteint. Reste maintenant à l'inscrire dans les esprits de chacun.

Objectif à long terme : 4. Améliorer la connaissance et anticiper l'évolution de la réserve naturelle									
Objectif opérationnel : 4.1 Affiner la connaissance des espèces en établissant ou complétant les inventaires									
Code et intitulé de l'action	***2010***	***2011***	***2012***	***2013***	***2014***	***2015***	***2016***	***2017***	***Commentaires***
SE12 : Définir les priorités d'inventaire et les modalités de recueil des données	☹	☹	😐	😐	😐	😐	😐	😐	Cette réflexion est en cours mais n'a pas encore abouti à une liste. A travailler concrètement
SE13 : Réaliser les inventaires ou compléments d'inventaires	😐	😐	☺	☺	☺	☺	☺	☺	Des inventaires sont réalisés ponctuellement, selon les opportunités (présence de spécialistes, d'universités, de stagiaires, etc.)
SE14 : Poursuivre le suivi des habitats	☹	☹	☹	☹	☺	☹	☹	☹	La cartographie des habitats de la réserve a été actualisée en 2014. Les autres habitats sont suivis indépendamment, selon les années. Les protocoles seraient à optimiser
AD08 : Développer le partenariat avec les naturalistes spécialisés	☹	☹	☹	😐	😐	☺	☺	☺	Cette action se met en place au fil des années
AD09 : Développer les	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	Chaque année le personnel bénéficie de formations (internes ou externes)

compétences internes par la formation									

Bilan OO 4.1 : PARTIELLEMENT ATTEINT

La connaissance s'est globalement améliorée sur la réserve (inventaires ponctuels et cartographie de végétation actualisée), mais l'organisation de l'acquisition de cette connaissance, et son optimisation pourraient être améliorées. Cette difficulté tient au fait que la mission d'expertise est très sollicitée au sein des réserves naturelles de Haute-Savoie et qu'il est de plus en plus difficile, avec l'équipe actuelle, d'assurer toutes les missions.

Objectif à long terme : 4. Améliorer la connaissance et anticiper l'évolution de la réserve naturelle									
Objectif opérationnel : 4.2 Comprendre les dynamiques fonctionnelles de la réserve									
Code et intitulé de l'action	***2010***	***2011***	***2012***	***2013***	***2014***	***2015***	***2016***	***2017***	***Commentaires***
SE15 : Accompagner la réalisation d'une étude sur le fonctionnement hydrogéologique du bassin versant	😐	😐	😐	☺	☺	☺	☺	☺	Accompagnement à travers le Contrat de bassin Fier et Lac
SE16 : Réaliser une étude hydrogéomorphologique de l'Ire et de l'Eau Morte					😐				Un zoom a été réalisé sur le marais du Bout du lac, mais des investigations complémentaires sont à prévoir dans le cadre du Contrat pour comprendre le fonctionnement hydrologique de la réserve, ou du moins de certaines zones à enjeux
TU01 : Mettre en œuvre les actions préconisées dans les conclusions des études SE15 et SE16									SE15 et SE16 n'ont pas encore abouti à des préconisations précises

Bilan OO 4.2 : PARTIELLEMENT ATTEINT, A POURSUIVRE

L'inertie est grande dans la mise en place de telles actions (études à l'échelle du bassin versant), il en résulte des allongements dans la réalisation des actions. A poursuivre donc.

Objectif à long terme : 4. Améliorer la connaissance et anticiper l'évolution de la réserve naturelle									
Objectif opérationnel : 4.3 Analyser la fréquentation du site et la rendre compatible avec les objectifs de conservation									
Code et intitulé de l'action	***2010***	***2011***	***2012***	***2013***	***2014***	***2015***	***2016***	***2017***	***Commentaires***
SE17 : Intégrer les résultats de l'étude dans la gestion de la fréquentation	😐	😐	☺	☺	☺	☺	☺	☺	Adaptation des supports d'accueil, etc.
SE18 : Renouveler l'étude de fréquentation			☺	☺	☺	☺	☺	☺	Etude qualitative en 2012 Etude quantitative : annuelle avec la mise en place d'éco-compteurs

Bilan OO 4.3 : ATTEINT, A POURSUIVRE

Cet objectif est atteint, de nombreuses actions ont été mises en place. Il se poursuivra dans les années futures.

Objectif à long terme : 4. Améliorer la connaissance et anticiper l'évolution de la réserve naturelle									
Objectif opérationnel : 4.4 Mettre en place un observatoire									
Code et intitulé de l'action	***2010***	***2011***	***2012***	***2013***	***2014***	***2015***	***2016***	***2017***	***Commentaires***
SE19 : Mettre en place le suivi de l'Ire			☹	☹	☹	☹	😐	☹	Action non réalisée car moins prioritaire (priorité 2) que les autres (priorité 1), et manque de moyens pour sa mise en œuvre. Cette action commence à être traitée depuis fin 2016
SE20 : Définir une stratégie globale de suivi des habitats et des espèces.	☹	☹	😐	😐	😐	😐	😐	😐	Mission en cours. Les protocoles seraient à optimiser
SE21 : Définir les éléments à intégrer à l'observatoire des activités humaines et les modalités de leur suivi	☹	☹	☹	☹	☹	☹	☹	☹	Mission non effectuée. Manque clairement de temps de la mission expertise pour la réflexion en amont sur les suivis. Le temps de mise en œuvre étant déjà très important

Bilan OO 4.4 : NON ATTEINT, A REORIENTER

La mise en place d'un observatoire nécessite une phase très importante de réflexion en amont (choix des indicateurs à renseigner, protocole à mettre en place, etc.). Ceci couplé au fait que les protocoles doivent être optimisés pour rentrer dans les plans de charge des experts, et à l'idée, au départ, de faire un observatoire des réserves naturelles de Haute-Savoie (et pas seulement du Bout du Lac d'Annecy), a conduit, au final, à ne pas démarrer cette réflexion. Cet objectif sera reformulé. Il pourrait se transformer en observatoire de la réserve naturelle, qui serait, déjà, pourquoi pas, un bon outil de suivi de l'état de la réserve et aussi de communication grand public.

Objectif à long terme : 4. Améliorer la connaissance et anticiper l'évolution de la réserve naturelle									
Objectif opérationnel : 4.5 Accompagner les activités de recherche, solliciter et animer le comité scientifique									
Code et intitulé de l'action	***2010***	***2011***	***2012***	***2013***	***2014***	***2015***	***2016***	***2017***	***Commentaires***
RE01 : Poursuite des programmes de recherche du comité scientifique	☺								Pas de nouveaux programmes de recherche lancés ces dernières années (insectes saproxyliques en 2010)
AD10 : Intégration des demandes ponctuelles	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	Asters a répondu aux demandes ponctuelles de naturalistes, spécialistes et membres du comité

AD11 : Augmentation de l'implication du Comité Scientifique sur la réserve	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	Le comité scientifique s'implique sur la réserve naturelle de manière grandissante puisque des référents sont désormais nommés

Bilan OO 4.5 : ATTEINT, A POURSUIVRE

Avec la mise en place du poste de chargé de mission scientifique en 2012, la mission scientifique sur les réserves naturelles a pris un nouvel élan, avec l'aide également du Comité scientifique, des universités, des experts naturalistes, etc.

Objectif à long terme : 5. Accueillir et sensibiliser le public dans un objectif de compatibilité avec la conservation du patrimoine									
Objectif opérationnel : 5.1 Aménagement du sentier pour l'accueil du public handicapé									
Code et intitulé de l'action	***2010***	***2011***	***2012***	***2013***	***2014***	***2015***	***2016***	***2017***	***Commentaires***
AD12 : Animation du comité de pilotage	☺								Mission effectuée, sentier inauguré en 2010
AD13 : Suivi de la réalisation du sentier pour tous	☺								Mission effectuée, sentier inauguré en 2010
TE10 : Entretien des infrastructures de la réserve	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	Mission effectuée

Bilan OO 5.1 : ATTEINT, A POURSUIVRE

Cet objectif a été atteint avec la création, en 2010, du Sentier pour tous. Depuis, de nombreuses améliorations sont apportées, au fil des retours des usagers (remplacement des barrières par des câbles sur les belvédères pour améliorer la vue, sécurisation de certaines portions du secteur, comblement du belvédère dans la grande roselière, et en 2016 : pose d'un grillage antidérapant et transformation des miséricordes en bancs). Cet aménagement a également été adapté, en 2015, au public malvoyant et aveugle, et pourrait faire l'objet d'améliorations nouvelles avec un dispositif complémentaire pour les personnes malentendantes.

Objectif à long terme : 5. Accueillir et sensibiliser le public dans un objectif de compatibilité avec la conservation du patrimoine									
Objectif opérationnel : 5.2 Aménagement de la Tour de Beauvivier et de ses abords									
Code et intitulé de l'action	***2010***	***2011***	***2012***	***2013***	***2014***	***2015***	***2016***	***2017***	***Commentaires***
PI01 : Réalisation d'une étude des éléments architecturaux aux abords de la Tour de Beauvivier			☹		☹				Action non réalisée car moins prioritaire (priorité 2) que les autres (priorité 1), et manque de ressources pour sa mise en œuvre (besoin de partenaires scientifiques)
PI02 : Définition d'un plan de valorisation et d'aménagement de la Tour et de ses abords			😐	😐	☺				Action en partie non réalisée car en lien avec PI01. Néanmoins un des nouveaux panneaux pédagogiques traite de cette thématique

Bilan OO 5.2 : PARTIELLEMENT ATTEINT, A POURSUIVRE SI OPPORTUN

Un aménagement a été réalisé (panneaux pédagogique), mais cet élément architectural et ses annexes pourraient être beaucoup mieux mis en valeur.

Objectif à long terme : 5. Accueillir et sensibiliser le public dans un objectif de compatibilité avec la conservation du patrimoine									
Objectif opérationnel : 5.3 Gestion de l'aire de stationnement des véhicules									
Code et intitulé de l'action	***2010***	***2011***	***2012***	***2013***	***2014***	***2015***	***2016***	***2017***	***Commentaires***
TE10 : Entretien des infrastructures de la réserve (parking)	😐	😐	😐	😐	😐	😐	😐	😐	Le parking est entretenu dans de bonnes conditions. Une réflexion sur l'optimisation des places est néanmoins en cours (Recherche de budgets) et nécessaire au vue de la fréquentation actuelle du site (en lien avec le sentier accessible à tous)

Bilan OO 5.3 : PARTIELLEMENT ATTEINT, A POURSUIVRE

Le parking est entretenu dans de bonnes conditions. Une réflexion sur l'optimisation des places est néanmoins en cours, et nécessaire.

Objectif à long terme : 5. Accueillir et sensibiliser le public dans un objectif de compatibilité avec la conservation du patrimoine									
Objectif opérationnel : 5.4 Animation dans et autour de la réserve									
Code et intitulé de l'action	***2010***	***2011***	***2012***	***2013***	***2014***	***2015***	***2016***	***2017***	***Commentaires***
PI03 : Activités d'animation	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	De nombreuses animations sont proposées et réalisées chaque année
PI04 : Activités de sensibilisation	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	De nombreuses actions de sensibilisation sont proposées et réalisées chaque année
AD14 : Implication dans la vie de l'association d'amis de la réserve	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	Le partenariat s'entretien, voire se renforce d'années en années, à poursuivre
SE22 : Renouveler le plan d'interprétation									Action non programmée, attente des retours du sentier pour tous

Bilan OO 5.4 : ATTEINT, A POURSUIVRE

A travers les nombreuses animations, avec les scolaire et le grand public, les touristes et les locaux, les jeunes et moins jeunes, c'est un large public qui est sensibilisé chaque année à la réserve naturelle. Il est néanmoins difficile, chaque année, et de plus en plus, de trouver les ressources financières pour mettre en place ces actions pourtant essentielles. Le plan d'action sera renouvelé prochainement.

	Objectif à long terme : 5. Accueillir et sensibiliser le public dans un objectif de compatibilité avec la conservation du patrimoine								
	Objectif opérationnel : 5.5 Gestion de la surveillance et de la garderie								
Code et intitulé de l'action	***2010***	***2011***	***2012***	***2013***	***2014***	***2015***	***2016***	***2017***	***Commentaires***
PO03 : Activités de garderie	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	L'activité de garderie est coordonnée et mise en œuvre
PO04 : Développer et structurer les tournées de surveillance	😐	😐	☺	☺	☺	☺	☺	☺	Une optimisation et une amélioration des tournées de surveillance se développent d'années en années

Bilan OO 5.5 : ATTEINT, A POURSUIVRE

Cette mission primordiale du gestionnaire est remplie, l'objectif atteint. On constate une augmentation de la fréquentation chaque année, avec un « bond » en 2010, suite à l'installation du Sentier pour tous. Les activités du garde augmentent. Cet aspect pourrait être pris en considération dans les moyens à allouer sur les prochaines années.

Objectif à long terme : 6. Favoriser l'intégration de la réserve naturelle dans l'environnement socio-économique local									
Objectif opérationnel : 6.1 Renforcer le rôle de la réserve comme intégrateur de partenariat									
Code et intitulé de l'action	***2010***	***2011***	***2012***	***2013***	***2014***	***2015***	***2016***	***2017***	***Commentaires***
AD15 : Association des acteurs aux différentes actions les concernant	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	Lien avec la commune de Doussard, la Communauté de Commune des Sources du lac d'Annecy, le SILA, le Conseil départemental 74, etc.
AD16 : Intégration des objectifs des acteurs locaux à la gestion du territoire dans la mesure où ils restent compatibles avec les objectifs de protection	😐	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	Travail sur le projet de piste cyclable, la problématique de gestion de la grande faune aux abords de la réserve, les PLU et PLUi, etc.
AD17 : Participation à l'animation de la politique Natura 2000 sur la Cluse du lac d'Annecy	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	Mission effectuée

AD18 : Renforcer le rôle de la réserve comme territoire support à des programmes internationaux	😐	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	Mise en œuvre des projets "Bien être et intégration dans les Alpes" et "Grands lacs alpins"

Bilan OO 6.1 : ATTEINT, A POURSUIVRE

Les nombreuses interactions entre le gestionnaire et les partenaires, ainsi que le dynamisme et la force de proposition de nouveaux projets portés par Asters participent à atteindre cet objectif, l'anniversaire des 40 ans de la réserve naturelle en témoigne (2014). Il est essentiel de se donner les moyens de continuer.

Objectif à long terme : 6. Favoriser l'intégration de la réserve naturelle dans l'environnement socio-économique local									
Objectif opérationnel : 6.2 Gestion des problèmes posés par espèces issues de la réserve									
Code et intitulé de l'action	***2010***	***2011***	***2012***	***2013***	***2014***	***2015***	***2016***	***2017***	***Commentaires***
AD19 : Assistance technique pour la résolution des problèmes de collision du sanglier sur la RD 1508	😐	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	Le gestionnaire a œuvré aux côtés de tous les partenaires pour trouver et mettre en place des solutions pour limiter les risques de collisions avec la grande faune

Bilan OO 6.2 : ATTEINT, A POURSUIVRE

La gestion, notamment des sangliers, est un problème sur lequel Asters et les partenaires se penchent chaque année. Des actions de suivi et de régulation des populations, de sensibilisation des automobilistes, d'information, etc. ont été menées et continueront jusqu'à ce que ce secteur du Bout du lac ne soit plus considéré comme point noir en terme de collisions avec la grande faune.

Objectif à long terme : 6. Favoriser l'intégration de la réserve naturelle dans l'environnement socio-économique local									
Objectif opérationnel : 6.3 Mener à bien l'application du plan de gestion									
Code et intitulé de l'action	***2010***	***2011***	***2012***	***2013***	***2014***	***2015***	***2016***	***2017***	***Commentaires***
AD20 : Travail administratif	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	Mission effectuée
AD21 : Évaluation annuelle	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	Des rapports d'activités annuels sont produits chaque année
AD22 : Evaluation quinquennale du plan de gestion							😐	☺	Reportée début 2017

AD24 : Développement de l'équipe du gestionnaire	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	L'équipe de gestion améliore ses méthodes de travail et sa formation au fil des ans. Les effectifs et moyens pourraient être renforcés

Bilan OO 6.3 : ATTEINT, A POURSUIVRE

Cet objectif se poursuit tout au long de la vie de la réserve. Il a, sur cette dernière période de cinq ans, été atteint. De très nombreuses actions ont été mises en œuvre et participent ainsi à la préservation de cet espace protégé. Les moyens financiers (fonctionnement et investissement) à disposition pour répondre à cet objectif sont, néanmoins, de plus en plus difficiles à trouver.

II.3. Evaluation du fonctionnement administratif et financier

II.3.1. Les moyens matériels

Afin de permettre à l'équipe de la réserve naturelle du Bout du lac d'Annecy d'accomplir ses missions, Asters a mis à sa disposition, sur toute la durée de mise en œuvre du plan de gestion, le matériel technique suivant :

- Matériel de sécurité et uniformes pour la garderie ;
- Matériel de terrain pour les gardes, les animateurs et les équipes techniques ;
- Matériel informatique (un ordinateur par personne et les périphériques nécessaires : imprimante, etc.) et de bureautique (téléphone, fax, petit matériel, etc.) ;
- Matériel optique (jumelles, longues-vues) ;
- Un appareil photo numérique.

Elle peut également disposer du matériel d'Asters utilisé sur l'ensemble des sites :

- Véhicules 4X4 et de tourisme ;
- Réseau radio intégrant deux relais ;
- Outils d'animation ;
- Vidéo projecteur ;
- Photocopieuse ;
- Bateau pneumatique léger ;
- Bateau coque dure avec moteur ;
- Kayak ;
- Matériel de suivi scientifique ;
- Tronçonneuse, débroussailleuse ;
- Etc.

Les autres personnels d'Asters qui sont également amenés à travailler sur la réserve naturelle disposent également d'un ordinateur par poste de travail, de véhicules de service et de matériel spécifique à leur mission.

Par ailleurs, deux bibliothèques techniques, régulièrement approvisionnées de nouvelles publications, sont à disposition du personnel dans les locaux de Pringy et de Sallanches.

Différents outils informatiques ont été développés, dont un « carnet journalier », des bases de données : Faune-Flore, SERENA, travaux, etc., ainsi qu'un Système d'Information Géographique.

Enfin, la commune de Talloires met à disposition d'Asters un garage pour entreposer du matériel.

Depuis 2017, une antenne d'Asters a été implantée au Clos Berthet à Sevrier.

II.3.2. Les moyens humains

Afin d'optimiser l'efficacité de son équipe, Asters consacre près de 2 % de son budget à la formation continue de son personnel.

Les gardes des réserves naturelles sont commissionnés et participent régulièrement à des mises à jour de leurs connaissances. Les personnels de terrain ont effectué des stages sur la sécurité en montagne (été et hiver) et un exercice annuel de remise à jour en conditions hivernales.

Asters propose aussi à l'ensemble de ses salariés de participer à une formation et des remises à jour régulières sur la Sécurité et le Secours au Travail (stages secouristes).

Par ailleurs, Asters et le Comité Scientifique des Réserves Naturelles de Haute-Savoie ont organisé plusieurs journées de restitution des travaux scientifiques, ce qui permet aux équipes de mettre à jour et de développer leurs connaissances.

De plus, les missions menées dans le cadre de la « Mission Inter Services Eau et Nature (MISEN) », pilotée par l'Etat et auxquelles les gardes participent activement, permettent des échanges enrichissants et formateurs.

Dans le cadre de leur formation continue, il est également demandé aux personnels scientifique et technique de participer à un séminaire par an.

II.3.3. Suivi des ETP et du budget

Depuis 2014, Asters utilise un nouveau logiciel de suivi du temps et a mis en place une programmation plus fine des actions et plans de charges des équipes.

Les chiffres présentés, ci-dessous, ne sont donc pas comparables du début à la fin de la période, puisqu'ils sont basés sur des modalités de calculs différentes.

Enfin, issus du logiciel de suivis des temps de travail, ces chiffres correspondent aux temps précisément affectés à la réserve lors de leurs saisies. On pourra ajouter à ce temps, celui saisi dans des lignes qualifiées d' « administratif général » pour obtenir le temps total réellement consacré à la réserve.

Afin d'assurer la gestion de la réserve naturelle, Asters a mobilisé l'équipe et les budgets suivants au cours des années 2010 à 2017 :

A - Surveillance du territoire et police de l'Environnement

Fonction	ETP pour 2010	ETP pour 2011	ETP pour 2012	ETP pour 2013	ETP pour 2014	ETP pour 2015	ETP pour 2016 (Prévisionnel***)	ETP pour 2017
Garde des réserves naturelles	0.35		**	*	0.18	0.19	0.34	
Coordinateur de l'animation	*		**	0.05	*	*	0	
Autres	*		**	0.39	0.08	0.11	0.06	
Total ETP	**0.35**		****	**0.44**	**0.26**	**0.30**	**0.40**	
Budget Etat			**	12 900 €	18 900 €	21 790 €	18 619€	
Autres Financeur			**	0	0	3 511 €	6 478 €	
Budget Total			****	**12 900 €**	**18 900 €**	**25 301 €**	**25 097 €**	

B - Travaux de gestion des milieux naturels et d'entretien des infrastructures
D - Prestations de conseils, études et ingénierie

Fonction	ETP pour 2010	ETP pour 2011	ETP pour 2012	ETP pour 2013	ETP pour 2014	ETP pour 2015	ETP pour 2016 (Prévisionnel***)	ETP pour 2017
Garde des réserves naturelles	*		0.37	0.18	0.22	0.19	0.07	
Conservateur-adjoint	0.19		0.25	*	0.07	0.09	0.09	
Animatrice	*			0.06	*	0.12	*	
Autres	0.03		0.25	0.24	0.10	0.13	0.20	
Total ETP	**0.22**		**0.87**	**0.48**	**0.39**	**0.53 dont 0.1 stagiaire**	**0.36**	
Budget Etat	26 100		28 100	33 200	24 600	32 501 €	27 574 €	

	€		€	€	€			
Autres Financeur	0		3 300 €	7 500 €	4 600	7 791 €	12 823 €	
Budget Total	**26 100**		**31 400 €**	**40 700 €**	**29 200 €**	**40 292 €**	**40 397 €**	

C - Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel								
Fonction	ETP pour 2010	ETP pour 2011	ETP pour 2012	ETP pour 2013	ETP pour 2014	ETP pour 2015	ETP pour 2016 (Prévisionnel***)	ETP pour 2017
Garde des réserves naturelles	*		**	0.07	0.05	0.05	0.10	
Expertise scientifique	0.19		0	*	0.07	*	0	
Autres	*		0.15	0.01	0.12	0.08	0.16	
Total ETP	**0.19**		**0.15**	**0.08**	**0.24**	**0.13 dont 0.02 stagiaire**	**0.26**	
Budget Etat			4 100 €	5 200 €	15 600 €	9 029 €	9 875 €	
Autres Financeur			800€	1 100 €	6 500 €	1 678 €	4 456 €	
Budget Total			**4 900€**	**6 300 €**	**22 100 €**	**10 707 €**	**14 331 €**	

E- Suivi administratif de la réserve								
Fonction	ETP pour 2010	ETP pour 2011	ETP pour 2012	ETP pour 2013	ETP pour 2014	ETP pour 2015	ETP pour 2016 (Prévisionnel***)	ETP pour 2017
Conservateur / Conservatrice-adjointe	0.1		**	*	0.09	0.08	0.04	
Garde des réserves naturelles	*		**	0.13	0.08	0.06	*	
Autres	*		0.27	0.02	0.06	0.05	0.09	
Total ETP	**0.1**		**0.27**	**0.15**	**0.23**	**0.19**	**0.13**	
Budget Etat			23 050	12 600	18 700	16 147 €	17 419 €	

			€	€	€			
Autres Financeur			13 350 €	0	0	2 602 €	5 219 €	
Budget Total			**36 400 €**	**12 600 €**	**18 700 €**	**18 749 €**	**22 638 €**	

F- Sensibilisation et communication

Fonction	ETP pour 2010	ETP pour 2011	ETP pour 2012	ETP pour 2013	ETP pour 2014	ETP pour 2015	ETP pour 2016 (Prévisionnel***)	ETP pour 2017
Animatrice	0.25		0.25	0.29	0.22	0.15	0.12	
Coordinateur de l'animation	*		0.02	0.05	0.06	0.05	0.05	
Garde des réserves naturelles	*		**	0.06	0.11	*	0.10	
Conservatrice-adjointe	*		**	*	0.15	*	0.09	
Autres	*		0.06	0.04	0.18	0.10	0.44	
Total ETP	**0.25**		**0.33**	**0.44**	**0.72**	**0.3 dont 0.05 stagiaire**	**0.80**	
Budget Etat	2900 €		2 700 €	1 600 €	9 500 €	454 €	13 432 €	
Autres Financeur	9800 €		16 500 €	46 000 €	61 100 €	26 413 €	41 085 €	
Budget Total	**12 700 €**		**19 200 €**	**47 600 €**	**70 600 €**	**26 867 €**	**54 517 €**	

* Inférieur à 0.05 ETP
** Fusionné dans le tableau B et D
*** Les lignes budgétaires intègrent les co-financements des projets européens déposés début 2016, mais les lignes ETP n'intègrent pas les temps prévus dans ces projets.

II.4. Bilan et perspectives

Le bilan de la gestion effectuée sur la réserve naturelle du Bout du lac d'Annecy depuis 2010 par le gestionnaire est globalement positif, aussi bien en termes de réalisation des actions qu'en termes d'impacts sur les milieux naturels et les espèces et les retombées socio-économiques.
De nombreuses actions de restauration et d'entretien des milieux naturels ont en effet été menées, une surveillance accrue du territoire est appliquée, un large travail de partenariat avec les acteurs locaux a et continu d'être développé, des actions d'aménagement du site, de communication et de sensibilisation du public sont proposées, etc. Le bilan est plus mitigé sur l'amélioration et l'organisation des connaissances, faute de moyens humains et financiers souvent.

Le gestionnaire a su mettre en place, grâce aux moyens affectés par l'Etat, mais aussi ses autres partenaires financiers : l'Europe, l'AERMC, le Conseil départemental 74, etc., une équipe de gestion efficace. Des moyens supplémentaires seraient nécessaires pour développer les actions sur le territoire, le gestionnaire s'emploie à en trouver, par le biais de projets européens notamment, mais dont la durée est limitée à 3 ans bien souvent. Rappelons néanmoins que la mutualisation des moyens et la vision transversale du gestionnaire sur l'ensemble des réserves naturelles du département constituent des atouts importants dans la gestion de cet espace.

Actuellement la réserve naturelle fait l'objet d'une gestion active. Le gestionnaire et ses partenaires s'unissent pour construire des projets communs, bénéfiques à la préservation des richesses de cet espace mais aussi pour participer à sa valorisation.

Dans les années futures, le gestionnaire s'attachera à poursuivre ces missions, avec rigueur et innovation, afin de toujours mieux connaître, mieux comprendre, mieux faire partager et mieux préserver ce territoire qui mérite toute notre attention.

IV. Proposition de la nouvelle arborescence

Au vu des résultats de l'évaluation des opérations et des objectifs opérationnels dans un second temps, l'arborescence suivante est proposée pour la prochaine période 2019 – 2023. Celle-ci sera revue et précisée dans le cadre de la réactualisation du plan de gestion, en cours de réalisation, au regard notamment de l'application de la nouvelle méthodologie des plans de gestion (RNF/AFB, 2018) :

Objectifs à Long Terme	Facteurs influençants	Objectifs Opérationnels	Opération	Priorité
1. Freiner les dynamiques d'évolution banalisantes	Dynamique naturelle d'embroussaillement Dispersion de la propriété foncière Absence de baux de location entre propriétaires et exploitant Absence de garantie de pérennité des pratiques actuelles	OO 1.1 Stabilisation et réhabilitation des surfaces herbacées	AD01 : Obtention de la maîtrise foncière ou d'usage sur les secteurs nécessitant une gestion active	1
			TE01 : Restaurer et entretenir la tourbière alcaline	1
			TE02 : Restaurer et entretenir les milieux herbacés	1
			TE03 : Restaurer et entretenir les roselières terrestres	1
			SE01 : Mettre en place un suivi des zones gérées	2
			AD02 : Suivi de la mise en œuvre avec les agriculteurs locaux d'un retour à des pratiques favorables sur les secteurs restaurés	2
	Stabilisation du niveau du lac Topographie du fond Bois et épaves flottants Fréquentation par les embarcations et les baigneurs Accessibilité au site réduite Présence d'un périmètre de protection	OO 1.2 Préservation de la roselière lacustre	PO01 : Sensibilisation à l'application des règlementations propres aux roselières lacustres	1
			TE04 : Élimination des épaves et bois flottants	1
			TE05 : Restaurer et entretenir les roselières lacustres	1
			SE02 : Suivre l'évolution des roselières lacustres	2
			AD03 : Recherche de solutions pour modifier la régulation du niveau du lac	2

2. Maintenir ou orienter les modes de fonctionnement naturels	Origine de certains problèmes extérieure à la réserve Volontés locales Dispersion de la propriété foncière et maîtrise incomplète	OO 2.1 Accompagner l'évolution des milieux dynamiques ou fonctionnels autonomes	AD04 : Accompagnement des procédures de définition et réalisation des travaux indispensables sur les cours de l'Ire et de l'Eau Morte	2
			TE06 : Surveillance et gestion des embâcles sur l'Eau Morte et l'Ire	1
			SE03 : Surveillance des activités humaines dans les zones où le gestionnaire n'intervient pas activement	2
3. Améliorer l'état de conservation des autres milieux est espèces d'intérêt	Défaut de maîtrise foncière Méconnaissance des points d'eau Dynamique de la végétation Accessibilité aux sites	OO 3.1 Améliorer la capacité d'accueil des points d'eau libre	SE04 : Remettre à jour l'inventaire et la notice de gestion des points d'eau libre de la réserve	1
			TE07 : Réaliser les travaux d'amélioration des points d'eau libre	1
	Nécessité d'agir hors des limites de la réserve naturelle Coût élevé des diverses solutions Aspect communiquant de l'espèce visée Projet de piste cyclable	OO 3.2 Préserver le crapaud commun durant ses migrations entre la réserve et les versants	TE08 : Sauvetage des crapauds lors de la migration prénuptiale printanière	1
			AD05 : Accompagnement de la mise en place du passage à petite faune	1
			SE05 : Suivi de la migration prénuptiale du crapaud suite à la mise en place du passage à petite faune	2
	Nécessité d'agir hors des limites de la réserve naturelle Main d'œuvre et coûts Problématique à réfléchir à une échelle plus globale	OO 3.3 Lutter contre les espèces invasives	SE06 : Remettre à jour l'inventaire des espèces invasives	1
			TE09 : Réaliser des travaux d'élimination des espèces invasives	1
			SE07 : Suivre l'évolution des espèces invasives sur la réserve	2

3. Améliorer l'état de conservation des autres milieux est espèces d'intérêt	Implication des partenaires Coûts liés à la gestion Acceptation locale	OO 3.4 Gérer le périmètre de protection de la réserve naturelle	AD06 : Entretenir les partenariats pour la bonne cohérence des actions au sein du périmètre de protection	1
			AD07 : Rédiger un plan de gestion du périmètre de protection, en lien avec la réserve naturelle	1
			TE10 : Définir et mettre en œuvre les actions de gestion au sein du périmètre de protection	1
			PO02 : Faire appliquer la réglementation sur le périmètre de protection de la réserve	1
			SE08 : Mettre en place le suivi du périmètre de protection	2
4. Améliorer la connaissance et anticiper l'évolution de la réserve naturelle	Rareté des naturalistes compétents dans certains domaines Technicité ou coût élevé du recueil des données	OO 4.1 Affiner la connaissance des espèces et des habitats en établissant ou complétant les inventaires	SE09 : Mettre en place le suivi de l'Ire	1
			AD08 : Développer le partenariat avec les naturalistes spécialisés	2
			AD09 : Développer les compétences internes par la formation	2
	Problématique à réfléchir à une échelle plus globale Technicité ou coût élevé du recueil des données Coûts liés à la gestion	OO 4.2 Comprendre les dynamiques fonctionnelles de la réserve	AD10 : Accompagner la mise en œuvre du contrat de bassin	1
			SE10: Accompagner la réalisation d'une étude hydromorphologique sur le marais du Bout du lac	1
			TU01 : Mettre en œuvre les actions préconisées dans le cadre du contrat de bassin	1
	Coûts de mise en oeuvre	OO 4.3 Analyser la fréquentation du site et la rendre compatible avec les objectifs de conservation	SE11 : Veiller à mettre en adéquation les infrastructures et la fréquentation du site	1
			SE12 : Renouveler l'étude de fréquentation	2

4. Améliorer la connaissance et anticiper l'évolution de la réserve naturelle	Grande variété des habitats à suivre et lourdeur des méthodes "classiques" de suivi Manque d'expérience du gestionnaire sur la notion d'observatoire	OO 4.4 Mettre en place un observatoire de la réserve naturelle	SE13 : Définir une stratégie globale de suivi des habitats, des espèces et des activités sur la réserve	1
			SE14 : Mettre en œuvre les suivis identifiés	2
	Compatibilité avec la conservation des espèces et habitats Coûts inhérents et partenaires	4.5 Accompagner les études, solliciter et animer le comité scientifique	RE01 : Poursuite des projets d'études du comité scientifique	2
			AD11 : Veiller à impliquer le comité scientifique sur la réserve naturelle	2
5. Accueillir et sensibiliser le public dans un objectif de compatibilité avec la conservation du patrimoine	Main d'œuvre et coûts	OO 5.1 Entretien du sentier accessible à tous	TE11 : Entretenir le sentier pour tous et l'améliorer si besoin	1
	Méconnaissance de la nature des éléments exploitables Coûts et contraintes élevés de l'acquisition de connaissances historiques	OO 5.2 Aménagement de la Tour de Beauvivier et de ses abords	SE15 : Réalisation d'une étude des éléments architecturaux aux abords de la Tour de Beauvivier	3
			PI01 : Définition d'un plan de valorisation et d'aménagement de la Tour et de ses abords	3
	Main d'œuvre et coûts	OO 5.3 Gestion des autres infrastructures de la réserve	TE12 : Entretenir et améliorer les autres infrastructures de la réserve (parking…)	1
	Aides nécessaires pour équilibrer le poste budgétaire "Culture" de la gratuité de l'accès à la nature	OO 5.4 Gestion et animation dans et autour de la réserve	PI02 : Organisation et gestion des activités d'animation et de sensibilisation	1
			AD12 : Implication dans la vie de l'association d'amis de la réserve	1
			AD13 : Renouveler le plan d'interprétation	2

5. Accueillir et sensibiliser le public dans un objectif de compatibilité avec la conservation du patrimoine	Fréquentation quasi permanente Risques inhérents à la mission et à certains publics Diversité des corps de police susceptibles d'intervenir et cohérence des actions	OO 5.5 Gestion de la surveillance et de la garderie	PO03 : Surveillance et police	1
			PO04 : Développer et structurer les tournées de surveillance	2
6. Favoriser l'intégration de la réserve naturelle dans l'environnement socio-économique local	Volonté des acteurs Moyens disponibles pour monter des programmes internationaux	OO 6.1 Renforcer le rôle de la réserve comme intégrateur de partenariat	AD14 : Association des acteurs aux différentes actions les concernant	1
			AD15 : Intégration des objectifs des acteurs locaux à la gestion du territoire dans la mesure où ils restent compatibles avec les objectifs de protection	1
			AD16 : Participation à l'animation de la politique Natura 2000 sur la Cluse du lac d'Annecy	1
			AD17 : Renforcer le rôle de la réserve comme territoire support à des programmes internationaux	2
			AD18 : Intégration de la réserve naturelle dans les politiques territoriales	1
	Légitimité du gestionnaire variable et moyens limités, s'agissant pour l'essentiel d'espaces situés hors réserve ou d'espèces non visées par la gestion	OO 6.2 Gestion des problèmes posés par la grande faune fréquentant la réserve naturelle	AD19 : Assistance technique pour la résolution des problèmes liés à la grande faune	1
	Moyens humains et financiers disponibles	OO 6.3 Mener à bien l'application du plan de gestion	AD20 : Travail administratif	1
			AD21 : Évaluation annuelle	1
			AD22 : Evaluation de fin de plan de gestion	1
			AD23 : Rédaction du nouveau plan de gestion	1
			AD24 : Développement de l'équipe du gestionnaire	2

V. Détail du nouveau plan d'actions

Celui-ci sera revu et précisé dans le cadre de la réactualisation du plan de gestion, en cours de réalisation, au regard notamment de l'application de la nouvelle méthodologie des plans de gestion (RNF/AFB, 2018)

Chaque action est décrite en fonction de 5 critères :

- Critère d'évaluation de réalisation de l'action
- Facteurs pouvant influencer la réalisation de l'action
- Description de l'action
- Réalisation : détermine les personnes pouvant être impliqué dans la réalisation de l'action (CE : Chargé d'étude / CM : Chargé de mission / C : Conservateur / G : Garde / A : Animateur) ou partenaires

Apparaissent en italique, les actions inscrites dans le Docob de l'Entité du Marais du Bout du lac d'Annecy, Site Natura 2000 "Cluse du lac d'Annecy".

Apparaissent en rouge les objectifs opérationnels, actions ou « morceaux » d'actions réécrits par rapport à la programmation précédente, suite aux résultats de l'évaluation.

1.1 Stabilisation et réhabilitation des surfaces herbacées

AD01 : obtention de la maîtrise foncière ou d'usage sur les secteurs nécessitant une gestion active.

Critère d'évaluation : Acquisition ou signature de conventions d'usage
Facteurs influençant : Négociation avec les propriétaires fonciers,
Description de l'opération : La carte 16 est issue d'une analyse croisée entre les priorités de gestion et les parcelles sur lesquelles Asters ne possède pas de conventions d'usage. Les parcelles concernées étant identifiées, il s'agit de réaliser l'animation foncière auprès des propriétaires privés, de concrétiser les acquisitions ou conventions par des actes officiels. Développer les politiques contractuelles en s'appuyant sur les outils dédiés à Natura 2000. Une convention avec la commune de Doussard a été signée en 2002, qui porte Asters gestionnaire de l'ensemble des parcelles communales situées dans la réserve naturelle pour une durée de 10 ans reconductible tacitement pour une durée analogue.
Réalisation : ASTERS (C) et (CE) : La maîtrise foncière est réalisée par Asters pour le compte du CELRL (politique d'achat des terrains par le CELRL, qui donne par la suite la gestion à Asters).

TE01 : Restaurer et entretenir la tourbière alcaline
Critère d'évaluation : Nombre d'interventions
Facteurs influençant : La maîtrise foncière est pour le moment le facteur limitant. Le financement de l'action pourrait également être limitant. Les résultats de l'étude hydrologique sur le marais (liée au Contrat de bassin) pourra également influer sur les possibilités de restauration.
Description de l'opération : A partir d'une carte de présence du Liparis (données anciennes), mettre en œuvre une gestion différenciée : débroussaillage manuel ou mécanique avec exportation sur les secteurs présentant d'ancien pieds de Liparis et conserver une fauche annuelle sur l'étendue maîtrisée de la tourbière. Enfin, continuer les traitements « test » sur les placettes d'étrépage, voire étendre la méthode si efficace et si l'échelle le permet.
Réalisation : ASTERS (C et G) + prestataire

TE02 : Restaurer et entretenir les milieux herbacés
Critère d'évaluation : Nombre d'interventions
Facteurs influençant : Le financement de l'action pourrait être limitant.
Description de l'opération : fauche ou broyage estival tardif de divers secteurs présentant des milieux herbacés restaurés ou en phase d'embroussaillement et nécessitant d'être restaurés.
Réalisation : ASTERS (C et G) + prestataire

TE03 : Restaurer et entretenir les roselières terrestres
Critère d'évaluation : Nombre d'interventions
Facteurs influençant : *Le financement de l'action pourrait être limitant.*
Description de l'opération : Elimination hivernale des arbres et arbustes destinée à bloquer le processus de boisement de ces milieux, notamment sur les lisières.
Réalisation : ASTERS (C et G) + prestataire + scolaire ou bénévole

SE01 : Mettre en place un suivi des zones gérées
Critère d'évaluation : Analyse des résultats – état de conservation des habitats
Facteurs influençant : Dynamique de recolonisation forestière, d'assèchement du marais
Description de l'opération : Evaluer les méthodes de gestion mises en œuvre sur les habitats de la réserve, en suivant de près la problématique des espèces invasives. Des suivis sur les espèces d'intérêt seront effectués 1 fois/an sur ces zones, et le suivi plus global de l'habitat sera effectué

par photo. Prévoir un suivi des habitats par remise à jour de la cartographie de végétation tous les 10 ans. La problématique des espèces invasives sera traitée dans l'OO 3.3.
Réalisation : ASTERS (C et CE)

AD02 : Suivi de la mise en œuvre avec les agriculteurs locaux d'un retour à des pratiques favorables sur les secteurs restaurés
Critère d'évaluation convention avec les exploitants
Facteurs influençant : Qualité du discours, arguments
Description de l'opération : Dans le cadre de l'animation de la politique Natura 2000, des mesures agri-environnementales ont été contractualisées avec les agriculteurs dans le cadre du PAEc pour une durée de 5 ans à partir de 2015. La mission consiste donc à surveiller l'application du contrat et, en fin de contrat adapter les mesures en fonction de l'évolution des milieux.
Réalisation : ASTERS (CE), en lien avec les techniciens agricoles, via le PNR Massif des Bauges.

1.2 Préservation de la roselière lacustre

PO01 : sensibilisation à l'application des réglementations propres aux roselières lacustres.
Critère d'évaluation : Nombre de tournées MISEN
Facteurs influençant : Qualité du discours, arguments, volonté de des acteurs, moyens humains
Description de l'opération : Sensibiliser les services en charge de missions de police susceptibles d'intervenir par voie lacustre (ONEMA et gendarmerie fluviale essentiellement). Renforcer la sensibilisation des structures de locations d'embarcations à proximité de la réserve et les inciter à diffuser l'information.
Cette action a d'autant plus de sens aujourd'hui que les roselières lacustres sont protégées dans le cadre du périmètre de protection, qui possède un arrêté qui réglemente précisément ici les activités et précautions à prendre vis-à-vis de cet habitat particulier.
Le Règlement Particulier de Police de la Navigation a également été remis à jour.
Réalisation : ASTERS (C et G), les services de police et les loueurs concernés.

TE04 : élimination des épaves et bois flottants
Critère d'évaluation : Quantité de bois flottants enlevée
Facteurs influençant : Degré d'implication des bénévoles
Description de l'opération : Ramassage et mise en tas des éléments flottants amassés dans la roselière. Les interventions sont susceptibles de se répéter après chaque crue importante, en veillant aux interférences avec la reproduction des oiseaux et batraciens.
Réalisation : ASTERS (C et G) + bénévoles

TE05 : Restaurer et entretenir les roselières lacustres
Critère d'évaluation : Nombre d'interventions
Facteurs influençant : Le financement peut être un facteur limitant.
Description de l'opération : L'étude SILA a défini des méthodes de gestion des roselières lacustres. Le SILA est en train de décliner pour le lac d'Annecy un second programme d'actions de gestion de ces milieux. En lien avec le SILA, le gestionnaire sera acteur des actions de restauration et d'entretien.
Réalisation : ASTERS (C et G) et SILA

SE02 : Suivre l'évolution des roselières lacustres
Critère d'évaluation : Analyse des résultats – état de conservation des habitats
Facteurs influençant : Dynamique de végétation, marnage du lac, respect de la réglementation liée au périmètre de protection
Description de l'opération : Evaluer les méthodes de gestion mises en œuvre sur les roselières lacustres en lien avec le SILA
Réalisation : ASTERS (C et CE) et SILA

AD03 : recherche de solutions pour modifier la régulation du niveau du lac
Critère d'évaluation : Compte-rendu de réunion
Facteurs influençant : Qualité du discours, arguments
Description de l'opération : La réflexion a été mise en place et des scénarios ont été proposés. Le gestionnaire suit ces démarches et fourni un appui technique et scientifique si nécessaire.
Réalisation : SILA en lien avec ASTERS (C et CM)

2.1 Accompagner l'évolution des milieux dynamiques ou fonctionnels autonomes

AD04 : accompagnement des procédures de définition et réalisation des travaux indispensables sur les cours de l'Ire et de l'Eau Morte.
Critère d'évaluation : Nombre de réunions auxquelles le gestionnaire a assisté
Facteurs influençant : Origine de certains problèmes extérieure à la réserve, volontés locales de contrôle des cours d'eau, dispersion de la propriété foncière et maîtrise incomplète
Description de l'opération : Réaliser une veille sur les projets d'aménagements et travaux éventuels sur l'Ire et l'Eau Morte, en particulier sur la partie supérieure du cours d'eau de l'Ire et dans son delta et sur les recoupements de méandres de l'Eau Morte
Réalisation : ASTERS (C)

TE06 : Surveillance et gestion des embâcles sur l'Eau Morte et l'Ire
Critère d'évaluation : Plan de gestion des embâcles
Facteurs influençant : Moyens de gestion disponibles
Description de l'opération : Surveiller l'évolution du lit des cours d'eau et la formation d'embâcles. Réaliser un plan de gestion des embacles dans la réserve en lien avec la Communauté de Communes, et prioriser les interventions pour intervenir sur les obstacles à l'écoulement. Encadrer les chantiers et évaluer leurs effets.
Réalisation : ASTERS (C, G et CE)

SE07 : surveillance des activités humaines dans les zones où le gestionnaire n'intervient pas activement.
Critère d'évaluation : Notes de relevés
Facteurs influençant : Quantité d'activités humaines
Description de l'opération : Recueil d'informations sur les pratiques forestières à l'occasion de constats de travaux. Enregistrement de l'évolution de la fréquentation de la réserve, suivi des activités interdites dans l'enceinte du nouveau périmètre de protection...
Réalisation : ASTERS, garde-animateur.

3.1 Améliorer la capacité d'accueil des points d'eau libre

SE04 : Remettre à jour l'inventaire et la notice de gestion des points d'eau libre de la réserve
Critère d'évaluation : Plan d'action actualisé
Facteurs influençant : Main d'œuvre, moyens disponibles
Description de l'opération : Faire un point d'avancement des travaux effectués (points d'eau restaurés) et planifier et prioriser les nouveaux travaux dans un nouveau plan d'actions.
Réalisation : ASTERS (St, C et CE)

TE07 : Réaliser des travaux d'amélioration des points d'eau libre.
Critère d'évaluation : Nombre de points d'eau restaurés
Facteurs influençant : Main d'œuvre, moyens disponibles
Description de l'opération : Quelques chantiers seront identifiés dans l'actualisation de la notice précédente, il s'agira de les mettre en œuvre.
Réalisation : ASTERS (St, C et G) + bénévoles

3.2 Préserver le crapaud commun durant ses migrations entre la réserve et les versants

TE08 : sauvetage des crapauds lors de la migration prénuptiale printanière
Critère d'évaluation : Résultats du sauvetage
Facteurs influençant : Météo
Description de l'opération : Organisation du chantier d'installation et de démontage du dispositif en attendant la mise en place du passage à petite faune prévu en 2018. Encadrement des bénévoles impliqués dans le ramassage. Recueil et traitement des données.
Réalisation : ASTERS (CE, G et St), ISETA + bénévoles

AD05 : Accompagnement de la mise en place du passage à petite faune
Critère d'évaluation : Réalisation du passage
Facteurs influençant : Moyens financiers
Description de l'opération : Dans le cadre de l'aménagement d'une piste cyclable, le Conseil départemental prend la maîtrise d'ouvrage sur la réalisation de ce passage. Le gestionnaire devra suivre la réalisation des travaux et veiller à la demande d'autorisation au titre de la réserve naturelle, auprès des services de l'Etat.
Réalisation : ASTERS (C et G)

SE05 : Suivi de la migration prénuptiale du crapaud suite à la mise en place du passage à petite faune
Critère d'évaluation : Utilisation du passage à petite faune par le crapaud lors de sa migration prénuptiale
Facteurs influençant : Mise en place du passage à petite faune à des endroits stratégiques
Description de l'opération : Suite à la mise en place du passage à petite faune, un suivi de la population de crapaud lors de la migration devra être mis en place pour évaluer la réussite de l'aménagement. Un protocole de suivi devra être élaboré permettant de vérifier la bonne utilisation

du passage à petite faune par le crapaud. Se rapprocher des structures ayant déjà mis en place un tel suivi (RNN du Grand Lemps par exemple). Faire participer autant que possible les Amis de la réserve naturelle.
Réalisation : ASTERS (CE)

3.3 Lutter contre les espèces invasives

SE06 : Remettre à jour l'inventaire des espèces invasives
Critère d'évaluation : rapport
Facteurs influençant : Main d'œuvre, moyens disponibles
Description de l'opération : Un inventaire incomplet a été réalisé en 2012. Il permet de localiser précisément la répartition des différentes espèces et de caractériser leur densité. Il préconise également des actions de gestion.
Depuis 2012, un certain nombre d'actions ont été mises en place pour lutter contre ces espèces, il s'agira de remettre à jour cet inventaire pour voir l'efficacité des mesures entreprises, voire leur réadaptation.
Réalisation : ASTERS (St, C, G et CE)

TE09 : Réaliser des travaux d'élimination des espèces invasives
Critère d'évaluation : Disparition ou réduction de la population de l'espèce sur le secteur
Facteurs influençant : Moyens humains et financiers
Description de l'opération :
Solidage Géant ou du Canada : Fauche régulière, une fois/an + organisation de chantiers d'arrachage ponctuels
Renouée du Japon : coupe des jeunes pousses de renouée, et bâchage systématique si la surface le permet pendant environ 4 ans, puis plantation d'arbustes.
Impatience de l'Himalaya : arrachage manuel sur les zones à enjeux. Veiller à maintenir la pression sur les zones en phase de colonisation
Buddléia de David : arrachage si pertinent
Ces travaux peuvent être des chantiers organisés, mais peuvent également être réalisés lors de tout passage dans la réserve. Lycées, association d'amis, bénévoles, gestionnaire ou prestataire sont des acteurs potentiels de cette action.
Un effort supplémentaire est à porter sur cette action devant l'envahissement progressif mais certain de ces espèces.
La mise à jour de l'inventaire des espèces invasives (2017) devrait apporter des éléments complémentaires.
Réalisation : ASTERS (St, G) + bénévoles

SE07 : Suivre l'évolution des espèces invasives sur la réserve
Critère d'évaluation : Analyse des résultats
Facteurs influençant : Moyens humains et financiers
Description de l'opération : Ce suivi permettra d'une part, de comparer les différents types de travaux, et d'autre part de suivre le retour à une végétation indigène.
Réalisation : ASTERS (CE)

3.4 Gérer le périmètre de protection de la réserve naturelle

AD06 : Entretenir les partenariats pour la bonne cohérence des actions au sein du périmètre de protection
Critère d'évaluation : Nombre de réunions
Facteurs influençant : Volonté des partenaires
Description de l'opération : Prendre contact avec les partenaires (SILA notamment, mais aussi DDT, commune, etc.) pour définir et mettre en œuvre les actions de gestion au sein de cet espace (restauration de milieux naturels, police, améliorations des connaissances, accueil du public…)
Réalisation : ASTERS (C et G)

AD07 : Rédiger un plan de gestion du périmètre de protection, en lien avec la réserve naturelle
Critère d'évaluation : Plan de gestion du PP
Facteurs influençant : Moyens humains
Description de l'opération : Rédiger, en lien avec les actions du plan de gestion de la réserve naturelle et le programme de restauration des roselières lacustres du SILA notamment, un plan de gestion pour le périmètre de protection. A valider par la DREAL.
Ce plan de gestion sera fusionné à celui de la réserve naturelle dès la prochaine écriture de ce dernier en 2021.
Réalisation : ASTERS (C et G)

TE10 : Définir et mettre en œuvre les actions du plan de gestion au sein du périmètre de protection
Critère d'évaluation : Actions mises en œuvre
Facteurs influençant : Partenariats instaurés, moyens humains et financiers
Description de l'opération : Définir conjointement avec les partenaires, chaque année, des actions à mettre en œuvre et veiller à leur réalisation.
Réalisation : ASTERS (C et G), SILA, DDT

PO02 : Faire appliquer la réglementation de ce nouveau périmètre de protection.
Critère d'évaluation : Nombre d'infractions constatées
Facteurs influençant : Qualité du discours, arguments, volonté de des acteurs
Description de l'opération : Suite à la mise en place du périmètre de protection sur cette zone, mettre en place le balisage adapté et faire appliquer la nouvelle réglementation.
Réalisation : ASTERS, les services de police et les loueurs concernés.

SE08 : Mettre en place le suivi du périmètre de protection
Critère d'évaluation : Rapport de suivi
Facteurs influençant : Moyens humains disponibles
Description de l'opération : A partir du plan de gestion défini, mettre en œuvre les suivis nécessaires pour justifier de l'évolution des milieux et des espèces sur le périmètre, en lien avec la réserve naturelle.
Réalisation : ASTERS (CE et G) et SILA

4.1 Affiner la connaissance des espèces et des habitats en établissant ou complétant les inventaires

SE09 : Mettre en place le suivi de l'Ire et de son delta
Critère d'évaluation : Données récoltées
Facteurs influençant : Main d'œuvre, moyens disponibles
Description de l'opération : Sur la base des informations que fournissent les études réalisées par le biais du Contrat de bassin, ce suivi fournira un complément ou une actualisation des données sur les volets biologiques et morphologiques du cours d'eau. Bien prendre en considération le cours d'eau (RN) et son delta (PP).
Réalisation : ASTERS (CM) et SILA

AD08 : développer le partenariat avec les naturalistes spécialisés
Critère d'évaluation : Nombre de conventions signées et de données intégrées
Facteurs influençant : Volonté des partenaires, temps dédiés aux échanges
Description de l'opération : Prendre contact avec les structures, associations ou particuliers compétents dans les groupes systématiques méconnus ou à revoir et les inciter à intervenir sur la réserve naturelle dans le cadre des protocoles de recueil définis. S'appuyer sur le comité scientifique des réserves et sur CERVO.
Réalisation : ASTERS (CM et CE) + naturalistes spécialisés

AD09 : développer les compétences internes par la formation
Critère d'évaluation : Nombre de journées de formation
Facteurs influençant : Compétences internes
Description de l'opération : À partir des compétences internes, mais également externes, poursuivre le développement de compétences environnementales nécessaires au personnel.
Réalisation : ASTERS (C, G, A, CE)

4.2 Comprendre les dynamiques fonctionnelles de la réserve

AD10 : Accompagner la mise en œuvre du contrat de bassin
Critère d'évaluation : Nombre de réunions
Facteurs influençant : Moyens humains et financiers, décisions politiques
Description de l'opération : Devant l'évolution des habitats de la réserve naturelle, et la constatation de leur assèchement progressif, le gestionnaire est en attente de trouver des explications sur les perturbations hydriques liées au bassin versant. Il appuiera donc les études et actions mises en œuvre dans le cadre du contrat de bassin Fier et lac.
Réalisation : ASTERS (C) + SILA

SE10 : Accompagner la réalisation d'une étude hydromorphologique sur le marais du Bout du lac
Critère d'évaluation : Rapport d'étude
Facteurs influençant : Moyens humains et financiers, calendrier du Contrat de bassin
Description de l'opération : En complément à l'étude décrite en AD07, il s'agira de réaliser une étude hydromorphologique permettant d'obtenir un diagnostic sur la réserve. Une attention particulière sera portée sur les secteurs les plus sensibles (tourbière alcaline et roselières nord).
Réalisation : ASTERS (C et G) + SILA

TU01 : Mettre en œuvre les actions préconisées dans le cadre du contrat de bassin
Critère d'évaluation : Réalisation des actions
Facteurs influençant : Moyens humains et financiers, calendrier du Contrat de bassin
Description de l'opération : Les études sur le fonctionnement hydrogéologique du bassin versant et l'hydromorphologie du marais vont surement mettre en évidence des dysfonctionnements. Les études s'attacheront également à préconiser les actions nécessaires pour retrouver un fonctionnement le plus naturel possible.
Réalisation : ASTERS (C, CE et G) + prestataire ou bénévoles

4.3 Analyser la fréquentation du site et la rendre compatible avec les objectifs de conservation

SE11 : Veiller à mettre en adéquation les infrastructures et la fréquentation du site
Critère d'évaluation : Pas d'observation de traces de sur fréquentation (sentiers multipliés, milieux dégradés…)
Facteurs influençant : Moyens humains et financiers
Description de l'opération : Le gestionnaire met en place un suivi de la fréquentation et essaye d'adapter au mieux les infrastructures en fonction du nombre de visiteurs et de leurs attentes, dans un souci prépondérant de préservation de l'identité du site (réserve naturelle, calme, beauté des paysage, nature). Le gestionnaire devra donc veiller à cet équilibre entre aménagement du site et préservation des espèces et des habitats.
Réalisation : ASTERS (C et G)

SE12 : Renouveler l'étude de fréquentation
Critère d'évaluation : Rapport de l'étude de fréquentation
Description de l'opération : Renouveler l'étude qualitative de la fréquentation et en profiter pour faire un bilan des comptages annuels (éco-compteurs). Faire un comparatif avec les études de 2001 et 2012. Faire ces études si possible de manière plus fréquente, par exemple en 2018 et 2022.
Réalisation : ASTERS (St, C et CM) et Comité scientifique

4.4 Mettre en place un observatoire de la réserve naturelle

SE13 : Définir une stratégie globale de suivi des habitats, des espèces et des activités sur la réserve
Critère d'évaluation : Document traduisant la stratégie de suivi : l'observatoire
Facteurs influençant : Moyens humains disponibles
Description de l'opération : Dans un souci d'optimisation des suivis sur la réserve, et de caractérisation des paramètres essentiels à suivre, le gestionnaire construira un observatoire de la réserve naturelle avec des indicateurs d'évolution, pour les milieux et les espèces mais aussi les activités. Il devra également évaluer les moyens nécessaires à la mise en œuvre du suivi de ces indicateurs.
Réalisation : ASTERS (ST, C et CM) et Comité scientifique

SE14 : Mettre en œuvre les suivis identifiés
Critère d'évaluation : Rapports de suivi, alimentation de l'observatoire
Facteurs influençant : Moyens humains et financiers
Description de l'opération : sur la base de la stratégie définie par l'observatoire, des suivi identifiés devront être mis en œuvre.
Réalisation : ASTERS (C, CM, CE et G)

4.5 Accompagner les études, solliciter et animer le comité scientifique

RE01 : poursuite des projets d'études du comité scientifique
Critère d'évaluation : Réalisation de projets programmés par le Comité Scientifique.
Facteurs influençant : Disponibilité des laboratoires, des compétences et des financements.
Description de l'opération : Intégration des réserves naturelles périlacustres aux études générales, développement de programmes particuliers sur ces espaces… Objectif de connaissance, site atelier
Réalisation : ASTERS (C, CM) et Comité Scientifique

AD11 : Veiller à impliquer le comité scientifique sur la réserve naturelle
Critère d'évaluation : Le Comité Scientifique est réuni plusieurs fois par an.
Facteurs influençant : Temps disponible des membres et moyens de coordination
Description de l'opération : Organisation du travail du Comité Scientifique et de ses relations avec ASTERS et d'autres organismes extérieurs (laboratoires, universités,…). Renforcement du rôle de la Réserve Naturelle comme territoire d'accueil de recherches et d'expérimentation. Gestion des demandes ponctuelles et autorisations nécessaires aux études.
Réalisation : ASTERS (C et CM)

5.1 Entretien du sentier accessible à tous

TE11 : Entretenir le sentier pour tous et l'améliorer si besoin
Critère d'évaluation : Etat des infrastructures
Facteurs influençant : Dégradations sur la réserve et vieillissement du matériel
Description de l'opération : Le site est bien entretenu. Les infrastructures sont de bonne qualité.
Un remplacement progressif du sentier accessible à tous sera néanmoins à prévoir sur les prochaines années. La poursuite de la pose du grillage antidérapant est à prévoir, l'installation de bancs, etc. Des améliorations pédagogiques ainsi que sur l'utilisation de nouvelles technologies pourront également être apportées.
Pour cette action, une concertation rapprochée avec la SILA est nécessaire.
Réalisation : ASTERS (C et G, St) + SILA

5.2 Aménagement de la Tour de Beauvivier et de ses abords

SE15 : Réalisation d'une étude des éléments architecturaux aux abords de la Tour de Beauvivier

Critère d'évaluation : Rapport de l'étude

Facteurs influençant : Moyens humains et financiers, programmes de recherches et disponibilité des laboratoires

Description de l'opération : Prospection géophysique des environs de la tour : localisation et identification des éléments architecturaux repérés. Datation et évaluation de l'état de conservation. Propositions de valorisation.

Réalisation : ASTERS (C et CM) et Comité Scientifique, en relation avec l'archéologue départemental et les services de l'Etat.

PI01 : Définition d'un plan de valorisation et d'aménagement de la Tour et de ses abords

Critère d'évaluation : Document de valorisation

Facteurs influençant : Moyens humains et financiers

Description de l'opération : En fonction des conclusions de l'étude précédente, il faudra concevoir une mise en valeur des éléments retrouvés, soit par leur mise au jour, soit par reconstitution en surface de l'organisation des infrastructures "portuaires", etc.

Réalisation : ASTERS (C et CM) et Comité Scientifique, en relation avec l'archéologue départemental et les services de l'Etat.

5.3 Gestion des autres infrastructures de la réserve

TE12 : Entretenir et améliorer les autres infrastructures de la réserve (parking…)

Critère d'évaluation : Etat des infrastructures

Facteurs influençant : Dégradations sur la réserve et vieillissement du matériel, fréquentation

Description de l'opération : Le site est bien entretenu. Les infrastructures sont de bonne qualité, à entretenir, voire à améliorer (anciennes traverses de chemin de fer par exemple).

Des améliorations sont à apporter pour optimiser les places du parking, le remplacement des traverses de chemin de fer, l'aménagement du sentier entre la plage et la prairie centrale, l'observatoire ornithologique sur le delta de l'Ire, le lien avec le futur débarcadère de Doussard, la halte ornithologique sur la piste cyclable à Glières, etc.

La carte des sentiers devra être remise à jour.

Réalisation : ASTERS (C et G, St) + bénévoles

5.4 Gestion et animation dans et autour de la réserve

PI02 : Organisation et gestion des activités d'animation et de sensibilisation
Critère d'évaluation : Nombre d'animations ou d'actions de sensibilisation réalisées, de personnes sensibilisées
Facteurs influençant : Moyens humains et financiers, météo
Description de l'opération : Conception et réalisation des animations et actions de sensibilisation sur et autour de la réserve. Lien à conserver sur ce point avec l'Association des Amis. Lien également avec les autres partenaires (Office de tourisme, SILA, commune, école, etc.).
Promotion des outils pédagogiques, des nouvelles technologies et des réseaux sociaux.
Réalisation : ASTERS (A, CM, C et G)

AD12 : Implication dans la vie de l'association d'amis de la réserve
Critère d'évaluation : Nombre de rencontres
Facteurs influençant : Moyens humains disponibles
Description de l'opération : Maintenir la dynamique du réseau de bénévoles locaux impliqué dans la gestion et la promotion de la réserva naturelle. Ce partenariat est très riche et participe grandement à l'appropriation locale de la réserve naturelle, le gestionnaire devra veiller à bien entretenir ce partenariat. Réalisation d'un évènementiel tous les 2 ans, une « Fête de la réserve », dans lequel les Amis sont les principaux acteurs.
Réalisation : ASTERS (A, C et G) + bénévoles de l'Association des Amis

AD13 : Renouveler le plan d'interprétation
Critère d'évaluation : Plan d'interprétation
Facteurs influençant : Moyens humains disponibles
Description de l'opération : Le dernier plan d'interprétation était planifié de 2001 à 2006, et l'ensemble des actions a été réalisé. Reprogrammer cette action en fin de programmation du plan de gestion (2020 – 2021). Dans l'idéal, faire coïncider pour les 9 réserves naturelles du département la remise à jour de ce plan d'interprétation. Prévoir une déclinaison pour le lac d'Annecy et pour chaque réserve.
Intégrer la stratégie de communication à ce document.
Réalisation : ASTERS (CM et A)

5.5 Gestion de la surveillance et de la garderie

PO03 : Surveillance et police
Critère d'évaluation : Nombre de Constats simples ou d'infractions
Facteurs influençant : Moyens humains et sécurité
Description de l'opération : L'objectif est d'informer le public et de faire respecter la réglementation. Il ne s'agit pas simplement de répression mais aussi d'information, de sensibilisation et d'appui technique (aide au montage de dossiers de demandes d'autorisations…). En plus de la réserve naturelle, cette action s'applique également sur le périmètre de protection depuis le 25 juillet 2015.
Réalisation : ASTERS (G, CM et C)

PO04 : Développer et structurer les tournées de surveillance
Critère d'évaluation : Suivi du temps de travail, embauche de personnel supplémentaire
Facteurs influençant : Déplacements, effectif de garderie, moyens financiers mis en œuvre
Description de l'opération : Sur la base d'une stratégie territoriale formalisée, une réflexion doit être menée sur l'ensemble des réserves naturelles du département pour optimiser le travail des gardes : mieux répartir leur activité sur l'ensemble des réserves. Il s'agira d'étudier également la nécessité d'embaucher du personnel supplémentaire et de développer les actions concertées de police de la nature.
Réalisation : ASTERS (C et CM)

6.1 Renforcer le rôle de la réserve comme intégrateur de partenariat

AD14 : Association des acteurs aux différentes actions les concernant
Critère d'évaluation : Participation des différents acteurs aux actions
Facteurs influençant : Implication des acteurs
Description de l'opération : Une réserve naturelle se superpose sur des territoires sur lesquels existent par ailleurs d'autres gestionnaires (communes, propriétaires, acteurs locaux, etc.). Afin de sensibiliser ces acteurs et de les impliquer dans la politique de protection menée par le gestionnaire, ce dernier associera, autant que possible, les acteurs concernés par les actions qu'il entreprendra sur le territoire.
Réalisation : ASTERS (C, A, CM et G)

AD15 : Intégration des objectifs des acteurs locaux à la gestion du territoire dans la mesure où ils restent compatibles avec les objectifs de protection
Critère d'évaluation : Nombre de projets communs
Facteurs influençant : Implication des acteurs
Description de l'opération : Les acteurs évoqués précédemment peuvent également avoir des objectifs inhérents à leur propre politique de gestion du territoire classé en réserve. Le gestionnaire essaiera au mieux d'intégrer ces objectifs lorsqu'ils sont compatibles avec les objectifs de protection, ou cherchera des solutions alternatives permettant de trouver un consensus entre les différentes gestions.
Réalisation : ASTERS (C, A, CM et G) et les acteurs du territoire

AD16 : Participation à l'animation de la politique Natura 2000 sur la Cluse du lac d'Annecy
Critère d'évaluation : Organisation des comités de pilotage
Facteurs influençant : Moyens disponibles
Description de l'opération : Participation à l'animation du comité de pilotage Natura 2000 instauré par le Préfet pour la gestion du site. Asters réalise depuis 2007, pour le compte du SILA opérateur du site, la mise en œuvre du document d'objectifs.
Réalisation : ASTERS (CE) et (CM)

AD17 : Renforcer le rôle de la réserve comme territoire support à des programmes internationaux

Critère d'évaluation : Nombre de programmes ayant pour site la réserve
Facteurs influençant : Moyens mis en œuvre, être partenaire de programmes
Description de l'opération : La réserve naturelle peut être un territoire faisant l'objet de programmes européens, tel que les programmes Interreg Alcotra, POIA, etc. Le gestionnaire incluera la réserve naturelle dans ces projets d'envergure.
Réalisation : ASTERS (C et CM)

AD18 : Intégration de la réserve naturelle dans les politiques territoriales

Critère d'évaluation : Nombre de politiques suivies
Facteurs influençant : Informations sur les politiques, moyens humains disponibles
Description de l'opération : La réserve naturelle doit être intégrée dans les politiques territoriales locales (PLU, PLUi, Contrat de bassin, Plan d'aménagement forestier, etc.). Le gestionnaire veillera à garder du lien.
Réalisation : ASTERS (C et CM)

6.2 Gestion des problèmes posés par la grande faune fréquentant la réserve naturelle

AD19 : Assistance technique pour la résolution des problèmes liés à la grande faune

Critère d'évaluation : Compte rendu de réunion, nombre d'actions mises en œuvre
Facteurs influençant : Implication des acteurs, moyens humains et financiers
Description de l'opération : Poursuivre la collaboration avec la commune, la Fédération des Chasseurs de Haute-Savoie, l'Etat, l'ONCFS et l'ACCA de Doussard pour la recherche et l'installation de moyens destinés à limiter les risques de collision.
Actuellement, une fauche des parcelles en bordure de route (tant en réserve qu'en dehors) est réalisée avec les partenaires. Des panneaux à destination des automobilistes ont été réalisés et sont posés chaque année sur site lors de la période de chasse, la communication a été renforcée, des réflecteurs ont également été posés... La mission du gestionnaire est donc de rendre pérenne ces actions de collaboration déjà engagées, de réfléchir à d'autres moyens pour limiter les risques de collision et de réaliser et faire le suivi des actions.
Réalisation : ASTERS (C et G) + partenaires

6.3 Mener à bien l'application du plan de gestion

AD20 : travail administratif
Critère d'évaluation : Financement des différents projets et coordination générale.
Facteurs influençant : Coordination interne, temps disponible
Descriptif de l'opération : Il s'agit d'une part, de réaliser toutes les demandes annuelles de financement, au ministère et aux diverses collectivités et partenaires. Cette action ne peut être répartie pour chaque objectif. Et d'autre part, viser à l'enregistrement "administratif" des paramètres de l'ensemble des opérations programmées et mises en œuvre (qui a fait quoi, quand, où, pendant combien de temps, à quel coût…).
Réalisation : ASTERS (C et CM)

AD21 : évaluation annuelle
Critère d'évaluation : Réalisation du bilan annuel chaque année.
Descriptif de l'opération : Le rapport d'activité annuel fait état du bilan des opérations de l'année écoulée (synthèse des bilans annuels de chaque action) et précise le programme de l'année suivante, avec certaines réorientations éventuelles.
Réalisation : ASTERS (C, CM, A et G)

AD22 : évaluation de fin de plan de gestion
Critère d'évaluation : Document d'évaluation du plan de gestion 2010 – 2021, sur la base de l'évaluation de mi-parcours 2010 – 2016.
Descriptif de l'opération : L'évaluation de fin de plan de gestion a pour objectif de faire un bilan du plan de gestion écoulé et prépare ainsi la rédaction du plan de gestion suivant.
Réalisation : ASTERS (St, C, CM, G, A)

AD23 : rédaction du nouveau plan de gestion
Critère d'évaluation : Rédaction d'un nouveau plan de gestion.
Facteurs influençant : Evolution du contexte…
Descriptif de l'opération : Le diagnostic de la réserve naturelle doit être remis à jour en intégrant les nouvelles informations et données récoltées pendant la durée du plan de gestion en place. Les enjeux et les objectifs seront révisés selon les résultats de l'évaluation pour être en cohérence avec le nouveau contexte. Le nouveau plan de gestion sera établi pour les 10 années à venir, avec un plan d'action à 5 ans (2022 - 2026).
Réalisation : ASTERS (St, C, CM, G, A)

AD24 : développement de l'équipe du gestionnaire
Critère d'évaluation : Nombre de formations suivies
Facteurs influençant : Choix et orientation du Directeur, moyens financiers
Descriptif de l'opération : Il s'agit d'optimiser le travail du gestionnaire en améliorant la formation, l'équipement du personnel, en renforçant les moyens à disposition et le nombre de salariés…
Réalisation : ASTERS (C)

Crédits photographiques

Asters
Aubrée FLAMMIER, Julien HEURET, Malorie PARCHET, Rémy PERIN

Asters
Conservatoire
d'espaces naturels
Haute-Savoie

Asters - CEN Haute-Savoie
84 route du Viéran
PRINGY
74370 ANNECY
Tél. 04 50 66 47 51
www.asters.asso.fr